

**SPECTACULAIRE OPÉRATION À LA CLUSETTE :**  
**23 kg DE PLASTIC POUR 20 TONNES DE ROCHER**  
 (PAGE 3)

**FAN L'EXPRESS**  
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

**Exploits suisses à la descente de Schruns**  
**B. Zurbriggen**  
**comme Proell!**

Un peu plus d'une semaine après la victoire de Lise-Marie Morerod dans le Slalom spécial de Garmisch, Bernadette Zurbriggen a apporté à l'équipe suisse son deuxième succès de la saison en coupe du monde. Dans la descente de Schruns, la jeune valaisanne (elle fêtera son 19<sup>me</sup> anniversaire le 30 août) a dominé toutes ses rivales, comme seule savait le faire Annemarie Proell lorsqu'elle planait littéralement sur la spécialité. Bernadette Zurbriggen a laissé la meilleure de ses adversaires, l'Autrichienne Ingrid Schmid-Gfoelner, à l'30, et Marie-Thérèse Nadig, elle aussi très à l'aise sur cette piste, à l'1<sup>er</sup>69. Ces écarts sont vraiment étonnants car, tout au long de ses 2140 mètres, le parcours ne présentait pas de difficultés suffisantes pour qu'on puisse envisager de telles différences.

« TIP-TOP »

Sur la ligne d'arrivée, Bernadette Zurbriggen a vite résumé sa course: « Tout a vraiment marché tip-top ». Sans rien enlever aux mérites de la gagnante et de Marie-Thérèse Nadig, il faut



Marie-Thérèse Nadig (à droite), qui complète le triomphe suisse avec une troisième place, et l'Autrichienne Ingrid Gfoelner célèbrent joyeusement la victoire de Bernadette. (Téléphoto AP)

**LES IDÉES ET LES FAITS**  
**La « modération »**  
**étiquette trompeuse**

« Les choses ne sont pas toujours ce qu'elles semblent », disait le poète Longfellow. Ni les hommes, on s'en doute. A cette apparence déjà souvent trompeuse s'ajoute maintenant une confusion toujours plus étendue résultant d'une insidieuse altération du vocabulaire.

Exemple: « modération », terme passe-partout, devenu une sorte de vertu cardinale, comme « démocratie », en dépit de l'usage très divers qu'on en fait et du sens très variable qu'on peut lui donner.

C'est ainsi que le dirigeant socialiste portugais Soares, lit-on quelque part, aurait « fermement pris le parti de la modération » (pour avoir déjoué une tentative de mainmise ultra-gauchiste sur son mouvement) et que tel ou tel meneur de gang africain ou palestinien, en refusant les méthodes « extrêmes » du terrorisme, devient un « modéré ».

Autre cas typique, de portée encore plus générale, qu'expose dans le « Spectator » C. Gordon Tether: « La proposition selon laquelle nos « modérés » sont les plus capables de faire preuve de sagesse et de largeur de vues pour remettre la Grande-Bretagne sur les rails est très à la mode. Or, si l'on examine ce qu'il y a sous la surface, il est fréquent de découvrir que la « modération » en question n'est qu'un euphémisme pour une détermination de poursuivre un cours d'action constant qui — en essence — est plus extrême que celui avec lequel les soi-disant « immodérés » sont supposés être identifiés ».

En l'occurrence, le débat au sujet du Marché commun. Un habile stratagème, poursuit Tether, a été de faire passer les adversaires de l'adhésion comme des « extrémistes » (qu'ils viennent de la droite ou de la gauche), et ses partisans comme des gens « modérés » et « raisonnables ». Or, en réalité, qu'a-t-on vu? Que la campagne des « anti » a toujours été d'une exceptionnelle modération, alors que les « pro » n'ont pas hésité à recourir à tous les moyens — « brainwashing » et mesures coercitives compris.

De fait, la phraséologie politique moderne est pleine de pièges. Le journaliste américain Hilaire du Berrier relate qu'aux Etats-Unis, sous l'influence de certains, le sens des mots avait curieusement « évolué » — le « non-communiste » devenant l'« anticommuniste », l'« anticommuniste » l'« extrémiste », le « communiste » un « libéral » et le « sympathisant communiste » un « modéré ».

Il y a des circonstances, affirmait Edmund Burke, « où la modération est une forme de trahison ». Peut-on, en toute conscience, faire preuve de modération devant un pantin criminel comme Idi Amin? A l'évocation de l'impitoyable univers concentrationnaire soviétique. Face aux attentats terroristes de l'IRA?

Traduite dans la réalité politique, la « modération » peut aussi finir en « mollesse ». Ici, l'exemple est le Vietnam, en pleine guerre, depuis la « paix » conclue par un « modéré » hors pair, Henry Kissinger, « paix » qui lui valut un Nobel. La leçon à tirer du Vietnam, selon l'expert britannique Robert Thompson? « A longue échéance, les solutions modérées sont les plus coûteuses ».

Pierre COURVILLE

**A la suite de la décision soviétique**  
**Coup d'arrêt à la coopération**  
**entre l'URSS et les Etats-Unis**

MOSCOU (AFP). — La décision soviétique de dénoncer l'accord commercial signé avec les Etats-Unis en 1972 est considérée, au minimum, comme un coup d'arrêt à la coopération économique entre les deux pays même si la politique de coexistence pacifique et de détente n'est pas formellement remise en cause, estiment les observateurs à Moscou.

Les observateurs politiques constatent cependant que cette décision est la confirmation d'un durcissement soviétique que la presse moscovite laissait entrevoir depuis plusieurs jours.

« Nous ne tenons pas à être repliés sur nous-mêmes », écrivaient lundi les « Izvestia », organe du gouvernement. « Mais nous avons vécu un demi-siècle sur les crédits internationaux et nous ne compterons jamais sur la solidarité internationale ». Ce commentaire avait été interprété comme un avertissement à Washington que l'Union soviétique ne comptait plus sur la mise en application du traité commercial.

La lettre de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétiques, adressée à M. Kissinger, et rendue publique par l'agence « Tass » le 19 décembre dernier, avait été la première manifestation officielle du mécontentement soviétique.

M. Gromyko accusait en fait les Etats-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures soviétiques en liant l'application de l'accord commercial prévoyant notamment l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à une liberté d'émigration des juifs soviétiques. Le ton dur de cette lettre avait frappé les observateurs.

La décision soviétique semble devoir confirmer l'analyse des experts diplomatiques occidentaux selon laquelle les dirigeants du Kremlin procèdent actuellement à une réévaluation de la politique de détente dont M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste, est l'initiateur.

La suspension de l'application du traité commercial, s'il est un échec pour M. Kissinger, l'est également pour M. Brejnev, estiment les observateurs.

INADMISSIBLE

La première réaction de la presse soviétique à la déclaration du secrétaire d'Etat américain Kissinger annonçant la rupture des accords commerciaux entre l'URSS et les Etats-Unis est survenue 12 heures après l'annonce de cette déclaration par les agences de presse occidentale avec une information de l'agence Tass.

La dépêche de l'agence soviétique, datée de Washington, cite les propos de M. Kissinger sans les commenter.

(Lire la suite en dernière page.)



Pour Kissinger, voici venu le moment de la perplexité (Téléphoto AP)

**Nouvelle affaire d'espionnage en**  
**Allemagne: 9 personnes arrêtées**

CARLSRUHE (Reuter). — Neuf employés de la société américaine d'électronique I.B.M. ont été arrêtés, soupçonnés d'espionnage industriel au profit des services secrets communistes, a annoncé à Karlsruhe le procureur général de la République fédérale allemande Siegfried Buback.

M. Buback a déclaré que ces neuf personnes, plus trois autres, sont soupçonnées d'avoir transmis moyennant paiement des secrets concernant les techniques des ordinateurs électroniques et de leurs systèmes à une branche spéciale des services secrets d'un pays d'Europe de l'Est.

Le procureur n'a pas précisé le pays en question, mais de source informée à Bonn on indique qu'il s'agit du K.G.B. soviétique.

Le procureur a déclaré que l'enquête avait permis de découvrir un des réseaux d'espionnage industriel les plus importants existant en Allemagne de l'Ouest. Tous les suspects, croit-on savoir, sont ouest-allemands.

L'enquête a débuté le 22 décembre, a-t-il précisé, quand deux des suspects ont été pris en flagrant délit de photocopier sur micro-films des manuels d'entretien d'ordinateurs dans une entreprise industrielle de Francfort.

Aucun secret d'Etat n'a été trahi, a déclaré M. Buback, mais le réseau a transmis à l'Est les détails des systèmes d'ordinateurs, de micro-programmation, des manuels d'entretiens, des bandes magnétiques.

Lors de la fouille aux domiciles ou aux bureaux des personnes appréhendées, les policiers ont retrouvé des films exposés avec des photos, une mini-caméra de fabrication soviétique d'un modèle des plus récents, et des pièces détachées d'ordinateur.

(Lire la suite en dernière page)

**Mesures budgétaires fédérales: grogne**  
**des directeurs cantonaux des finances**

De notre correspondant à Berne: Les directeurs des finances cantonales siégeant mercredi à Berne, ont pris position sur les mesures financières de la Confédération pour alléger son déficit budgétaire.

« Il n'y a pas de tempête », devait déclarer aux journalistes le président de la conférence, M. Lorétan, directeur des finances du canton du Valais, accompagné de ses collègues de Zurich et de Zoug.

Cependant, la conférence a décidé d'adresser au gouvernement plusieurs requêtes. Elle demande notamment qu'il soit renoncé à l'amputation de la part des cantons à l'impôt fédéral direct, car les cantons ne possèdent pas de possibilités de compensation. Quant aux subventions fédérales, il conviendrait que leur réduction soit limitée à 10 %.

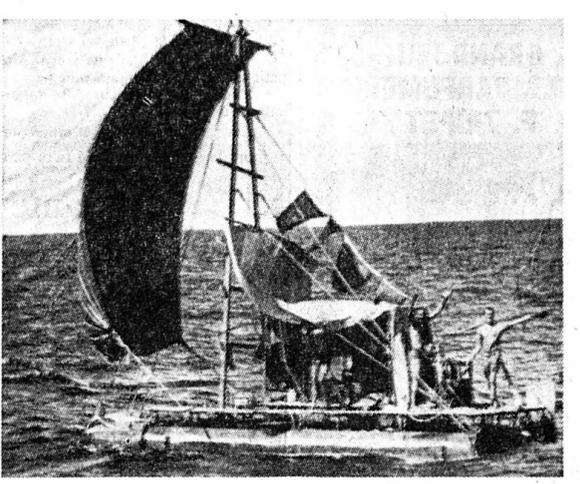
Le postulat de la conférence des directeurs cantonaux des finances implique des charges supplémentaires à la Confédération. Pour les couvrir, il est proposé notamment une élévation appropriée de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Les représentants des cantons ont défendu avec véhémence leur budget 1975 estimant que les économies ont été poussées au maximum et qu'il n'est plus possible de comprimer encore les dépenses comme la Confédération pourtant a dû le faire. La convention passée avec la Confédération sur la limitation des déficits ne pourra du reste plus être respectée.

La conférence a émis le vœu, d'autre part, qu'une partie au moins des transferts souhaités soit remplacée par de nouvelles économies dans le ménage de la Confédération. Le chef du département des finances de Zurich, M. Mossdorf, a cependant remarqué que les réductions de dépenses déjà réalisées au département militaire constituaient un maximum.

Une grande partie des réductions des subventions touche les cantons, privés par ailleurs de leur part de l'I.D.N.

La conférence des directeurs des finances ne veut pas entamer de polémique à ce sujet avec la Confédération. Elle est consciente qu'une partie des réductions de dépenses devra être supportée par les cantons et communes.

**L'Atlantique en radeau**



PORT-OF-SPAIN (Trinidad) (AP). — Le radeau métallique à bord duquel deux Belges et un Marocain ont entrepris en octobre dernier la traversée de l'Atlantique a été aperçu mardi à 35 milles au large des côtes de Trinidad.

Alphonse Corlemans et Raoul de Boel, tous deux âgés de 36 ans, avaient quitté Safi il y a trois mois en compagnie d'un habitant de la ville marocaine à bord de leur radeau de six tonnes baptisé « La dernière génération ».

Les gardes-côtes qui les ont repérés leur ont envoyé des paniers remplis de bananes et d'oranges. (Téléphoto AP)

**Question d'âge**

Les uns lâchent, parce qu'ils sont trop âgés; les autres craquent, parce qu'ils sont trop jeunes. Mais quel est donc l'âge idéal pour résister au « stress », au surmenage, aux épreuves nerveuses incessantes, à l'usure du corps, de l'esprit et du moral?

Autant de considérations que l'on est tenté de faire à propos des bruits persistants relatifs à la « baisse de régime » de Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, et de Marchais, son homologue du P.C. français, qui a été hospitalisé d'urgence avant-hier, souffrant d'une grave affection cardiaque semble-t-il.

Trop âgé, Brejnev, pour tenir le coup plus longtemps? C'est fort possible, probable même. A soixante-huit ans, au pouvoir suprême en URSS depuis octobre 1964, il est sans doute entré dans la catégorie des dirigeants usés jusqu'à la corde. Il paraît bien en effet que la limite d'âge, à ce genre de poste écrasant, se situe entre soixante-cinq et septante ans.

Khrouchtchev, on s'en souvient, a été écarté du même pouvoir suprême à Moscou en octobre 1964: il avait septante ans. Il s'était accroché au poste de secrétaire général du P.C. pendant onze ans. Aujourd'hui, parmi la quinzaine de candidats à la succession de Brejnev qui constituent le bureau politique, les doyens sont plus âgés que ce dernier: le militaire du bureau, le général Gretchko, a même septante et un ans. Mais il reste un groupe substantiel au sein de ce même organisme, dont l'âge se situe entre cinquante-cinq et moins de soixante-cinq ans. C'est parmi ceux-là probablement que le choix se fera en dernière analyse.

Au-dessous de la limite inférieure de cinquante-cinq ans, malgré l'énorme pression qui s'exerce sous l'influence croissante des jeunes du P.C. soviétique, les meilleurs spécialistes de la kremologie ne distinguent aucun candidat possible.

Et, pour en revenir à Marchais, il est né le 7 juin 1920. Pas tout à fait cinquante-cinq ans; déjà usé; pas très surprenant estiment en général les cardiologues. Les maladies cardiaques et cardio-vasculaires frappent, dans les générations montantes, des hommes de plus en plus jeunes, précèdent-ils. C'est l'environnement (quelle vastitude!) qui en est le premier responsable.

Parmi les aînés, quelques sujets parviennent encore, tant à l'Est qu'à l'Ouest, à se soustraire à ses funestes effets pour un temps. Mais cette génération est en voie d'extinction rapide. Et les maladies cardiaques sont comparables à une immense épidémie mondiale: presque aucun pays, presque aucun milieu humain n'en est véritablement épargné. Raison de plus, pour chacun de nous, de prendre garde.

R.A.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Il n'avait plus fait aussi chaud en décembre depuis dix-neuf ans !

L'observatoire de Neuchâtel communiqué : Le dernier mois de l'année 1974 a été très chaud et bien ensoleillé. Les précipitations sont légèrement déficitaires, tandis que la moyenne de la pression atmosphérique est supérieure de 6 mm 4 à sa valeur normale, calculée depuis 1901.

La température moyenne de l'air fut de 4,1°, pour une valeur normale de 1,3°. Cette valeur situe le dernier mois au 5me rang des mois de décembre les plus chauds depuis 1864 ; le record appartient au mois de décembre 1915 : 5,1 ; 1934 : 4,6° et 1955 : 4,3. Les moyennes prises par pentades sont les suivantes : 6,2°, 5,5, 1,1, 3,7, 1,0 et 6,8. Les moyennes journalières vont de 10,6° le 29 à -1,3 le 14. Le thermomètre a atteint ses extrêmes le 26 : 14,0° et le 14 : -3,3. L'amplitude absolue qui vaut normalement 17,9 est donc de 17,3° en décembre. La variation diurne moyenne est de 3,7° (normale : 4,3). On compte 8 jours de gel, mais aucun jour d'hiver.

La hauteur totale des précipitations est de 70 mm 9 recueillis en 13 jours de pluie et deux jours de pluie et neige. La valeur normale de décembre est de 84 millimètres. La hauteur journalière maximale est de 15,8 le 27. Le sol a été enneigé le soir du 11 et le matin du 12 ; la couche de neige n'a pas été supérieure à deux centimètres.

**DEPUIS 1971**

La moyenne de la pression atmosphérique est de 725 mm 9 pour une valeur normale de 719 mm 5. Ce critère classe également le dernier mois au 5me rang des mois de décembre avec pression atmosphérique moyenne élevée depuis 1864 (record 1873 : 726 mm 9, suivi de 1971 : 726 mm 6, 1865 : 726 mm 5 et 1879 : 726 mm 4. Les lectures extrêmes du baromètre sont de 713 mm 7 le 17 et 735 mm 8 le 30. Cette dernière valeur n'a été dépassée en décembre que deux fois : en 1931 : 738 mm 6 et en 1954 : 736 mm 6, ceci depuis 1901.

L'amplitude absolue de la pression est de 22 mm 1 pour une valeur normale de 25 mm 7.

L'humidité relative moyenne de l'air vaut 82% (normale : 86,9). Les moyennes journalières sont comprises entre 99% le 23 et 62% le 30. La lecture minimale du psychromètre est de 57% les 5 et 11. Le brouillard au sol a sévi les 9, 22, 23 et 24 décembre. A la vitesse moyenne de 2,5 m/s, les vents ont accompli un parcours total de 6738 km. Les secteurs sud-ouest et ouest ont plus que jamais dominé avec respectivement 46% et 35%, soit plus des 4/5mes du parcours total. Le maximum journalier est de 576 km le 17, de direction sud-ouest (vitesse moyenne : 6,7 ms). Les 41 km du 22 représentent le parcours minimal.

Le vent a atteint sa vitesse de pointe maximale le 11 à 16 h : 105 km-h, sud-ouest. Les autres pointes de vent remarquables sont : 100 km-h le 30, 95 km-h le 17 et 75 km-h le 4.

## Les incinérations sont en progression constante en ville de Neuchâtel

L'année passée, 345 décès de personnes domiciliées à Neuchâtel ont été enregistrés contre 332 en 1973 ; 618 corps, soit 307 de la ville et 311 de l'extérieur, ont été déposés au pavillon du cimetière qui a été encore plus largement occupé que l'année précédente. Pour les défunts ayant leur domicile à Neuchâtel, le pavillon a été utilisé dans 88,99% des cas. Les incinérations ont atteint le nombre de 653 ainsi réparties :

adultes ville : 271 ; adultes externes : 363 ; enfants ville : 5 ; enfants externes : 14.

Sur les 345 décès de la ville, on a dénombré 69 inhumations seulement, ce qui donne 80% d'incinérations, soit la proportion la plus élevée jamais enregistrée.

Les 276 urnes ont été déposées comme suit : 69 dans des tombes nouvelles, 52 dans des tombes existantes, 66 dans la tombe anonyme, 13 dans des concessions de famille, 16 dans des niches cinéraires et 58 ont été reprises par les familles ; deux urnes sont provisoirement en dépôt au crématoire.

Compte tenu de la progression cons-

tante de l'incinération, la surface dévolue au cimetière est largement suffisante pour les années à venir.

## Plus de 16.000 animaux tués en 1974

En 1974, 16.337 animaux ont été tués aux abattoirs, soit 1233 de plus que durant l'année précédente. La répartition est la suivante : 12.633 porcs, 1528 veaux, 714 vaches, 444 taureaux, 433 génisses, 323 bœufs, 259 moutons et 3 chevaux.

Des organes malades ont été saisis sur 7373 bêtes. En outre, 449,6 kg de viande et de préparations de viandes ont été retirés de la consommation.

Le contrôle des locaux destinés à la préparation, à la détention et à la vente de la viande a donné lieu à 373 visites, auxquelles il convient d'ajouter 354 contrôles d'établissements publics, les inspections des stands lors de chaque marché, la visite à plusieurs reprises des stands de foires (Quinzaine de Neuchâtel, Fête des vendanges, etc.) et 77 contrôles lors de lotos.

## « Parents-information » pour répondre à tous les problèmes éducatifs

Les mathématiques modernes, le comportement incompréhensible du tout-petit, la filière à suivre par l'adolescente qui veut devenir jardinière d'enfants : ce sont quelques exemples des multiples problèmes éducatifs qui se posent constamment à tous les parents.

Mais, plus besoin de se creuser la tête pour savoir où recueillir tel ou tel renseignement, plus besoin de se tracasser longtemps quand tout ne va pas pour le mieux avec ses enfants puisqu'il y a maintenant « Parents-information », un nouveau service qui vient de créer la Fédération neuchâteloise des écoles de parents. Des services semblables existent déjà à Lausanne, Genève et Paris, où ils se sont révélés d'une grande utilité. « Parents-information » a pour objectif d'éclairer les parents, leurs confidences,

leurs soucis, du plus bénin au plus grave, et de les aider à trouver une solution. Ce service est gratuit et il a le grand avantage de conserver leur anonymat aux parents puisqu'il ne fonctionne que par téléphone : il n'y a donc pas de consultations et, par conséquent, même les cas graves ne sont pas suivis par le service qui se contentera alors d'orienter les parents en difficulté vers le spécialiste ou le service compétent.

### UN NUMERO DE TELEPHONE

Ainsi, le mardi et le jeudi, le (038) 25 56 46 répondra par la voix de deux membres d'une équipe formée de six mères de familles, toutes ayant reçu une formation d'animatrice de groupes. En outre, elles ont une certaine expérience car depuis plusieurs années elles se sont occupées des problèmes de ceux qui s'adressent au secrétariat de l'Ecole des parents. De plus, cette équipe rencontre un spécialiste de son choix une fois par mois.

Il faut souligner que ces aides anonymes n'ont pas la prétention de résoudre tous les problèmes personnels qui leur seront posés, mais plutôt d'écouter attentivement la mère ou le père qui se confiera, pourra ainsi se décharger un peu de son fardeau, partager ses préoccupations, ses angoisses. Et cela est déjà une aide en soi !

### UN SERVICE CANTONAL

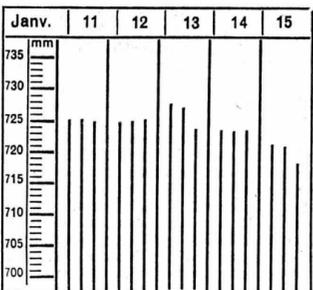
Très utiles vont être également l'orientation, les renseignements ou la documentation sur les services officiels, car ils constituent, pour le novice, une véritable jungle où il est difficile de se retrouver et d'en tirer toutes les possibilités.

Précisons que « Parents-information » est un service cantonal et qu'il n'est pas destiné uniquement aux membres des Ecoles de parents.

C. B.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, le 15 janvier 1975. — Température : moyenne, 2,1 ; min. : 0,2 ; max. : 4,0. Baromètre : moyenne, 719,8. Vent dominant : direction, est, nord-est ; force : calme à faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux, et brumeux.



Niveau du lac le 15 janvier 1975, 429,04

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Haut-Vallais : le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert. Quelques pluies se produiront dans l'ouest notamment. La limite de zéro degré avoisinera 2200 mètres. En plaine, la température atteindra 9 l'après-midi, 15 dans les vallées à la fin du Valais.

## GRAND JEU DE LA PARFUMERIE F. TRIPET



M. Fred Tripet remet les clés de la Fiat 126 rouge à Madame Josette Perrenoud de Neuchâtel, l'heureuse gagnante du 1er prix.

## La randonnée du deuxième âge

Parcourir la région de Chaumont, skis de fond aux pieds, par groupe de dix et sous la conduite d'un patrouilleur expérimenté, telle est l'offre de l'ADEN et des intérêts de Chaumont en collaboration avec le Ski-club de fond et de tourisme de Chaumont aux personnes du deuxième âge. Directeur de l'ADEN et promoteur de cette première, M. Alex Billeter s'explique :

— Notre but est de démontrer qu'il est possible, en hiver, de se promener comme en été sur les crêtes du Jura, chaussé de ski de fond. Notre manifestation du dimanche 26 janvier (elle est patronnée par la « FAN-L'EXPRESS »)

s'adresse au plus de quarante ans, même s'ils n'ont jamais chaussé de skis. Ils trouveront à Chaumont du matériel et des spécialistes afin de les conseiller et de les guider. Nous soumettons à leur choix deux itinéraires : 6 ou 12 kilomètres.

L'expérience tentée par M. Billeter ne manque pas d'intérêt, 120 « fondeurs » étant attendus à Chaumont dans une dizaine de jours. Quant aux inscriptions, elles peuvent être adressées auprès de l'ADEN qui fonctionne en tant que bureau de renseignements.

(P.-H. B.)

## Au tribunal de police de Boudry Deux mois de prison avec sursis pour infraction à la loi sur les stupéfiants

**De notre correspondant :** Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. Rendant son jugement dans deux affaires évoquées lors de la dernière audience, le tribunal a condamné W.G., de Peseux, à 75 fr. d'amende et 60 fr. de frais, après relief, le prévenu ayant payé entre-temps. Pour une infraction à la loi sur la chasse, G.J. de Rochefort, payera une amende de 200 fr., assortie de 70 fr. de frais.

Pour une infraction à la loi sur les stupéfiants, A.C. sans domicile semble-t-il mais précédemment à Neuchâtel, se voit condamné par défaut à une peine de deux mois de prison avec sursis pendant trois ans et au paiement de 75 fr. de frais.

R.G., de Cortaillod, doit répondre du délit de diffamation envers une entreprise de Lausanne. Cette maison fabrique des bancs publics que le prévenu a livré à plusieurs communes. Certains de ces bancs n'ayant pas résisté aux intempéries, ils furent la cause de réclamations de la part des acheteurs. Le fabricant s'engagea à procéder gratuitement aux réparations, mais la solution ne convint pas à R.G. qui discrédita par lettres le fabricant auprès d'une trentaine de communes. Comme aucun arrangement n'a pu intervenir, le tribunal rendra son jugement à huitaine.

Wr

F.D., de Bevaix, qui vient d'être condamné à une peine de 18 mois de prison, n'a pas attendu longtemps pour se rendre coupable d'une série de petites escroqueries (neuf au total) dont il dut répondre hier. Le processus est un peu le même dans chaque cas. Le prévenu se rend chez un commerçant, ou un restaurateur, commande une marchandise et, au moment de payer, constate subitement qu'il a oublié son portemonnaie, qu'il est très ennuyé vu qu'il doit encore acheter des médicaments ou faire un paiement quelconque, avec quelques petites variantes cependant pour faire preuve d'imagination.

Il allègue d'autre part qu'il travaille à la gare de Neuchâtel, ce qui est faux puisqu'il ne fait rien depuis deux ans. Il parvient ainsi à mettre les personnes en confiance et obtient des prêts allant de 10 à 50 francs. Là encore, le jugement interviendra dans huit jours.

**ESCROQUERIE A L'ASSURANCE**

Enfin, G.P., de Boudry, doit répondre d'une escroquerie à l'assurance, pour un cyclomoteur volé puis retrouvé. Elle a restitué un peu tard le montant payé par l'assurance, alors que la gendarmerie était déjà intervenue. La prévenue a été condamnée par défaut à cinq jours de prison avec sursis pendant trois ans et au paiement de 80 fr. de frais.

## Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame et Monsieur Eugène Zaffinetti-Meia à Peseux, leurs enfants et petits-enfants à Colombier et Cormondrèche ; Monsieur et Madame François Meia-Schwarz à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants à Corcelles et Cormondrèche ; Monsieur et Madame Jean Meia-Zanetta, à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants, à Cormondrèche ; Madame et Monsieur Albert Nussbaum-Meia à Detroit, leurs enfants et petits-enfants à Detroit ; Les familles parentes et alliées en Suisse et en Italie, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Jean MEIA

née Kunigunda HUNKELER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 91me année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Cormondrèche, le 15 janvier 1975.

(Les Nods 5).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 18 janvier.

Cérémonie religieuse en la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je sais en qui j'ai cru.

Monsieur et Madame Eric Fardel-Jacquemat, leurs enfants et petite-fille, Claude, Paulette, Georges et Sylvie, à Mutrux ;

Madame et Monsieur Pierre Jacot-Fardel et leurs enfants, Jean-Pierre, Christian et Catherine, à Gorgier ;

Monsieur et Madame Pierre Gaillie-Gaillie et famille, à Provence ;

Monsieur Paul Fardel, à Mutrux ; Madame et Monsieur Eugène Perrin-Fardel et famille, aux Prises-de-Provence ;

Monsieur Maurice Fardel, à Mutrux ; Monsieur Robert Fardel et famille, à Genève ;

Madame et Monsieur Henri Jacot-Fardel, à Concise ;

Madame veuve Georges Fardel et famille, à Chavornay ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Favre et famille, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie,

## Madame Esther FARDEL

née FAYRE

enlevée à leur tendre affection, après quelques jours de maladie, dans sa 77me année.

Mutrux, le 14 janvier 1975.

Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

Apoc. 14 : 13.

Le ciel est ma belle patrie.

L'ensevelissement aura lieu à Mutrux le vendredi 17 janvier.

Culte au temple de Provence, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Corporation neuchâteloise du cycle et branches annexes a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Paul GRABER

membre de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

## Georgette TRAVOSTINO

mère de Messieurs Pierre-André et Eric-Alain, anciens membres actifs de la société.

Pour la cérémonie funèbre, se référer à l'avis de la famille.

Sa vie fut toute de grande bonté, de travail et d'amour.

Repose en paix.

Monsieur Eugène Zehr ; Monsieur et Madame Eugène Gaccon, à Boudry, et leurs enfants ;

Madame Berthe Chase et son fils, à Londres, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Marguerite ZEHR

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à leur tendre affection, après une courte et pénible maladie.

2205 Montezillon, le 14 janvier 1975.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, vendredi 17 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Association neuchâteloise pour le bien des aveugles, La Chaux-de-Fonds (c.c.p. 23-115)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

## Jean FENNER-SERMET

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs dons, ont pris part à son grand deuil.

Hauterive, janvier 1975.

La famille de

Madame

## Angèle HILTBRAND-AUDÉTAT

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur bienveillante sympathie à l'occasion de son deuil, que ce soit par leur présence, par un envoi de fleurs, un don ou un message de condoléances.

Le Landeron, janvier 1975.

## Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** — 23 décembre, Minardi, Martina, fille de Dino, magasinier, Le Landeron, et de Rosanna, née Tesel. 13 janvier, Perrenoud, Jacques-François, fils de Jean-Jacques, médecin, Auvier, et de Françoise-Marcelle-Jeanne, née Molin. 14. De Turris, Sandra, fille de Francesco-Salvatore, vendeur, Neuchâtel, et de Maria-Teresa, née Coi. — 5 janvier, Delachaux, Claude-Christian, né en 1934, sans profession, Neuchâtel, célibataire. 6. Borel née Cornu, Fanny-Mathilde, née en 1900, ménagère, Neuchâtel, épouse de Borel, Georges-André.

## Naissances

François est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Sophie-Isabelle

le 14 janvier 1975

Jean-Claude et Christiane VAUTHIER-RUEDIN  
Maternité Pourtalès Ernest-Roulet 1 Neuchâtel 2034 Peseux

Monsieur et Madame Daniel COUSIN-HOCHSTRASSER ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Eve

le 15 janvier 1975

Clinique Rosengartenweg 18 Sainte-Anne Bertiswilg Lucerne 6023 Rothenburg

Yann a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère,

Cédric-Jean-Pierre

le 14 janvier 1975

Monsieur et Madame Yves DELAMADELEINE  
Maternité Pourtalès La Venelle 2 Neuchâtel 2034 Peseux

Isabelle BURATTO et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur et fille

Sandra

le 15 janvier 1975

Maternité de Landeyeux Biolet 3 (Val-de-Ruz) 2042 Valangin

## AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Salle de la Cité. Ce soir, à 20 h 30,

## Concert Folk

Le groupe anglais « The Pigsdy Hill Light Orchestra » Entrée : Fr. 8.- Etudiants, apprentis, AVS : Fr. 6.- Membres Assoc. CCN : Fr. 4.- Billets à l'entrée.

PARTICIPEZ LE 26 JANVIER A LA RANDONNÉE DU 2ME AGE A CHAUMONT. Ouverte à tous. Renseignements et inscriptions à l'ADEN, tél. (038) 25 42 42.

## OFFRE SPÉCIALE Choux de Bruxelles importés

le filet de 500 g 1.- MIGROS

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- \* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 23.—
- \* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 47.—
- \* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 94.—

(\* soulignez ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



## TOUR DE VILLE

### Subventions fédérales

● LE Conseil fédéral a reconnu l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (I.R.D.P.) à Neuchâtel, comme institution spéciale ayant droit aux subventions au sens de la loi fédérale sur l'aide aux universités, rétroactivement à partir du 1er janvier 1973.

L'Institut a été fondé en 1969 par la conférence des chefs de départements de l'instruction publique romande et du Tessin. Son activité englobe la documentation et l'information à tous les niveaux de l'enseignement jusqu'au passage à l'université. L'Institut complète pour la Suisse romande et italienne les travaux du Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'enseignement, à Aarau.

Les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève assument la charge financière de l'Institut, qui a représenté 950.000 fr. en 1974. La Confédération contribuera dorénavant aux dépenses pouvant être mises en compte dans une proportion de 50 % pour la recherche et de 30 % pour la documentation, l'information et les frais administratifs.

## A quand la fermeture du centre à la circulation?

● MALGRÉ tout ce que les journaux ont écrit à ce sujet, on entend dire, en ville, que la construction prochaine du parc à voitures couvert du Seyon amènera la fermeture du centre de la ville à la circulation. Fermeture non pas seulement le samedi, mais toute la semaine!

Or, la direction de police a donné hier, une fois de plus, des assurances propres à couper court à ces rumeurs: le centre, ou si l'on veut la Boucle de Neuchâtel ne sera fermée au trafic, de manière permanente, qu'à la condition que ledit «parking» soit terminé, que les trolleybus aient remplacé les trams sur la ligne Neuchâtel - Peseux - Corcelles, que d'autres parcs à voitures, proches du centre, aient été créés, notamment au sud de la N5 actuelle, enfin que soit aménagée la petite ceinture devant relier l'Écluse à l'Évole par un tunnel sous la colline du Château. Cette dernière mesure doit faire partie de toutes celles qui seront prises, dans le cadre d'un plan de circulation à l'étude, pour décongestionner les rues entourant le centre fermé à la circulation.

Ce n'est donc pas demain que le centre de Neuchâtel va se transformer en agréable centre commercial naturel où le piéton est roi, comme il l'est en permanence dans la célèbre rue de la Gare de Zurich depuis que seuls les trams s'y aventurent.

G. Mt

### Nomination à la poste de la Cassarre

● LA direction d'arrondissement postal de Neuchâtel a nommé M. Ernest Vuillet, actuellement «buraliste» postal à La Côte-aux-Fées, responsable de l'office postal Neuchâtel 5 Cassarre, pour succéder à M. Blaise Maeder, lui-même transféré à l'office des chèques postaux.

### Qui a vu cet accrochage?

● UN conducteur circulait, dans la nuit de mardi à mercredi, entre 1 h et 1 h 15, faubourg de l'Hôpital au volant d'une auto, de marque Ford Escort. A la hauteur de l'immeuble No 72, son véhicule heurta une voiture en stationnement. Sans se soucier de dégâts, le conducteur continua sa route. Tout renseignement concernant cet accrochage est à communiquer à la police cantonale, tél. (038) 24 24 24.

### Champion romand d'échecs

● UN jeune homme de la ville, Eddy Zahnd, a remporté le 3ème tournoi romand d'échecs, organisé par le club de Sion à l'intention des meilleurs juniors de Suisse romande. A égalité de points avec Claude-Alain Juvet, de Couvet, il a finalement battu son compatriote lors d'un match d'appui.

### Voiture dérobée

● DANS la nuit de lundi à mardi, la voiture Triumph de couleur rouge, portant les plaques NE 64965, a été dérobée faubourg de l'Hôpital, à proximité du service cantonal des automobiles.

### Les sportifs à l'honneur

● LE Conseil communal organisera le 7 février à l'hôtel de ville, la traditionnelle manifestation de l'honneur des sportifs neuchâtelois méritants.

Les champions et leurs familles, les représentants de la presse, le président de l'Association des sociétés de la ville, ainsi que les présidents des clubs et organisations auxquels appartiennent les champions, seront reçus par MM. Jean-Claude Duvanel, président, et Rémy Allemann, directeur des sports.



A gauche, l'explosion. Immédiatement après, les pierres sont descendues le long du couloir qui s'amorce à droite de la première photo. A droite, la chaussée après l'explosion. On remarque à gauche le filet de protection et à droite le barrage de pierres. (Avipress J.-P. Baillo)

## Spectaculaire opération hier matin à la Clusette: 23 kilos de plastic pour vingt tonnes de rochers!

Le 9 janvier, un éboulement dû aux intempéries se produisit à la Clusette. Quelque cinq mètres cubes de roches, passant par-dessus le tunnel actuellement en construction, étaient tombés du versant de la montagne, à environ 100 m du portail est du tunnel, côté Brot-Dessous. La masse rocheuse avait dévalé la pente abrupte sur une distance d'environ 300 m et était venue s'échouer partiellement sur la chaussée qui venait d'être réouverte à la circulation!

A la suite de cet éboulement, la route, assez endommagée, avait dû être à nouveau fermée. Les ingénieurs du service des ponts et chaussées de l'Etat et les équipes techniques découvrirent, lors d'une exploration du flanc de la montagne, là où étaient tombés les rochers, une masse de pierre d'environ vingt mètres cubes en équilibre instable. Après différents sondages et des calculs, on se rendit compte qu'elle pouvait, à tout moment, dévaler la pente et provoquer des dégâts considérables, sans parler des vies humaines ainsi mises en danger. Dès lors, la décision fut prise de faire sauter ces blocs rocheux pour éviter tout risque d'accident.

### PRÉPARER LES LIEUX

Avant de procéder à la destruction de la masse rocheuse, il fallait d'abord débayer les éboulis qui encombraient la chaussée. Après cette opération, on étendit, sur la route, sur environ 50 m, une importante couche de terre mélangée à de petites pierres afin de protéger le revêtement lors de la chute des blocs de pierre. Puis, comme l'éboulement du 9 janvier avait suivi un couloir et qu'on allait faire prendre le même chemin aux débris de l'explosion, on décida de construire un barrage, fait de blocs de pierre «soudés» par des grillages et des fers. Au-dessous de la route, on tendit encore un grand filet afin d'empêcher le mieux possible les blocs d'arriver jus-

que sur la voie ferrée qui serpente à quelque 300 m en contrebas.

### MESURES DE SÉCURITÉ

Les données techniques du problème étant résolues, il fallut penser aux mesures de sécurité. Elles furent extrêmement efficaces et rigoureuses afin d'empêcher le moindre incident. Le jour de l'explosion, toute la région devait être «bouclée». Pour cela, on a installé des postes de contrôle, reliés entre eux par radio et les responsables devaient empêcher quiconque de s'approcher de la zone dangereuse. Ces huit postes étaient placés de chaque côté de la zone, sur la route, au sommet de la montagne, au fond de la vallée et, en face, sur l'autre versant.

### SYNCHRONISATION AVEC L'ENSA...

Mais il ne suffisait pas de s'assurer qu'au moment de l'explosion personne ne se trouve dans la zone dangereuse. Il fallait aussi penser au matériel. En effet, au-dessous de la route, il y a une ligne à haute tension. C'est pourquoi on dut faire appel à l'ENSA afin qu'elle délègue un représentant si une avarie se produisait à la ligne ou à un pylône.

### ... ET LES CFF

D'autre part, comme il était pratiquement impossible d'arrêter le trafic ferroviaire, on décida de procéder à la mise à feu des charges entre le passage des trains. Il fallut donc avertir les CFF qui envoyèrent des hommes, le long de la voie ferrée, pour pouvoir ou débayer cette dernière des obstacles qui pourraient l'encombrer, ou faire stopper les trains en cas d'avarie grave aux installations.

### A L'HEURE H

Tous ces détails mis au point, on put se mettre d'accord sur le jour et l'heure de l'opération. Il fut décidé qu'elle aurait lieu hier, entre 10 h 11 et 10 h 39. On avait posé, dans la masse rocheuse, dix kilos de plastic répartis en neuf charges. A 10 h 12, après le passage du train, le feu vert fut donné: coups de fusil et coups de trompe traditionnels, puis décompte des dix dernières secondes. A 10 h 15, une formidable explosion secoua la vallée. On voyait, d'en face, se détacher quelques pierres, dont une d'au moins un mètre cube, qui se

mit à dévaler la pente. On la suivit des yeux en se demandant où elle s'arrêterait. Elle franchit le barrage, la route, le filet et termina sa folle course 100 m environ au-dessous de la chaussée sur un replat.

### A REFAIRE

Les hommes de l'équipe de contrôle, située au sommet de la montagne, descendirent immédiatement pour voir si toute la masse rocheuse avait été détruite. Hélas, seul un petit fragment s'était détaché! Par radio, les responsables furent mis au courant de la situation. Ils décidèrent alors de placer de nouvelles charges et de recommencer l'opération.

### LA BONNE!

Treize nouveaux kilos de plastic furent «posés» dans les rochers et, à 12 h 05, on procéda à la mise à feu. Cette fois, de nombreux blocs se détachèrent et dévalèrent la montagne, emportant sapsins et feuillus sur leur passage. Par radio, on signalait que la seconde explosion avait parfaitement réussi: les rochers étaient complètement détruits. Puis, une équipe descendit par le même chemin que les pierres afin de

### BEVAIX

#### Au corps des sapeurs-pompiers

(c) Atteints par la limite d'âge, le capitaine Jacques Brunner et le fourrier Gaston Monnier ont quitté leurs fonctions à fin 1974. Pour leur remplacement, les autorités compétentes ont nommé le premier-lieutenant Jean-Claude Dubois au grade de capitaine et le caporal Pierre-André Steiner au grade de fourrier. Il n'y a pas d'autres modifications au sein de l'état-major et le premier-lieutenant Henri Brunner conserve la fonction d'adjudant.

#### Echos d'Auvernier

(c) Du bois-gentil en fleurs, une touffe de primevères épanouies, un tapis de boutons d'éranthes, c'est ce qu'offrait aux yeux émerveillés ce 14 janvier. Tous jours plus conviviaux des bienfaits de leur exercice hebdomadaire, les «gymnastes» du troisième âge se sont retrouvées, en nombre, avec plaisir mardi.

«purger» le terrain en décrochant tous «cailloux» qui s'étaient arrêtés à flanc de côte.

Après la purge du terrain, tout le monde se retrouva sur la chaussée, à l'endroit précis du passage des débris. Un bref rapport de l'équipe de purge informa chacun des résultats détaillés de l'opération. Comme il restait deux gros blocs dans la pente, on décida de maintenir en place le système de sécurité et de les faire sauter dans l'après-midi.

### A QUAND LE TUNNEL?

Si, après l'éboulement du 9 janvier, des mesures rapides et draconiennes ont été prises afin de rouvrir la route à la circulation le plus rapidement possible (en principe ce week-end), il faut reconnaître que la Clusette reste un endroit dangereux. En effet, la roche est très friable et des éboulements seront toujours possibles. La solution du tunnel routier, décriée par certains, reste donc la plus raisonnable et supprimera un danger certain pour les automobilistes.

E. OTHENIN-GIRARD



Le couloir le long duquel les blocs de rochers descendent. On distingue des pierres qui roulent (Avipress J.-P. Baillo)

## Le président de Saint-Aubin-Sauges est catégorique: le tassement ne signifie pas la crise économique

Quelles sont les conséquences de la politique d'austérité pour les communes? Comment expliquer la tendance à refuser systématiquement toute dépense nouvelle? Où en est-on dans le domaine de la collaboration intercommunale? Ces questions et d'autres, ont été posées à M. René Chevalley, président du Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges.

Comme en témoigne le Centre scolaire secondaire de la Béroche, le refus des crédits est à la mode. On en connaît mal les motivations, mais lorsqu'on explique le pourquoi des choses, le peuple comprend. Les relations entre le législatif et l'exécutif? On peut citer l'exemple du plan d'aménagement du territoire mis au point durant six ans, avec l'aide de spécialistes. Le législatif, a refusé jusqu'ici de l'adopter et à fin janvier, une commission élargie présentera un rapport, mais en revanche, il a dit «oui» au règlement d'aménagement.

Certains conseillers généraux expliquent leur position par le manque d'information. En fait, ne s'agirait-il pas plutôt d'un manque d'intérêt? Ou faudra-t-il convoquer plus souvent le législatif? Les opposants estiment que le plan proposé ne voit pas assez grand en vue de l'élévation de la population de 1500 âmes en dix ans. M. Chevalley, qui souhaite l'adoption du plan d'aménagement, tel qu'il a été élaboré, en admettant toutefois la possibilité de certaines modifications justifiées, estime que la population, contre toute prévision, non seulement s'est stabilisée, mais encore a tendance à diminuer légèrement. Des logements sont libres, les offres d'emplois sur place sont limitées dans la période actuelle.

Le Conseil communal désire que le terrain de 15.000 mètres carrés acheté à l'Etat et situé au bord du lac, soit placé en zone protégée. Certains préféreraient le voir classer en zone d'affectation spéciale au risque qu'à l'avenir de nouvelles autorités ne décident de l'utiliser, par exemple, à la construction de tours, ce qui porterait atteinte à la protection de l'environnement tout en coupant le village en deux.

### UNE STABILISATION SALUTAIRE

La conjoncture actuelle? M. Chevalley est formel: le «tassement» ne signifie pas la crise économique. On assiste plutôt à une stabilisation, à la fin de l'euphorie de croissance qui répond à un vœu exprimé depuis des années par la majorité de la population.

Certes, au cours des mutations structurelles, certaines entreprises «surgonflées» subiront une cure d'amaigrissement et d'autres disparaîtront ou devront se reconstruire, mais ce sera salutaire. La Suisse, estime-t-il, fera à la concurrence internationale, devra miser

sur la qualité et le patronat, pour faire face à la nouvelle situation et faire preuve d'imagination.

Le président de l'exécutif est optimiste: la commune mise sur une économie diversifiée, saine; les gros investissements consentis (épuration, instruction publique, routes, etc...) couvrent largement les besoins actuels. Toutefois, la période d'austérité qui permet de souffler, ne devra pas se traduire par une politique des «caisses vides». Il s'agira d'adopter un nouveau rythme de croissance tenant uniquement compte des besoins à court terme, de refuser toute dépense superflue, mais aussi de prévoir l'avenir. Par exemple, en encourageant l'initiative privée par l'implantation de nouvelles industries légères, non polluantes. A ce sujet, il serait souhaitable que les chefs d'entreprises du lieu se penchent sur la question, par exemple en étudiant la possibilité de procéder à des échanges de terrains en vue d'une nouvelle distribution des zones industrielles et agricoles.

### COLLABORATION INTERCOMMUNALE

Un autre problème: celui de la collaboration intercommunale avec les localités voisines, si nécessaire en période d'austérité. Sa position: cette collaboration est le meilleur moyen de défendre la «sacro-sainte» autonomie communale.

A Saint-Aubin-Sauges, d'immenses efforts ont déjà été faits en faveur d'une telle collaboration et si pour les écoles et l'épuration, on est parvenu à une entente fructueuse, en revanche on a échoué malheureusement dans le domaine des services industriels (électricité et eau), Gorgier ayant préféré faire cavalier seul.

Le président de l'exécutif ne tient pas à jeter la pierre sur quiconque, mais regrette les occasions manquées:

— Nous nous verrons, sans doute, dans l'obligation de renoncer à notre réseau d'électricité, mais nous sommes toujours prêts à collaborer dans d'autres domaines (eau et épuration) avec les communes voisines, pour la solution de problèmes communs.

L'idéal, bien sûr, serait la fusion, à long terme, des cinq communes de la Béroche (Saint-Aubin-Sauges, Gorgier, Vaumarcus, Montalchez, Fresens). Mais M. Chevalley constate que les esprits ne sont pas mûrs, surtout sur le plan affectif, pour une telle fusion, comme en témoignent les difficultés auxquelles on se heurte pour résoudre certains problèmes.

Sa conclusion: le plus raisonnable, pour l'heure, est d'étendre la collaboration intercommunale dans tous les domaines où cela sera profitable à chacun.

Cette collaboration devra tenir compte de l'intérêt général et pas seulement de certains intérêts particuliers.

Bref, la collaboration intercommunale, qui permet la solution de problèmes communs précis, tout en favorisant le regroupement de communes voisines dans des domaines pratiques, est le meilleur moyen de défendre, dans un esprit de solidarité, l'autonomie communale.

Jaime PINTO

## Ah, les soldes!

On les voit de loin ces grands prix barrés, inscrits à côté des autres: ceux des soldes bien sûr! Significatifs également les longs étalages de vêtements pêle-mêle, en tas informes, multicolores, puis les séries de chaussures, les articles de ménage, les appareils électriques, les tapis, etc... Une abondance de marchandises à acheter au rabais et qui donne un peu l'image d'un pays de Cocagne.

Ce sont donc les soldes! Et comme chaque fois, ils ont attiré toutes les femmes, de la plus riche à la plus pauvre, en passant par la ménagère pratique, l'intellectuelle ou la rêveuse. Même celles qui sont pressées jettent un coup d'œil en passant. Car on ne sait jamais...

Et il fallait voir cette animation, hier matin, dans les grands magasins: il y a celle qui se promène nonchalamment d'un rayon à l'autre, ne sachant au juste ce qu'elle veut acheter; l'autre, tout énérvée

en découvrant le petit manteau dont elle rêve depuis longtemps, bien coupé, de sa couleur préférée et soldé justement... Il y a aussi celle qui ressent un pincement au cœur quand la bonne occasion lui passe sous le nez, comme ce chemisier. C'était le seul de sa taille! Il aurait donné une note si élégante à son vieux tailleur de l'an passé... Hélas! Cette merveille de chemisier se chiffonne entre les mains d'une autre cliente qui n'en finit pas de le regarder, de le toucher. Cela devient irritant...

Il y a aussi celle qu'on entend soupirer parce que, dans la cabine d'essayage, il faut se dépêcher, il fait chaud et que dans l'air traînent des odeurs de transpiration.

Enfin, si l'on pouvait apercevoir ce qui se passe dans toutes ces tentes, on en verrait des calculs époustouflants, des additions se faire et se défaire à une vitesse qui ferait peur à bien des maris! C.B.



De bonnes affaires à la pelle?

(Avipress J.-P. Baillo)

## Les raisons de la suppression de l'escompte «fiscal» à Neuchâtel

Les contribuables de Neuchâtel vont devoir prendre de nouvelles habitudes. Désormais, ainsi qu'en a décidé le Con-

seil général l'autre soir, après un débat de pure technique fiscale, ils recevront comme bien d'autres communes, tout d'abord un bordereau dit partiel (environ la moitié du bordereau total 1974) à payer jusqu'au 30 avril, avec un dernier délai d'un mois. Puis, quelques mois après, ils trouveront dans leur boîte aux lettres le solde de leur dû fiscal qui leur parviendra pour être réglé au 31 octobre avec le délai légal de trente jours également.

Parallèlement disparaîtra l'escompte de 3 % accordé aux paiements des impôts faits jusqu'au 31 juillet selon le système actuel.

Cet escompte, qui fut de 2 avant de passer à 3 %, et que le canton de Genève met en vigueur pour la première fois, permettait à la ville de Neuchâtel de disposer d'argent frais vers le milieu de l'année, à un taux à peu près identique à ceux pratiqués sur le marché financier.

Il faut bien se rendre compte que depuis trois ans, parce que ce 3 % paraît ridicule comparé aux taux usuellement pratiqués, le nombre des contribuables qui se dépêchaient d'acquitter leurs impôts, ou une partie de ceux-ci, avant le 31 juillet, avait baissé.

En outre, ce n'était pas toujours les mêmes, ce qui rendait ces rentrées fiscales très fluctuantes dans leur montant. A tel point que le service des finances de la ville n'en retirait que des incertitudes quant au total dont il pourrait disposer. Il est en effet malaisé d'élaborer des budgets quand on ne sait pas combien on aura réellement dans la caisse!

Puisque la loi cantonale donne aux communes la possibilité de se faire payer la moitié des impôts au printemps, avec force obligatoire puisque le bordereau partiel doit être acquitté au plus tard le 30 mai, pourquoi Neuchâtel, qui ne nage pas dans l'or ces temps, ne l'aurait-il pas saisie? Les raisons qu'avait eu, jadis, le Conseil général d'introduire le principe de l'escompte n'ont plus cours et cette suppression permettra de faire pour environ 600.000 fr. d'économies. En outre, au milieu du printemps, la trésorerie communale disposera des 20 millions de francs que représenteront

les bordereaux partiels des contribuables neuchâtelois.

Enfin, il faut se souvenir qu'avec l'échéance actuelle du 5 décembre avec délai légal de 30 jours, des contribuables payaient leurs impôts non plus dans l'année courante, mais au début de la suivante. Or, les budgets de trésorerie concernent l'année civile. Il suffisait donc qu'un certain nombre de contribuables, plus ou moins important, attendent le 5 janvier pour payer leurs impôts, pour que les comptes de la commune en soient perturbés dans des budgets.

C'est pour toutes ces raisons, largement expliquées hier au cours de la conférence de presse mensuelle du Conseil communal, que l'exécutif a décidé d'introduire l'impôt communal en deux tranches en supprimant l'escompte habituel.

G. Mt

## L'exemple de Genève

Alors que la Ville de Neuchâtel vient de supprimer l'escompte fiscal de 3 % qu'elle accordait auparavant aux contribuables qui s'acquittaient de leur redevance avant le 31 juillet, Genève, elle, introduit précisément une manière de prime dégressive pour les impôts cantonaux et communaux aux bons contribuables.

Dans une lettre que ceux-ci ont reçue ou vont recevoir, le département des finances genevoises indique que le Conseil d'Etat «vient de décider de compter aux contribuables dès le 1er janvier 1975, un escompte variable, lorsqu'ils effectuent des paiements mensuels sur leurs impôts cantonaux et communaux, de la manière suivante: 3 % sur les versements faits pendant le premier trimestre, 2 % sur les versements faits pendant le second trimestre, et 1 % sur les versements effectués pendant le troisième trimestre».

## ENCHÈRES

Office des poursuites du Val-de-Ruz

### ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites du Val-de-Ruz vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 22 janvier 1975, dès 14 h 30, à Cernier, collège primaire, rue de Chasseral 1 (rendez-vous des amateurs dans le hall), les biens ci-après désignés, appartenant à des tiers :  
1 mobilier de salon composé de 6 fauteuils (éléments), 1 pouf, imitation cuir ; 1 table de salon dessus céramique-mosaïque ; 1 paroi murale avec rayon TV, noyer ; 1 mobilier de salon composé de 2 fauteuils, 1 divan, tissu bleu, accoudoirs skai noir.  
La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des poursuites du Val-de-Ruz

## IMMEUBLES

A vendre à Fenin notre dernier

### APPARTEMENT

4 PIÈCES . . . . Fr. 130.000.—  
GARAGES . . . . Fr. 14.000.—

Nous vous offrons un magnifique appartement bénéficiant d'un cadre de verdure et d'un maximum de tranquillité, ceci à moins de dix minutes du centre de Neuchâtel.  
L'agencement très soigné comprend : machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique 4 plaques, grand frigorifique, tapis tendus dans toutes les pièces.  
Financement hypothécaire 80 %.

VISITE SUR RENDEZ-VOUS  
FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR  
Trésor 9, Neuchâtel -  
Tél. (038) 24 59 59.

A vendre à Gorgier

### terrain pour villa

1200 m<sup>2</sup>, complètement équipé, vue imprenable.

Fiduciaire  
Robert & Bregnard S.A.,  
fbg du Lac 2, Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 17 17.

## VOTRE VILLA POUR MOINS DE 270.000 FR.S!

au lotissement de la Petite-Fin  
à Cortaillod  
(sortie du village direction Bevaix)

Chaque villa, de 6½ pièces,  
est complètement équipée  
avec cuisine moderne,  
douche et salle de bains séparées,  
cheminée de salon, garage-place-de parc,  
jardin privé  
et terrain collectif arborisé

Habitable au printemps.  
Hypothèques 70% à disposition.

PRIX CLÉS EN MAIN

VISITEZ LA VILLA PILOTE  
Jeudi 16 janvier de 18 h à 22 h  
Samedi 18 janvier de 10 h à 12 h  
et de 14 h à 20 h

#### Renseignements:

Mädli & Challandes Ing. S.A.  
Cuis Jeanrenaud 54  
2003 Neuchâtel  
Tél. (038) 31 64 64

Jaunin & Lambelet  
Architectes dipl. EPF-SIA  
Petite-Fin, 2016 Cortaillod  
Tél. (038) 42 34 27

#### VALAIS

à 3 km d'OVRONNAZ, à vendre  
directement du constructeur

### 5 chalets

tout confort, habitables été 1975.

Pour renseignements :  
Jean ZEFFERER, menuiserie,  
construction de chalets,  
3941 NOES/Sierre.  
Tél. (027) 5 42 63.

A VENDRE à l'ouest de Neuchâtel

### ATTIQUE

Convient parfaitement à personnes de profession libérale. Attique de 9 pièces sur 2 niveaux (1 entrée par niveau), 2 garages, plus place de parc extérieure.

Surface habitable 308 m<sup>2</sup>. Surface terrasse 214 m<sup>2</sup>. Cave indépendante de 22 m<sup>2</sup>.

Agencement luxueux comprenant : armoires incorporées, cheminée de salon, 2 cuisines, 3 salles d'eau + W.-C.  
Prix de vente à discuter.

Faire offres sous chiffres CY 3585 au bureau du journal.

A vendre à Saint-Blaise pour cause de changement de situation,

### villa de 5 pièces

intérieurement entièrement rénovée. Prix de vente : Fr. 270.000.—  
Nécessaire pour traiter : Fr. 70.000.—

Faire offres sous chiffres BX 3584 au bureau du journal.

A vendre à Colombier

### TERRAIN

de 3680 m<sup>2</sup>, en zone agricole.  
Prix de vente : Fr. 100.000.—

Faire offres sous chiffres AW 3583 au bureau du journal.

Ecrivez en vente au bureau du journal

Nous construisons

## votre habitation familiale « CLÉS EN MAIN »



**5 ½ pièces** Cuisine agencée, cheminée de salon, tapis tendus, garage

Prix forfaitaire Fr. 190.000.—

**4 ½ pièces** même conception

Prix forfaitaire Fr. 170.000.—

VISITE ORGANISÉE LE SAMEDI 1er FÉVRIER DE 14 H A 17 HEURES

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 87-236  
ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA » 2, fbg du Lac - 2001 Neuchâtel

## A LOUER

A LOUER

### A Neuchâtel :

rue des Moulins, appartement de 1 pièce, cuisine, sans confort, libre tout de suite. Fr. 130.—

rue des Carrels, appartement de 3 pièces, cuisine installée avec cuisinière à gaz frigo, machine à laver la vaisselle, bains-toilettes, balcon et cave, dès le 24 mars. Fr. 505.— + 100 fr. charges.

### A Cormondrèche

2 studios, cuisinette installée, douche-toilettes, dès le 24 février et 24 mars. Fr. 235.— + 30.— charges.

### A Peseux :

appartement 2 pièces, cuisine, bains, cave, confort, libre tout de suite. Fr. 385.— + 60.— charges.  
appartement de 3 pièces, cuisine, bains, cave, confort, dès le 24 mars. Fr. 460.— + 75.— charges.  
S'adresser à l'Agence 13 + 13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

### 1 studio

location mensuelle, sans charges, 310 fr.

### 1 appartement

de 2 ½ pièces  
location mensuelle, sans charges, 455 fr.

### 1 appartement

de 3 ½ pièces  
location mensuelle, sans charges, 515 fr. libre dès le 1er avril 1975.

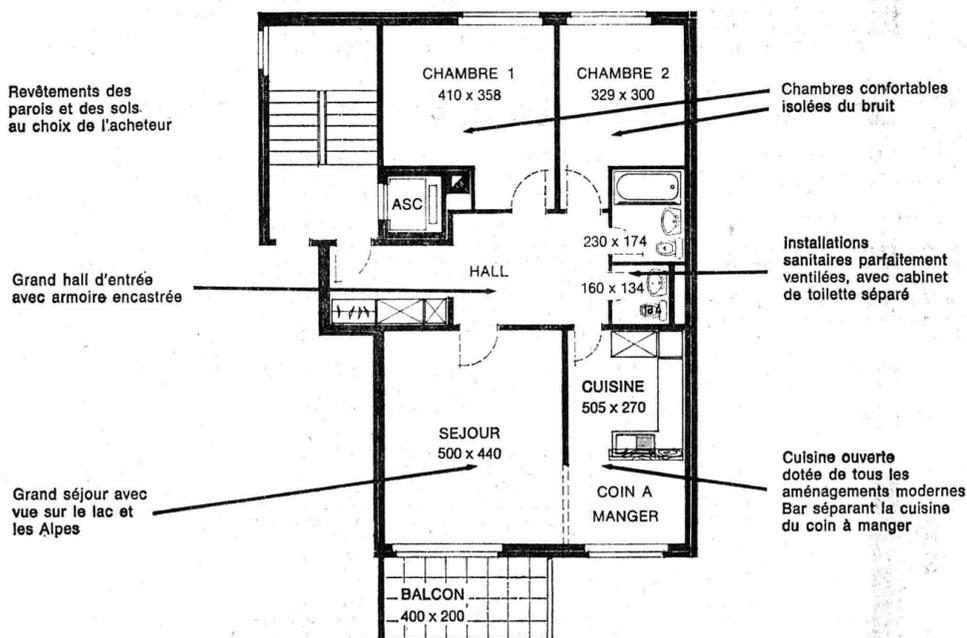
Fiduciaire Sella & Mayor  
Trésor 9 - Neuchâtel  
Tél. (038) 24 59 59.

## Résidence LES VIGNOLANTS

Monruz

Chemin des Vignolants, par route de Champréveyres

Cet appartement de 3 1/2 pièces sera à vous  
pour 164.000 francs seulement  
grâce à Patria Vie, Bâle



Avant d'acheter un appartement, il est nécessaire de contrôler soigneusement la qualité générale de la construction, plus particulièrement l'efficacité des isolations thermiques et phoniques. Il importe aussi de comparer la disposition des pièces et leur grandeur; de connaître

l'équipement général des cuisines et salles de bains. Sans oublier la situation et l'ensoleillement. Enfin, compte tenu de tous ces éléments, il s'agit de comparer les prix. Pour un appartement de 3 pièces et demi (94 m<sup>2</sup>) d'une qualité irréprochable, voici le nôtre!

#### FINANCEMENT ASSURÉ A 75 %

Pour tous les renseignements complémentaires

ENTREPRISE S. FACCHINETTI S.A.

Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel.

Téléphone (038) 25 30 23.

VISITE DE L'APPARTEMENT PILOTE  
OUVERTE AU PUBLIC

DIMANCHE 19 JANVIER DE 14 H A 16 H 30  
ou sur rendez-vous.

L'offre du mois.

A vendre à Nods,

## maison de vacances

luxueuse, construction neuve. Entrée en jouissance environ juillet 1975, 989 m<sup>2</sup> de terrain, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Prix de vente : Fr. 160.000.—

Tous renseignements chez

## Monbaron + Moser

**+ M**  
2500 Bienne  
Rue de la Gare 14  
Hôtel Elite 2e étage  
Tél. (032) 23 23 23

A vendre, dans un groupe de 4 villas jumelées en construction, dans un quartier tranquille sur les hauts de Saint-Blaise, d'où la vue est imprenable :

**une villa Fr. 330.000.—**

(possibilité de location-achat)

**une villa Fr. 350.000.—**

Surface 150 m<sup>2</sup>. Grand séjour avec terrasse, cheminée de salon, cuisine entièrement équipée.

Chaque villa est équipée d'un parking couvert pour 2 voitures. Financement assuré. Entrée en jouissance à convenir.

Visite de la villa pilote sur rendez-vous

S. Facchinetti, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel.

Tél. (038) 25 30 23.

Michel Turin S.A. rue Charles-Perrier 3, 2074 Marin.

Tél. (038) 33 20 65.

A vendre

### villas à Peseux

situation exceptionnelle. S'adresser à M. Yves Hulim,  
Tél. (038) 31 74 64.

A vendre à La

Neuveville

### maison

de 3 appartements actuellement pensionnat de jeunes filles de l'école de commerce. Chauffage central au mazout, salles de bains, etc. Situation en plein centre, possibilité de transformation pour n'importe quel commerce. Les intéressés s'informer par écrit à l'agence Franz Wältli 3273 Kappelen (Bienne).

A vendre ou à louer à Saint-Blaise, magnifique

### 4 pièces

confort moderne, 2 salles d'eau, piscine chauffée, très belle vue et tranquillité.

Tél. heures de bureau (038) 33 55 55  
Touraine S.A.

## BEVAIX

à 12 km à l'ouest de Neuchâtel  
Résidence Les Epinettes

## Appartements à louer

de 2, 3 et 4 ½ pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE :

SUR RENDEZ-VOUS



FIDUCIAIRE

Renseignements  
et location :

13, rue du Château  
NEUCHÂTEL

Antonietti  
et Böhlinger  
Tél. (038) 24 25 25

Lire la suite des annonces classées en page 6

# Coop Hit

15.1. - 21.1.1975

suchard  
express  
bas prix  
permanent Coop  
boîte  
de 1000 g **7.40**  
prix indicatif:  
10.40

## Café calypso



**NOUVEAU**  
Café racé,  
fortement torréfié,  
à l'arôme  
généreux.  
Un café plein de  
tempérament.

250 g  
**2.10**  
au lieu  
de 2.60

## Café excellento



Un mélange  
bien équilibré,  
particulièrement  
apprécié pour  
son arôme  
riche et soutenu.

250 g  
**2.40**  
au lieu  
de 2.90



Jus d'orange  
**happy day**  
brique  
de 1 litre

**1.15**  
au lieu  
de 1.40

## Café bonsoir sans caféine



Le café léger  
de haute qualité,  
sans caféine,  
à l'arôme parfait.

250 g  
**2.40**  
au lieu  
de 2.90

## Café soluble INCAROM



bocal  
de 685 g

7.90  
**7.90**  
au lieu  
de 14.10



Jus d'orange  
**Exotic**

bouteille  
de  
1 litre  
**1.45**  
au lieu  
de 1.60



Jus d'orange  
**MONDIAL**

bouteille  
de  
1 litre  
**1.60**  
au lieu  
de 2.20



**Epinards**  
hachés,  
prêts à servir

600 g  
**1.30**  
au lieu  
de 1.70



**Florida Orange Juice**  
concentré 1 + 4  
= 1 litre de jus d'orange

le gobelet de 220 g  
**1.15**  
au lieu  
de 1.30

⊘ Prix net - Coop se met en quatre ⊘

5101 W 3

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Selon des statistiques faites en 1974 Les femmes se marient plus tôt que les hommes

La population de La Chaux-de-Fonds atteignait 41.594 âmes, en date du dernier recensement cantonal, le 15 décembre, soit une diminution de 210 habitants par rapport à fin 1973, diminution qui s'explique par un grand nombre de départs de la localité. Car, paradoxalement, la statistique pour l'année dernière de l'état civil montre que l'on a enregistré davantage de naissances que de décès (645 contre 503).

Il est intéressant de se pencher davantage sur le tableau dressé par l'arrondissement de la localité. On y relève qu'il y a eu en 1974, au chapitre des naissances, 300 garçons et 310 filles légitimes, et 20 garçons et 12 filles illégitimes. On a également compté 3 bébés mort-nés, de sexe féminin. Soit au total 645 (y compris 233 enfants étrangers).

Il y a eu 503 décès durant cette année, soit huit bébés de moins de un an et trois mort-nés, un enfant de moins de dix ans, quatre jeunes âgés entre 15 et 19 ans, cinq entre 20 et 29 ans, sept personnes ayant entre 30 et 39 ans, vingt entre 40 et 49 ans, 46 entre 50 et 59 ans, 100 entre 60 et 69 ans, 158 entre 70 et 79 ans, 135 entre 80 et 89 ans et 16 ayant 90 ans et plus. Sur ces 503 décès, 248 concernent des habitants de sexe masculin, c'est-à-dire pratiquement la moitié.

### L'AGE RESPECTABLE

Une constatation s'impose: on meurt vieux dans le Jura neuchâtelois. En effet, 194 décès concernent des personnes ayant moins de 70 ans et le reste (309) ceux qui ont dépassé la septantaine.

Enfin, il y a eu 536 mariages en 1974, se répartissant comme suit: cinq adolescentes de 17 ans, 15 jeunes filles et un jeune homme de 18 ans; 18 femmes et cinq hommes de 19 ans; 25 femmes et 12 hommes de 20 ans; 31 femmes et 18 hommes de 21 ans; 23 femmes et 31 hommes de 22 ans; 23 femmes et 17 hommes de 23 ans; 17 femmes et 27 hommes de 24 ans; 39 femmes et 68 hommes ayant entre 26 et 30 ans; dix femmes et 17 hommes ayant entre 31 et 35 ans; 16 femmes et 12 hommes ayant entre 36 et 40 ans; sept femmes

et neuf hommes ayant entre 41 et 45 ans; quatre femmes et quatre hommes ayant entre 46 et 50 ans; sept femmes et dix hommes ayant entre 51 et 60 ans; et quatre femmes et six hommes ayant plus de 60 ans.

### L'AGE IDEAL

Les jeunes filles se marient plus rapidement que leurs compagnons. Jusqu'à l'âge de 20 ans, on a en effet 63 femmes dont les plus jeunes ont 17 ans, contre 18 hommes. Ensuite, on assiste jusqu'à 25 ans, à une certaine stabilisation (118 femmes et 124 hommes). La différence est très nette, mais dans l'autre sens, entre 26 et 30 ans: l'âge idéal pour les hommes (68 contre 39 femmes). Dès 31 ans, la moyenne est sensiblement identique pour les deux sexes, comme on peut le voir en examinant le tableau publié ci-dessus (48 femmes se sont mariées l'année dernière contre 58 hommes).

On remarque donc deux tendances de cette statistique: les femmes se marient souvent très jeunes, entre 17 et 20 ans; les hommes, eux, préfèrent attendre un âge plus mûr (à partir de 22 ans). Fait curieux, 24 ans ne semble pas être l'âge souhaité par eux (17 seulement), alors que les autres années paraissent être plus accessibles à la vie conjugale.

Ny.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds 13 janvier

Promesse de mariage: Marzo, Giuseppe, maçon et Todeschini, Lorenza Angela.

Décès: Kissling, née Kühne, Fanny, née le 1er juin 1890, veuve de Paul René.

### 14 janvier

Naissances: Valsangiaco, Marco Michele Roland, fils de Natalino, employé de commerce, et d'Eliane Marie Jeanne, née Simon; Sauser, Geneviève, fille de Daniel Robert, dessinateur géomètre, et de Ginette Françoise, née Scheuch; Jeanbourquin, Patrick Jean-Pierre, fils de Georges Pierre Joseph, employé de commerce, et de Micheline Denise, née Bouille; Strauven, Pascal Christophe, fils de Pierre André, mécanicien de précision, et de Marie Claire Elisabeth, née Gard; Pramparo, Lucia, fille de Liviano, maçon et de Maria, née Monestier; Schmid, Raffaele Adolfo, fils de Marco Stefano, mécanicien, et de Clara Assunta, née Santoro; Tettamanti, Yves, fils de Serge François, médecin et de Verena Katharina, née Fuchs.

## Au tribunal de police Deux versions bien différentes pour un accident

Parmi les affaires dont s'occupe la justice, beaucoup concernent des accidents de la circulation. Quoi de plus normal, d'ailleurs, que ces affrontements entre conducteurs, pour des fautes souvent bénignes, lorsque l'on connaît les incidences sur le plan civil et le règlement des dommages par les assurances. Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, qui siègeait hier sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de Mme Suzy Willener, secrétaire-greffier, a dû s'occuper de l'un de ces cas qui opposait G.H. et Mlle D.B., le premier étant prévenu d'infraction à la LCR et OCR, la seconde d'infraction à la LCR.

### QUI A RAISON ?

Que de monde d'ailleurs, lors de cette séance, qui voyait la présence de deux plaignantes, l'automobiliste et sa passagère, de trois témoins et du second conducteur assisté d'un avocat! On reprochait à Mlle B. de ne pas avoir pris toutes les précautions en dépassant un autre véhicule, ce qu'elle conteste formellement. Au début du mois de septembre, vers 16 h, elle circulait rue du Grenier en direction nord. A proximité des courts de tennis, elle remarqua deux voitures stationnées sur le bord de la chaussée, et entreprit leur dépassement. Lors de cette manœuvre, son véhicule fut alors heurté par l'une

des autos qui s'engageait sur la gauche pour gagner une place de parc. Machine qui, dira-t-elle encore, n'avait aucun indicateur de direction enclenché.

Cet automobiliste, H.H., estime lui aussi n'avoir commis aucune erreur. Alors qu'il empruntait la rue du Grenier, il dut s'arrêter pour laisser passer les véhicules venant en sens inverse, tout en ayant signalé son intention. C'est lorsqu'il repartit, après s'être placé en ordre de préférence, que sa voiture fut tamponnée. Deux thèses qui s'affrontent:

Dans les accidents, il est rare qu'on soit tous d'accord, philosophe le juge.

Dépassement téméraire d'une part, absence d'indication de l'autre. Qui croire? L'une des co-plaignantes est plus catégorique, puisqu'elle avait pris place à côté de Mlle B. et faisant allusion aux déclarations des témoins dont un seul d'ailleurs assista au choc puisqu'il se trouvait derrière l'auto de G.H.:

Ces trois messieurs ont réussi à nous «torpiller» ce jour-là, parce que nous étions deux femmes. Mais on ne va pas se laisser faire!

De fait, elles se défendront avec vigueur, ce qui laissera le président perplexé. Leur théorie, lancée avec sincérité, comme celle de l'autre prévenu,

laisse planer un doute. Le jugement sera rendu ultérieurement.

### AUTRES JUGEMENTS

L.G. qui était poursuivi pour ivresse au volant, a été condamné à 20 jours d'emprisonnement et il payera 300 fr. de frais. Lucien Gaiffé supportera en outre les frais de la publication du jugement; Mme C.S., pour infraction à la LCR et à la loi fédérale sur la police des chemins de fer, par défaut, à 50 fr. d'amende et 80 fr. de frais.

J.D.B., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, à huit jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 120 fr. d'amende et 220 fr. de frais; P.L., pour infraction à la LCR et OCR, à 50 fr. d'amende et 35 fr. de frais.

R.K., pour abus de confiance, est condamné à vingt jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans et payera 80 fr. de frais. Le plaignant, qui d'ailleurs retira sa plainte, avait demandé à K. de lui servir une pierre sur une bague, bijou qu'il ne devait pas revoir. Le condamné lui avait affirmé qu'il était bijoutier. Ce n'est que beaucoup plus tard que R.K. devait se rappeler qu'effectivement il avait peut-être reçu cette pièce. Le tribunal ayant acquis la conviction que l'on se trouvait bien devant un abus de confiance, rendit un jugement en conséquence, octroyant toutefois les sursis mais avec un délai d'épreuve prolongé.

R.P., pour infraction à la LCR et OCR, à 60 fr. d'amende et autant de frais; R.D., pour infraction à la loi fédérale sur l'établissement et le séjour des étrangers, à 20 jours d'emprisonnement, réputés subis par la détention préventive, avec sursis pendant deux ans, et à 100 fr. de frais. Ph. N.

### LE LOCLE

#### Baraque en feu

(c) Hier peu avant 15 h, une baraque en bois, sise sur les Monts, a été la proie des flammes. Malgré l'intervention des premiers secours du Locle, la baraque a été complètement détruite par le feu.

#### Etat civil du Locle 13 janvier

Naissances: Fleury, Patrick, fils de Pierrot André, mécanicien-automobile, et de Marie Bernadette Alice, née Marchand. Décès: Simon, Henri Albert, né le 12 mars 1908, retraité; Mathy-de-L'Endroit, Maurice Edouard, artiste-peintre, veuf d'Emilie Louise, née Rochedieu.

### Des pommes de terre pour les paysans de La Sagne

(c) Au cours des prochaines semaines, 500 tonnes de pommes de terre seront offertes à plus de 1000 paysans de montagne. Plus de 100 communes seront visitées par le «Patates-Express», convoi qui a commencé sa tournée en Suisse par une escale à Fluehli, une petite commune lucernoise, où 17 paysans de montagne ont reçu 13.500 kilos de pommes de terre. La seconde localité à être à l'honneur sera La Sagne où 33 bénéficiaires seront servis le 22 janvier.

Cette campagne a été lancée par Coop-Suisse à la suite du gel et des mauvaises récoltes de pommes de terre dans les régions de montagnes. Un appel, lancé au public, permet de recueillir quelque 500.000 fr. alors que les organisateurs en espéraient 200.000! La moitié de l'argent recueilli (250.000 fr.) a permis d'acheter des pommes de terre et le solde a servi à distribuer du foin aux paysans de montagne.

### Bal du petit Nouvel-An

(c) Samedi soir, à la salle de gymnastique, la fanfare «L'Espérance» a organisé le bal du petit Nouvel-An. Cette soirée a attiré un nombreux public et chacun a pu s'amuser dans une bonne ambiance aux sons de l'orchestre «Alberty's».

### Bientôt les soirées scolaires

(c) Les élèves des classes du Crêt préparent activement les programmes qu'ils présenteront lors des soirées fixées au 24 janvier à La Sagne et au 1er février aux Ponts-de-Martel. Ces manifestations sont placées sous la responsabilité des enseignants de l'Ecole secondaire intercommunale des Ponts-de-Martel et de La Sagne.

### A LOUER

A louer tout de suite, à Cortaillod, bel et confortable

#### appartement de 2 pièces

cuisinette, salle de bains, cave. Loyer mensuel: Fr. 333.— plus acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15) tél. (031) 42 42 26.

A louer, à Areuse, dès le 24 janvier 1975,

#### appartement 3 pièces confort

Loyer mensuel: Fr. 425.— charges comprises. Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, centre ville,

#### LOCAUX COMMERCIAUX

40 à 60 m2 au gré du preneur. Convientrait pour bureau ou atelier.

Faire offres sous chiffres ND 3507 au bureau du journal.

A louer à l'ouest de Bevaix,

#### appartement

de 3 1/2 pièces dans petit local soigné, cuisine équipée, grand balcon.

Loyer mensuel: Fr. 420.— Acompte de charges: Fr. 80.—

Pour traiter et visiter: Etude Claude-Edouard Bétrix, notaire, 2017 Boudry, tél. 42 22 52.

### A louer appartement

de 3 pièces, dès le 1er mai 1975, Marrière 38, à Hauterive. Prix mensuel: Fr. 467.— toutes charges comprises. S'adresser à l'Etude de Me André Hänni, L.-Robert 88 a, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 55.

### FIDIMMOBIL AGENCE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE S.A. GÉRANCES

A louer

#### A la rue de Champrévères 1, Neuchâtel

1 magnifique appartement de 6 pièces comprenant tout le confort moderne, cuisine agencée. Loyer Fr. 942.— Place de parc intérieure Fr. 65.—

#### Rue des Parcs 42, Neuchâtel

appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire. Loyer Fr. 811.— Place de parc intérieure Fr. 70.—

#### Rue des Parcs 42 a, Neuchâtel

1 appartement de 3 pièces, libre dès le 1er avril. Loyer Fr. 642.—

#### Rue des Sablons 35, Neuchâtel

Appartement de 5 pièces, libre dès le 1er février. Loyer Fr. 400.—

#### Rue de l'Ecluse 39, Neuchâtel

Appartement de 3 pièces, sans confort. Loyer Fr. 193.—

#### Rue des Draizes 40, Neuchâtel

Appartement de 3 pièces, libre dès le 1er février. Loyer Fr. 405.—

#### Rue du Verger 9, Colombier

1 appartement de 2 pièces, cuisine agencée avec frigidaire et cuisinière. Libre tout de suite ou à convenir. Loyer Fr. 427.—

#### Rue de la Société 9, Colombier

appartement de 1 pièce, sans confort, libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 120.—

Ces prix s'entendent charges comprises

A LOUER A MARIN dans immeuble neuf, route des Terres 2, au centre du village, tout de suite ou pour date à convenir,

### SPLENDIDES 3 1/2 PIÈCES

tout confort, cuisine équipée, tapis tendus, balcon, ascenseur, adoucisseur d'eau, antenne collective TV, radio.

Loyer à partir de Fr. 585.— + Fr. 65.— de charges.

Le loyer net comprend l'utilisation de la buanderie, de la machine à laver automatique et du séchoir électrique, ainsi que le service de conciergerie.

Renseignements et inscriptions auprès de: LA NEUCHATELOISE, Compagnie d'Assurances Service Immobilier, rue du Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

### A louer à Avenches LOCAUX INDUSTRIELS

1 local (130 m2) peut être utilisé comme atelier, conviendrait pour artisan  
1 local (230 m2) à utiliser comme dépôt.  
Situés au bord d'une route principale, possibilité d'accès avec camion.

Adresser offres à: Garage GENDRE S.A. Route de Villars 105 - 1700 Fribourg Téléphone (037) 24 03 31.

A louer, tout de suite, à Marin, situation tranquille et ensoleillée,

#### appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, balcon. Loyer: Fr. 570.— plus charges.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

#### bel appartement

A louer à La Coudre  
2 1/2 pièces, 73 m2, cuisine agencée, grand balcon. Loyer avec charges: Fr. 520.— par mois. Tél. (039) 23 02 47.

Etude Clerc, notaires  
2, rue Poutalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 janvier 1975, à la rue de l'Ecluse,

#### appartement de 4 pièces

avec confort. Loyer mensuel: Fr. 350.— plus charges.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel:

### appartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 445.— charges comprises;

### appartement de 3 pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 544.— charges comprises. Pour visiter: P. Bettex, concierge, tél. (038) 24 32 73; téléphoner seulement à midi!

### Transplan AG

Länggasstrasse 54, 3000 Bern 9  
Téléphone (031) 23 57 65.

### Les Cèdres - Boudry

A louer tout de suite

#### 2 1/2 pièces

70 m2 à partir de Fr. 430.—

#### 3 1/2 pièces

92 m2 à partir de Fr. 530.—

#### 4 1/2 pièces

107 m2 à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, situation tranquille et ensoleillée.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A louer à

#### Bevaix

tout de suite ou pour époque à convenir, un appartement de 4 1/2 pièces avec tout le confort. Tél. (038) 24 70 52. Neuchâtel.

#### Baux à louer

au bureau du journal

A louer à Marin - Saint-Blaise pour le 24 février 1975

#### beau studio meublé

Prix: 395.— + charges

#### appartement 2 pièces

Prix: Fr. 425.— + charges

#### appartement 3 pièces

Prix: 535.— + charges pour le 31 mars 1975 éventuellement avec conciergerie

#### 1 local 29 m2

Prix: Fr. 100.—

Fiduciaire Robert & Bregnard S.A. Fbg du Lac 2, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. 24 17 17.

A louer à Boudry, route de la Gare 33, pour le 1er février 1975,

#### 1 appartement de 3 pièces

confort au prix de 346 fr. charges comprises.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

#### appartement de 4 pièces

tout confort, cuisine agencée, balcon. Fr. 633.— par mois, charges comprises. Tél. (038) 24 46 23 ou (032) 22 50 24.

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

**Bien au chaud**

Chemin des Troncs, Serrières Immeuble-tour

Appartements spacieux, bien équipés, situation et panorama extraordinaires

2 pièces, 49 m2, sans loggia, dès Fr. 445.— + 55.— de charges  
2 1/2 pièces, 69 m2, avec loggia, dès Fr. 520.— + 60.— de charges  
3 1/2 pièces, 91 m2, avec loggia, dès Fr. 665.— + 80.— de charges  
4 pièces, 105 m2, avec loggia, dès Fr. 780.— + 90.— de charges  
6 1/2 pièces, attique, 180 m2 + terrasse 98 m2 à Fr. 1900.— + 150.— de charges  
Parking disponible dans garage souterrain collectif: Fr. 75.—

Pour visite et renseignements, s'adresser à: FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel - Tél. (038) 24 03 63

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

## La température est printanière au Vallon en ce début d'année

De notre correspondant :

Après une fin d'automne qui laissait entrevoir un début d'hiver précoce, puisque la première neige était tombée le 22 septembre déjà sur les montagnes, le début de l'année, dans sa première quinzaine, a été exceptionnel.

— Depuis bien longtemps, nous disaient un vieil homme, nous n'avions eu un temps aussi élément.

Sur les hauteurs, la neige a presque totalement fondu. On avait posé les

pare-neige en bois, à retardement, dans les pâturages et les champs en montagne mais jusqu'à présent, ils n'ont servi à rien. Et déjà certains de se lamenter :

— Ce que nous avons aujourd'hui, « on » nous le fera payer cet été... Alors que d'autres ajoutent, non sans raison :

— Ce qui est pris à l'hiver, c'est toujours autant de gagné.

Il faut relever que la température, a été pendant cette première quinzaine,

parfois plus printanière, voire estivale, qu'hivernale. On voit, dans les champs, les paysans qui épandent le lisier. Ailleurs on fait déjà la toilette des arbres avec un ou deux mois d'avance sur le calendrier. Par endroits poussent déjà les bourgeons et certains champs ont commencé à verdier.

### DANS LA VALLÉE DE LA BRÉVINE

Dans le fond de la vallée de La Brévine, la neige a disparu car nous vivons non seulement sous le régime de l'hiver qui n'ose pas montrer le bout du nez mais aussi sous celui du foehn. Le lac des Taillères est, toutefois, encore gelé et dimanche des patineurs s'en donnaient, à cœur joie, sur cette belle surface de glace. Tous les agriculteurs ont encore de l'eau dans leurs citernes mais il ne faudrait pas que la pluie persiste à ne pas tomber car d'ici deux ou trois semaines, ils se retrouveraient en régime sec. Quant aux installations de remontée, mieux vaut ne pas en parler, car ce n'est pas en ce début d'année qu'elles auroient fait des affaires miraculeuses...

G. D.

## Assemblée de la Fédération des musiques du Val-de-Travers

De notre correspondant :

La Fédération des musiques du Val-de-Travers a siégé, récemment à Môtiers sous la présidence de M. Willy Lambelet de la Côte-aux-Fées. Ouvrant les débats, le président a salué MM. Marc Arn, président du Conseil communal, Francis Chevalley, membre d'honneur, Marcel Sandoz et Alain Didier, de Couvet, membres du comité cantonal, Frédy Jeanneret, président de la fête régionale qui s'est déroulée l'année passée au chef-lieu, Rémy Hamel, président de celle qui se déroulera, cette année, à Noiraigue, excusant l'absence de M. Léon Hamel, président d'honneur, retenu par la maladie. La présentation des comptes par M. Denis Cochand fit ressortir une bonne situation financière puis M. Lambelet adressa sa reconnaissance à la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers, qui avait organisé la fête de district en 1974.

### LE SALUT DES AUTORITÉS

Après avoir indiqué quels sont les vétérans cantonaux et fédéraux qui recevront leur distinction à La Sagne, le 2 février prochain, M. Marcel Sandoz apporta le salut du comité cantonal et incita les corps de musique à porter toujours plus d'intérêt aux différentes manifestations qui ont lieu au Vallon. Pour sa part, M. Marc Arn apporta le salut des autorités communales de Môtiers.

### MÔTIERS

#### Comité d'organisation

(sp) Au début du mois de mai, se déroulera l'inauguration des nouveaux équipements du Club des accordéonistes « L'Echo de Riaux » de Môtiers.

A cette occasion, un comité d'organisation a été formé comme suit : M. Angelo Carminati, président ; Jacques Guignard, vice-président ; Léon Rey, secrétaire ; Edouard Chevré, caissier ; Pierre-Alain Morel, responsable de la cantine ; Mme Georgette Chevré, responsable de la tombola ; Denis Chevré, responsable des constructions et Louis Bromberger, police. Pour marquer cet événement, plusieurs manifestations ont été prévues à l'occasion de cette inauguration.

#### Jeunes skieurs du Vallon à la coupe Perrier

(sp) La première manche de la coupe Perrier, ouverte aux jeunes skieurs neuchâtelois et jurassiens s'est déroulée, samedi dernier, à la Vue-des-Alpes. Plusieurs vallonniers y ont pris part et occupent des places honorables au classement provisoire. En catégorie II garçons (1961-1963), Gilles Jeanneret est 4<sup>e</sup> et Alain Nydegger 5<sup>e</sup> ; en catégorie III garçons (1959-1960), Jacques-Eddy Juvet est 1<sup>er</sup> et Eric Fivaz 6<sup>e</sup>. Enfin, en catégorie II filles (1961-1962), Anne-Mary Juvet est 3<sup>e</sup> et Isabelle Gary 4<sup>e</sup>. Lors de ce premier concours, 165 concurrents avaient pris le départ ; il s'agissait d'un slalom géant comprenant 22 portes.

## Un seul décès à Buttes l'année dernière

De notre correspondant :

L'année passée, on a enregistré, à Buttes, un seul décès survenu dans la commune. Trois mariages civils ont été célébrés, alors que les cinq enfants nés pendant la même période ont vu le jour à la maternité de Couvet ou ailleurs. Ainsi, comme partout depuis que les sages-femmes ne pratiquent plus à domicile, les cigognes ne s'arrêtent plus au pied de la Roche du Singe...

A fin décembre, il y avait 3264 feuillets ouverts dans le registre des familles, 28 d'entre eux l'ayant été au cours des douze derniers mois.

### LES VIEILLES FAMILLES

Alors qu'il y a cent ans, la commune totalisait 1441 habitants, les célibataires étant nettement plus nombreux que les personnes mariées, les veufs ou les divorcés, un siècle plus tard, la population a presque diminué de moitié. Ce phénomène, comme celui de tant d'autres petites communes du Vallon, donne matière à réflexion...

Au début du siècle passé, l'agriculture était en honneur à Buttes. Durant plusieurs années, on s'occupait d'introduire de nouvelles méthodes de culture et une association de jeunes gens avait même conclu avec la communauté un arrangement pour faire une plantation d'arbres fruitiers. Ces jeunes bénéficiaires de la jouissance de leur plantation pendant vingt ans, puisqu'elle reviendrait à la communauté passé ce délai. L'expérience fut loin d'être décevante. Les forêts ont fait, depuis tout temps, la réputation de Buttes et le Dr Allmand disait déjà, à leur propos : « On se plaît à indiquer aux amateurs ce que le Vallon offre de plus beau en petit : c'est un plateau, au midi du village, de cinq à six poses d'étendue, couvert de sapins et de hêtres jeunes encore, mais d'une admirable touffe. »

Fromageries, scieries, industrie de la dentelle, tuilerie, furent longtemps les principales industries de la localité. On tenta même d'extraire de l'asphalte derrière l'église, mais au bout d'une année, le filon paraissait tari et l'expérience ne fut pas poussée plus loin. Enfin, on ne saurait oublier la fabrication du fameux

« thé suisse », composé de plantes cueillies dans les montagnes et qui, pendant de longues années, a joui d'une réputation qui dépassait, de loin, les frontières de la région.

### DES SOBRIQUETS

Les Butterans ont toujours aimé se donner l'un à l'autre des sobriquets, et cela s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui. Tel s'appelle encore « Pétrole », telle autre « Fiffelle », un troisième « Mazeulle ». La lecture des actes et registres a permis de déterminer quelles ont été les plus anciennes familles de la commune. En tête viennent les Leuba (railleur), les Grandjean, les Thiébaud, les Juvet (juif), les Bourquin (de Boucard), les Reuge (rouge), les Lebet (de lebau) et les Cathoud dont le doyen actuel de la commune porte précisément le nom.

Mais déjà, un fait frappait, c'est que la plupart de ces familles étaient accompagnées d'un second nom qui semble avoir été nécessaire pour distinguer une branche de l'autre. Enfin, parmi les hommes les plus marquants de Buttes, il faut signaler le colonel François Grandjean qui avait suivi son père au service du roi de Naples et fut lui-même campagne en Italie. Après la chute de Murat, il resta encore quelques années sous les drapeaux en Italie, et en France, séjourna au Havre comme professeur de musique, participa à la guerre du Sonderbund et termina sa carrière en qualité de président du tribunal d'Yverdon, ville où il mourut voici 90 ans.

Henri-Constant Dubois joua l'un des premiers rôles à la Révolution de 1831 et fut l'un des fondateurs de la République neuchâteloise. Enfin Célestin Du-

### Carnet de deuil

(sp) Mardi soir est décédé, dans sa 75<sup>e</sup> année, M. Paul Graber. Il était le dernier marchand et réparateur de cycles et de motocycles à Buttes. Il s'est aussi occupé d'apiculture et d'élevage de volaille. M. Graber était une figure caractéristique du village et était connu pour son amabilité.

bois-Calame remplit le premier les fonctions de pasteur de Buttes au moment où la paroisse fut détachée de celle de Saint-Sulpice. A l'heure actuelle, trois industries se partagent l'activité extra-agricole de Buttes qui, par la force des choses et les exigences des temps modernes, est devenu le village des carrières, un sujet qui a déjà pas mal agité l'opinion et dont on n'est pas près, sans doute, de voir la fin...

G.D.

### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ne crains point, car je t'ai racheté. Je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi, dit le Seigneur.

Esaië 43 : 1.

Mademoiselle Antoinette Pellaton, à Couvet ;  
Madame et Monsieur Robert Borel-Pellaton et leurs enfants, à Couvet et Francfort-sur-le-Main ;  
Madame et Monsieur Pierre Marcellat-Pellaton, à Saint-Maurice (France), et leurs enfants, à la Côte-d'Ivoire et à Strasbourg ;  
Madame et Monsieur Albert Clerc-Nerdenet, à Saint-Germain (Haute-Saône), et leur fille à Zurich ;  
Madame veuve Antoinette Bartholomé-Nerdenet, à Paris ;  
Madame veuve Suzette Rebeaud-Pellaton, à Yverdon, ainsi que les familles Pellaton, Nerdenet, Montandon, Borel, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame  
**Frédéric PELLATON**  
née Alice NERDENET

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, après quelques jours de maladie, dans sa 81<sup>e</sup> année.  
Couvet, le 15 janvier 1975.

Au revoir maman chérie, ta vie ne fut que bonté, amour et justice.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 17 janvier, à Couvet.  
Culte au temple à 15 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.  
Domicile de la famille : Crêt-de l'Eau 15, Couvet.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La fanfare « L'Avenir » de Couvet, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame  
**Frédéric PELLATON**

belle-maman et grand-maman de Monsieur Robert Borel, Mademoiselle Françoise Borel et Monsieur André Borel, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Au revoir cher époux et papa !

Madame Paul-Emile Graber-Simon, à Buttes ;  
Madame et Monsieur Luis Arroyo-Graber et leurs enfants Marie-Carmen et Angel, à Buttes ;  
Madame Alejandra Bartolomé et famille, en Espagne ;  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Corsini-Graber et leurs fils Jean-Claude et Denis, à Neuchâtel ;  
Monsieur et Madame Yves-Claude Lebet, à Serrières ;  
Monsieur Pierre-Alain Lebet, à Buttes ;  
Monsieur et Madame Armand Graber et leur fils, à Fleurier ;  
Monsieur et Madame Reynold Graber, à Buttes, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Charles Burgy-Graber, à Avenches, leurs enfants et petits-enfants ;  
Les familles Simon, Barbezat, Ischer, parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur  
**Paul-Emile GRABER**  
négociant en cycles

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, après une pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et de volonté, dans sa 75<sup>e</sup> année.  
Buttes, le 14 janvier 1975.

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.  
Jacques 1 : 12.  
L'ensevelissement aura lieu le vendredi 17 janvier, à Buttes.  
Prière pour la famille au domicile mortuaire, rue Derrière, à 12 h 45.  
Départ à 13 h et culte au temple à 13 h 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains 1900 du Val-de-Travers ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul GRABER  
de Buttes, leur collègue et ami.

## Chronique du Val-de-Ruz

### Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz n'a pas siégé en 1974

De notre correspondant :

Le tribunal civil du district du Val-de-Ruz a enregistré 68 affaires durant l'année 1974 contre 66 en 1973, soit 26 (19) actions en divorce ou en séparations de corps, 6 (9) en procédure écrite (jusqu'à 8.000 fr) et 36 (38) en procédure orale (jusqu'à 2.000 fr). Vingt-et-une affaires étaient en instruction au 1<sup>er</sup> janvier 1974. Le tribunal a prononcé 18 (14) divorces ou séparations de corps, 2 (1) actions ont été retirées et 13 (7) étaient en cours au 31 décembre. Quatre (2) af-

aires en procédure écrite ont fait l'objet d'un jugement, 6 (9) ont été liquidées sans jugement et 5 (9) étaient en instruction à la fin de l'année passée.

Quant aux affaires en procédure orale, 33 (29) ont fait l'objet d'un (13) ont donné lieu à un jugement et 4 (7) étaient en instruction, et 188 (132) affaires ont été soumises à la procédure sommaire, contentieuse ou gracieuse, réparties en mesures protectrices de l'union conjugale : 6 (4) ; mises à ban : 20 (24) ; annulations de titres : 1 (0) ; mainlevées d'opposition : 52 (40) ; séquestres : 2 (2) ; réquisitions de faillites : 47 (20) ; expulsions : 5 (3), autres affaires : 55 (39).

### SUCCESSIONS

Cent trente-six (97) successions ont été ouvertes durant l'année. Il y eut 1 (1) apposition de scellés ; 2 (1) bénéfices d'inventaires ont été demandés et 2 (1) administrations officielles ordonnées. On a compté 30 (32) ouvertures de testaments, 30 (21) certificats d'hérédité, délivrés par le juge, 34 (31) certificats d'hérédité déposés par les notaires, 1 (0) répudiation de succession et 1 (0) ordonnance de liquidation de succession par l'Office des faillites.

### ET LES PRUD'HOMMES

Les commissions rogatoires furent au nombre de 6 (7) et les enchères publiques de 1 (5). Le juge a procédé à 36 (26) tentatives de conciliation avant l'introduction d'une action en divorce ou en séparation de corps. Trois (2) preuves à futur et 1 (2) inscription d'hypothèque légale ont été

demandées. Quatre (8) actions ne restriction du droit de résilier les baux ont abouti à un arrangement.

Dix-huit affaires ont été soumises à la juridiction des Prud'hommes contre 19 en 1973 ; trois (6) actions ont donné lieu à un jugement, et 15 ont fait l'objet d'une conciliation ou ont été retirées.

### AFFAIRES PENALES

En police, 174 (166) dossiers ont été enregistrés en 1974 ; 19 étaient en cours au 1<sup>er</sup> janvier. Le tribunal a prononcé 146 (146) jugements et 20 (20) affaires se sont liquidées sans. Il en restait 27 (19) en instruction au 31 décembre. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le tribunal correctionnel n'a pas siégé en 1974 ; les deux affaires enregistrées sont actuellement en cours.

### AUTORITÉ TUTÉLAIRE

Vingt-et-un dossiers ont été enregistrés et 31 classés durant l'année. Au 31 décembre 1974, il y avait 127 dossiers en cours, répartis comme suit : tutelles : 71 ; conseils légaux : 1 ; curatelles : 28 ; placements et retrais de garde : 7 ; mesures prises en application de l'art. 283 CCS (surveillances) : 15 ; autres dossiers : 5. L'autorité tutélaire n'a prononcé qu'une interdiction et aucune déchéance de la puissance paternelle. Il y a eu 18 inventaires après dissolution du mariage et une action en paiement d'une dette alimentaire. Vingt-six affaires pénales ont été enregistrées et 3 étaient en cours au 1<sup>er</sup> janvier 1973. Vingt-sept affaires ont été jugées par le président seul (y compris les mandats de répression) et 2 ont été liquidées sans jugement.

Comme il s'agit d'un problème d'intérêt général, nous y reviendrons au cours d'un prochain article.

J. P.

### CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.  
Permanence médicale : Votre médecin habituel.  
Ambulance : tél. 53 21 33.  
Pompes funèbres : 57 17 70.  
DANSE  
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

### Comminations de faillites et non faillites

Un article paru dans notre édition d'hier faisait état de l'augmentation du nombre de poursuites. Il fallait lire comminations de faillites et non faillites, celles-ci, pour le district de Neuchâtel, étant relativement moins nombreuses puisqu'au nombre de 27 contre 30 en 1973.

### FLEURIER

#### Petit Nouvel-An au Ski-club

(sp) Selon une tradition désormais bien établie, le comité du Ski-club de Fleurier a organisé, samedi soir, au chalet des Lisières, un souper du petit Nouvel-An à l'intention de ses membres. Au menu, un plat bernois et beaucoup de bonne humeur !

#### Démission

(c) M. Charly Rougemont, en raison de son départ de Fleurier a donné sa démission de commandant du corps des sapeurs-pompiers pour la fin de mars.

### LES VERRIÈRES

#### Prochain Relais des neiges

(c) Le Ski-club des Cernets-Verrières organisera la cinquième édition du Relais des neiges, avec départ et arrivée aux Cernets, le dimanche 26 janvier.

#### Vers une assemblée cantonale

(c) La prochaine assemblée générale annuelle de la Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises se tiendra aux Verrières le samedi 31 mai.

### COMMUNIQUE

#### Nouveau concert des JM. à Couvet

(s) Créée depuis quelques mois seulement, la section régionale des Jeunes-musicales, présidée par M. Dominique Comment, de Couvet, organise dimanche prochain son quatrième concert. Après avoir abordé la musique pop avec le groupe « Wanted » de Fleurier, la cantate profane avec « Carmina Burana » et la chorale du corps enseignant neuchâtelois, et le jazz avec le « Bernard Contesse Quartet », elle propose à la chapelle de Couvet un trio classique : le trio Delisle. Cet ensemble est formé de la pianiste Claudine Ecklin, du violoniste et altiste Daniel Delisle et du clarinetiste Claude Trifoni ; il jouera des œuvres de Vanhal, Martinu, Milhaud et Schumann.

### FRANCE VOISINE

#### A quand le poisson ?

L'ouverture de la pêche en première catégorie a été fixée, pour le département du Doubs, au samedi 22 mars. Elle sera fermée le lundi 29 septembre au soir. En ce qui concerne la deuxième catégorie, elle sera fermée du 22 avril au 14 juin.

### BOUDEVILLIERS

#### Etat civil (décembre)

NAISSANCES :  
1. Alain-Vincent Courvoisier, fils de Cyrille-Alfred-Aimé-Henri, représentant à Neuchâtel et de Marie-France, née DuPasquier ;  
2. Florian Duc, fils de René-Jean-Pierre, mécanicien à Colombier et de Anne-Françoise, née Scherly ;  
3. Laure Delay, fille de Yves, professeur aux Geneveys-sur-Coffrane et de Francis-Marguerite, née Blaser ;  
4. Valérie-Lydia-Delphine Wenker, fille de Jean-Pierre-Henri ouvrier à Valangin et de Lina, née Hirn ;  
5. Tony-Andrew Clark, fils de Neil-Raymond, étudiant à Neuchâtel et de Néralie-Kathleen, née Howan ;  
6. Sandra-Faustina Comparetto, fille de Pietro, serrurier à Saint-Blaise et de Marlise, née Liechti ;  
7. Stéphanie Wertheimer, fille de Didier-René, acteur à Villiers et de Dominique-Elisabeth, née Schaldenbrand ;  
8. Natacha-Laetitia Le Roux, fille de Patrice-Louis, mécanicien à Fontainemelon et de Annelise, née Hänni ;  
9. Patrice-André Benoit, fils de Marcel-André, conducteur de machines à Chévard-St-Martin et de Lucette-Rose, née Haldimann ;  
10. Lionel Gurtner, fils de Daniel, employé de bureau à Saint-Aubin-Sauges et de Claudine-Thérèse, née Arnaboldi ;  
11. Céline-Christelle Clément, fille de Gérard, mécanicien de précision à Cernier et de Isabelle-Rosina, née Müller ;  
12. Christophe Pittier, fils de Patrice-Georges, mécanicien à Fontainemelon et de Ruth, née Jeanneret-dit-Grosjean ;  
13. Laurence Jacquy, fille de Alain-Henri, infirmier à Neuchâtel et de Jacqueline-Marguerite, née Kähr ;  
14. Elodie-Madeleine-Selma Vaucher, fille de Bernard-Marcel, inspecteur d'assurances à Marin-Epagnier et de Nicole-Madeleine née Meyrat ;  
15. Pierre-Henri, fils de Jacques-André, éducateur spécialisé à Neuchâtel et de Françoise, née Perrin-Jaquet ;  
16. Isabelle Bosshart, fille de Théodore, chauffeur de camion à Marin-Epagnier et de Margrit, née Berger ;  
17. Audrey Tritten, fille de Francis-Jean, employé de commerce à Dombresson et de Edith, née Tschudin ;  
18. Pierre-André Vegara, fils de Antonio, mécanicien à Fontainemelon et de Dolores, née Llacer ;  
19. Sébastien Perret, fils de Blaise-André, imprimeur à Neuchâtel et de Lucienne-Gertrude, née Bonani ;  
20. Stéphane Serini, fils de Costante, mécanicien à Neuchâtel et de Madeleine-Liliane, née Messerli ;  
21. Stéphane Cosandier, fils de Jean-Louis, agriculteur à Savagnier et de Monique-Claude, née Haussener ;  
22. Raphaël Jossi, fils de François-Xavier, polisseur aux Hauts-Geneveys et de Délia-Hedwig, née Wenger ;  
23. Miguel Ruiz, fils de Vicente, menuisier à Hauterive et de Pilar, née Martin ;  
24. Renzo-Henri Del Mastro, fils de Franco, gérant aux Geneveys-sur-Coffrane et de Nicole-Mauricette-Mathilde, née Nardin.

## Les propriétaires de tracteurs siègent aux Geneveys-sur-Coffrane

La 32<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs (plus de 650 membres) s'est tenue hier, aux Geneveys-sur-Coffrane, sous la présidence de M. Fritz Oberli.

Le rapport d'activité, qui a fait état des cours de formations donnés aux jeunes conducteurs de tracteurs, a mis l'accent sur les mesures de sécurité. Le dernier cours a permis de délivrer 47 permis de conduire et l'association a mené une vaste campagne auprès de ses membres pour qu'ils équippent leurs tracteurs des signalisations exigées par la loi. Le président, d'autre part, a rappelé que, dorénavant, les fabricants de tracteurs devront livrer les machines avec des équipements de sécurité (arcs et cabines notamment).

M. Fritz Oberli et le gérant, M. Henri Rossier, démissionnaires pour raison d'âge, furent chaleureusement remerciés par le président d'honneur, M. Etienne Schwaar, et reçurent des cadeaux.

Le nouveau comité qui sera présidé par M. Francis Schleppli, est composé de MM. Adrien Huguenin, Gustave Monard, René Banaud, Pierre Dolder, Francis Ruchti et J.-P. Zahnd. Le nouveau gérant sera M. Robert Tschanz.

Tous les rapports soumis à l'assemblée furent adoptés à l'unanimité et, des diverses interventions enregistrées, il ressort que l'association se porte bien. A l'issue des délibérations, le docteur Marcel Cornu fit un exposé sur les accidents en agriculture et leurs conséquences.

## A LOUER

### un appartement de 3 1/2 pièces

A louer pour le 31 mars 1975,

au chemin des Valangines 6, Neuchâtel, à couple acceptant d'assurer le service de conciergerie de l'immeuble. Conditions intéressantes. Pour renseignements : Tél. 21 11 55 (Interne 422).

A louer à Boudry, fbg Ph.-Suchard 26 pour le 1er février 1975,

### appartement 1 1/2 pièce

tout confort, 340 fr. charges comprises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

### appartement de 2 1/2 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine agencée. Fr. 545.— charges comprises.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Colombier rue de la Colline 1, pour le 1er avril 1975

### appartement 2 1/2 pièces

tout confort, loyer mensuel Fr. 398.— charges comprises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer, à Neuchâtel rue Emer-de-Vattel 25, (avenue des Alpes), immédiatement ou pour date à convenir, au 1er étage d'un petit immeuble, avec vue sur le lac,

### appartement de 2 pièces

dont une accès sur balcon, prises téléphone, TV, hall avec grande armoire, grande cuisine avec accès sur balcon, salle de bains-W.-C., cave. Loyer mensuel 450 fr. + charges 55 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

### Baux à louer au bureau du journal

A louer, à Colombier ch. des Saules 13,

### GARAGE

dès le 24 janvier 1975. Loyer mensuel Fr. 60 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer

### studio meublé

290 fr., région Neuchâtel-Peseux. Tél. 31 45 88.

### A louer à Chez-le-Bart

tout de suite ou pour époque à convenir, 1 appartement moderne de 3 1/2 pièces. Tél. (038) 24 70 52.

### Coffrane

A louer magnifique 2-pièces, cuisine habitable, salle de bains, hall, cave et dépendances : 230 fr. charges non comprises.

S'adresser à René Fivaz, 2043 Boudevillers. Tél. (038) 36 12 30.

### Dem. à louer

Je cherche, à Neuchâtel, locaux ou appartement de 2 ou 3 pièces à l'usage de bureaux près du centre. Tél. (024) 24 17 89.

## APPARTEMENTS DE VACANCES



**Locations de vacances**  
Le lieu de vos vacances familiales, votre chalet ou votre appartement se trouvent dans les 348 pages du catalogue illustré 1975 Swiss Chalets - Inter Home. 13 pays: Suisse, Espagne, France, etc. Envoi gratuit sur demande.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

**Swiss Chalets - Inter Home**  
Elsastrasse 16, 8040 Zurich  
Tél. 01 - 39 98 88



**Transplan AG**  
Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9.  
Téléphone (031) 23 57 65.

## ÉTUDE WAVRE Service immobilier

HOTEL DUPEYROU 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. 25 10 84

### A LOUER villa

NEUCHÂTEL, Maujobia :

construction neuve en cours de finition, grand standing, piscine, 4 chambres à coucher, grand living, cuisine agencée, salle de bains, douche, W.-C. Loyer mensuel : Fr. 1700.—

### Appartements

NEUCHÂTEL

studio, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. Tout confort. Dès le 1er avril 1975. Loyer mensuel : Fr. 370.—, charges comprises.

NEUCHÂTEL

2 chambres, cuisine, douche, W.-C. Chauffage central général. Dès le 1er juillet 1975. Loyer mensuel : Fr. 250.—, charges comprises.

NEUCHÂTEL

Parcs : 3 chambres, cuisine, W.-C. Dès le 24 janvier 1975. Loyer mensuel : Fr. 210.—

### A VENDRE villas

NEUCHÂTEL

Côte : construction ancienne à rénover, 3 niveaux, 8 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C. Fr. 200.000.—

NEUCHÂTEL Maujobia :

construction neuve en cours de finition, grand standing, piscine, 4 chambres à coucher, grand living, cuisine agencée, salle de bains, douche, W.-C. Fr. 440.000.—

CORTAILLOD

en cours de réalisation, 5-6 chambres, living, cuisine agencée, salle de bains, douche, W.-C. Dès Fr. 290.000.—, crédit hypothécaire 70 %.

### Locatifs

NEUCHÂTEL

construction ancienne 8 appartements, place de parc, entièrement remis à neuf.

NEUCHÂTEL

sur plans, clés en main, 22 appartements, 30 garages.

### Appartements

NEUCHÂTEL

quartier Cassarède  
4 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C. Fr. 100.000.—  
3 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C. Fr. 75.000.—  
studio, cuisine, salle de bains, W.-C. Fr. 42.000.—

FAN

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos

## PETITES ANNONCES

vous offrent pensez-y et profitez-en !

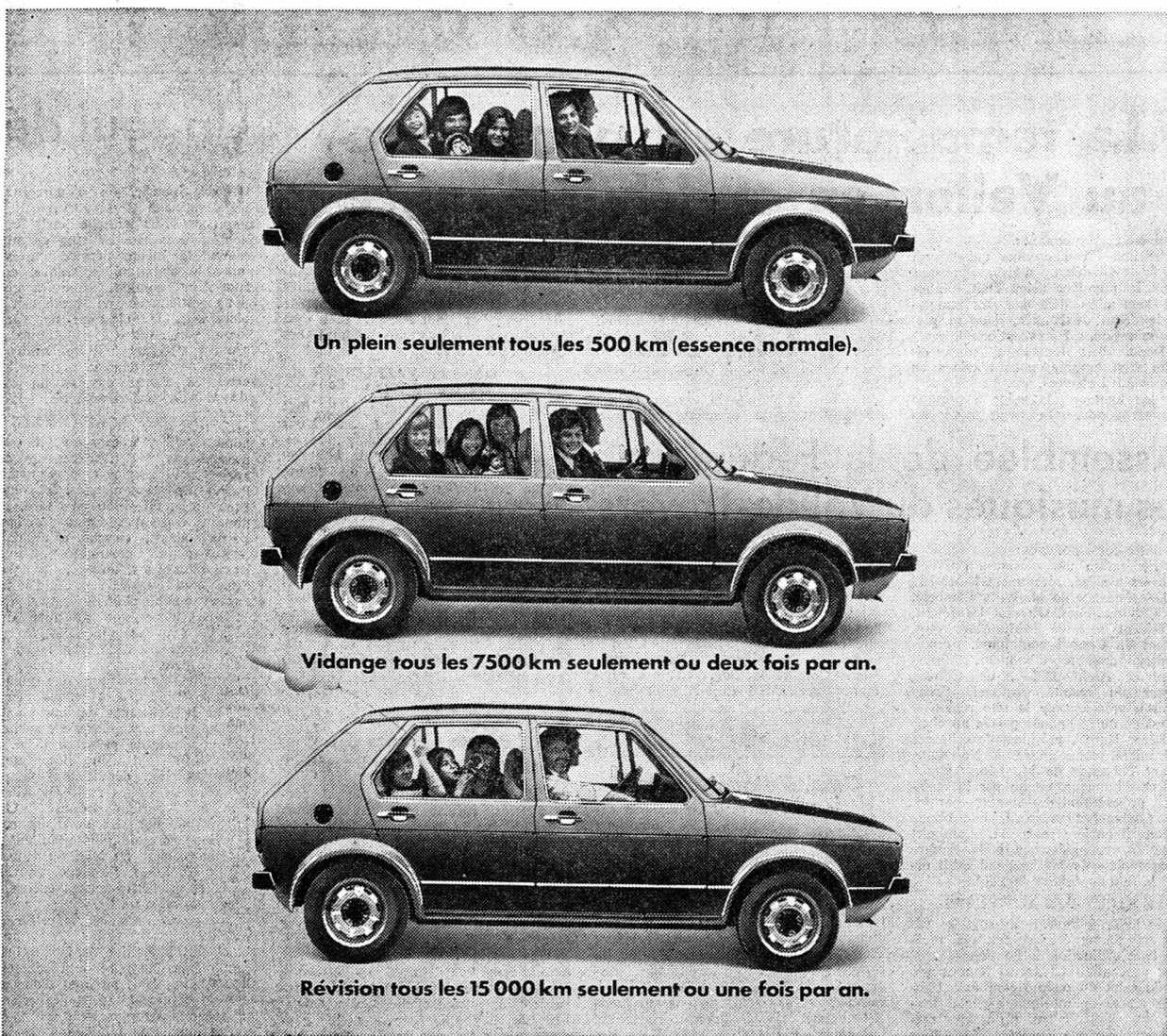
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



**SPORTS D'HIVER**  
Louez un appartement (2-14 pers.) + piscine / sauna

**PROMOTION VACANCES**  
1961 HAUTE-NENDAZ (Valais)  
Tél. (027) 454 44



Un plein seulement tous les 500 km (essence normale).

Vidange tous les 7500 km seulement ou deux fois par an.

Révision tous les 15 000 km seulement ou une fois par an.

## Pour ceux qui n'ont guère le temps de choyer leur voiture.

Et désirent avoir le moins de frais possible. Avec la Golf, par exemple, vous ne consommez que 8 litres d'essence normale à 100 km/h (pour le moteur 1,1, 52 CV/DIN).

Pourtant, sa sobriété ne se fait pas au détriment de ses performances. Car, à l'avant, le moteur tourne rond... dans un agréable ronronnement. Un moteur qui grimpe vite: 0 à 100 en 12,5 secondes seulement avec le moteur 1,5 l, 70 CV.

Disons-le, la Golf, dans sa catégorie, un tempérament d'élite. Pourtant, elle n'est pas réservée à quelques-uns. Car de nos jours, chacun désire avoir

toute sécurité en y mettant le prix. Zones froissables calculées électroniquement, cellule de sécurité, déport négatif du plan de roue: tels sont les atouts haute sécurité offerts à tous par la Golf.

D'ailleurs, la Golf réserve à vos meilleurs amis 3 places côté fenêtre... et une 4e place très confortable au milieu de la banquette arrière.

Dans le coffre, un simple manœuvre vous permet d'obtenir le volume désiré pour caser vos objets favoris. La contenance passe ainsi aisément de 350 à 700 litres (1,5 m<sup>3</sup>), mesure effectuée jusqu'au bord inférieur de la lunette arrière seulement.

Leasing pour entreprises et commerces. Renseignements: tél. 056/43 01 01.

Coupon-information. Veuillez m'envoyer le prospectus Golf. 30

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NP/localité: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Découpez et envoyez à: AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad

**Golf 1,1 litre dès Fr. 9990.—** + frais de transport.

  **Golf, la VW compacte.**

## OFFRES D'EMPLOIS

**Nobellux**

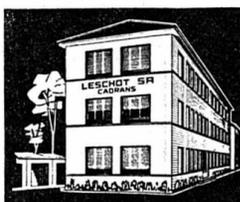
WATCH CO S.A.

cherche pour travail en atelier :

**HORLOGER COMPLET PERSONNEL FÉMININ**

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du Seyon 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 16 41.



**LESCHOT S. A.**

Fabrique de cadrans Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 84 44

engage, pour date à convenir,

## CHEF DÉCALQUEUR

par suite de la mise à la retraite du titulaire actuel.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de prendre rendez-vous. Tél. 25 84 44.

## Représentants

(débutants acceptés)

pour la vente de nos produits et articles auprès de notre clientèle de Suisse romande. Salaire fixe plus frais et commission importante.

Avantages sociaux.

Pour tous renseignements, téléphoner au (022) 41 07 17, à partir de 19 h.

## Agence générale d'Assurances de toutes branches, à Neuchâtel

cherche, pour la gestion et le développement de son important portefeuille, personnalité dynamique en qualité

## d'ADJOINT de l'AGENT GÉNÉRAL

Veillez adresser vos offres de service sous chiffres 28-900014 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

Prière de mentionner sur l'enveloppe le nom de l'entreprise à laquelle vous désirez que votre correspondance ne soit pas adressée.

En fin de semaine...

**Rôti de porc dans le jambon** 1/2 kg **750**

**Tranches de porc** 100 g **160**

**Emincé de porc** 100 g **150**

Dans les Centres Coop et au Super-Centre

# BIENNE - BIENNE

## LIBRES OPINIONS

### Patience et longueur de temps ?

I. En 1928, l'Ecole de commerce occupait trois salles au rez-de-chaussée et deux locaux inconfortables au sous-sol du bâtiment scolaire de la rue Neuve, où étaient logées aussi quelques classes de l'Ecole secondaire, sans compter les cours de l'Ecole commerciale et ceux des vendeuses. Il s'agissait là d'une solution toute provisoire, m'avait déclaré alors le directeur de cette école, le regretté F. Oppiger. « Dès que la nouvelle école secondaire sera terminée, ce qui ne saurait tarder, nous disposerons de notre propre bâtiment. »

Il ne devait pas voir la réalisation de son rêve puisqu'il mourut en 1946; il fallut attendre plusieurs années encore avant que l'Ecole de commerce (l'actuel Gymnase économique) pût s'installer à la rue de l'Union. Un projet « définitif », datant de 1932, avait dû être renvoyé par suite de la crise. L'Ecole de commerce dut louer des locaux, même dans des appartements; et comme il y avait trois horaires distincts, avec récréations et sonneries également distinctes, il fallait aux enseignants et aux élèves passablement de concentration pour fournir un travail efficace.

Actuellement en plein développement, le Gymnase économique a de nouveau à l'étroit; il faut donc construire un nouveau bâtiment; mais aucune solution n'est encore en vue.

Il. En 1943, une étude avait été entreprise pour faire du Musée Schwab autre chose qu'un assem-

blage hétéroclite d'objets lacustres gallo-romains, médiévaux, orientaux, qu'un bric-à-brac de tableaux et d'animaux empaillés. Il fut décidé de n'y conserver que les collections préhistoriques et protohistoriques. Les tableaux devaient trouver place dans un bâtiment destiné aux expositions de peinture, et qui serait spécialement construit à cet effet.

Après la guerre, l'idée d'un musée des beaux-arts fit son chemin pendant quelques années, notamment quand on apprit que la fameuse collection Rufp pourrait être donnée à la ville à condition d'être logée de manière adéquate. Mais, malgré les projets intéressants soumis de divers côtés, malgré la haute conjonction, on renonça à cette idée, préférant réduire les impôts). Pendant une dizaine d'années et jusqu'en 1966, le deuxième étage de la poste du Marché-Neuf, aménagé en « Galerie municipale des beaux-arts », abrita plus d'une exposition de valeur. Aujourd'hui que la Bibliothèque l'occupe, la ville ne dispose plus pour ses expositions que de locaux trop petits ou malcommodes, et la solution du problème est plus éloignée que jamais.

III. En 1956, une initiative demandant notamment la construction d'un nouveau théâtre avait recueilli 4905 signatures valables (alors qu'il n'en fallait que 1639). Après de longues discussions entre les autorités et le comité d'initiative, on avait fini par tomber d'accord quant au processus à suivre :

On construirait d'abord un bâti-

ment destiné aux congrès, aux concerts, aux manifestations des sociétés locales, le tout flanqué d'une piscine couverte (en vertu de l'engagement pris par la commune à l'égard de l'Institut national de gymnastique et de sport); puis aussitôt après, on s'attaquerait à la construction d'un théâtre, qui pourrait trouver place sur le terrain de l'ancienne usine à gaz. Le 25 octobre de la même année, le Conseil de ville approuvait l'engagement pris à l'égard des signataires de l'initiative.

Dix ans plus tard presque jour pour jour, le 28 octobre 1966, le Palais des Congrès était brillamment inauguré. Le désempolement fut vite. De grosses erreurs avaient été commises, et le devis était spectaculairement dépassé (28 millions au lieu de 15). Et l'on sait aussi que contrairement à la promesse solennelle faite à ses citoyens, la ville ne construira pas de théâtre parce qu'elle n'a plus d'argent.

Pas de nouveau Gymnase économique, pas de musée des beaux-arts, pas de nouveau théâtre. On pourrait citer bien d'autres exemples. Le bon La Fontaine disait : « Patience et longueur de temps — Font plus que force ni que rage. » Il semble que, dans certains cas, ni la patience, ni la force, ni même la rage ne servent à grand chose.

Il y aurait bien les mécènes...

R. WALTER

## Des cambrioleurs écumant le quartier de Mâche

De notre correspondante :

Les policiers de Bienne ont fort à faire ces derniers jours. Depuis ce week-end, c'est en effet une véritable épidémie de vols avec effraction et tentatives de vol qui s'est abattue sur la ville.

Dans la nuit de mardi à mercredi une cambriolage a été perpétré à la fabrique de montres Glycine et Altus, rue Frédéric-Ingold. Le ou les cambrioleurs n'ont pu faire main basse sur l'argent qui était placé dans le coffre-fort. Ils ont réussi néanmoins à emporter un montant de 100 francs. Quelques montres ont également disparu. Les dégâts sont estimés à 1000 francs.

Durant le week-end, la crèche municipale de la rue Saffner a reçu la visite entre 19 h 30 et 21 h 50, de cambrioleurs qui ont fracturé la porte d'entrée. Après une fouille en règle, ils ont forcé une cassette contenant 1100 francs. Peu après un salon de coiffure de la rue du Buettenberg, était le point de mire des voleurs qui emportèrent 200 fr., qui se trouvaient dans la caisse.

Une tentative de vol a été signalée dans un kiosque de la même rue du Buettenberg. La porte étant verrouillée, les voleurs sont partis bredouilles. Une autre tentative de vol a eu pour théâtre l'école du Châlet entre Boujean et Mâche. Route d'Orpund, les voleurs ont brisé la serrure d'un kiosque. Ils ont

enlevé notamment de nombreux abonnements de trolleybus, pour un montant total de 1900 francs.

TOUJOURS LE BUETTENBERG !

Rue du Buettenberg, encore, au numéro 39, un autre kiosque a été cambriolé, ainsi qu'une fabrique à Ruti. On ne connaît pas encore le montant des vols. La

### Il faisait travailler ses « amies »...

Prévenu de proxénétisme, K. Sch., né en 1952, a comparu hier devant le tribunal de Bienne. A cela s'ajoutaient des vols, tous méfaits connus au cours de l'année dernière. Le jeune homme avait lié connaissance, presque simultanément, avec deux jeunes filles, dont l'une n'avait que 19 ans. Selon un témoin, K. Sch. aurait utilisé le plus souvent la manière forte pour envoyer ses deux « amies » au boulot. De plus, histoire d'arrondir ses fins de mois, il « prêtait » quelquefois les deux jeunes filles à des amis...

K. Sch. avait de grands besoins d'argent, étant un grand consommateur de voitures et les aimant avec le même « appétit » ! C'est une de ses amies, en lui remettant ainsi plus de 2000 fr., prix de ses faveurs, qui payait la casse. Comme l'accusé avait été, une fois déjà, condamné pour des motifs semblables en Argovie (15 mois de prison), le sursis a dû être révoqué et K. Sch. a été condamné à trois ans et demi de réclusion moins 93 jours de préventive. Il payera en outre plus de 1300 fr. de frais de justice et devra verser 880 fr. à la plaignante. Le procureur Aebersold avait requis quatre ans de réclusion.

maison de la paroisse réformée, route de Mâche, a également été cambriolée par des inconnus. Après avoir soulevé la grille de protection, les voleurs se sont introduits par le soupirail, brisant sur leur passage vitres et meubles. Dans la salle de conférence et le bureau, ils trouvèrent environ 500 francs.

Une effraction a été commise dans la maison de la Fédération des ouvriers de la construction et du bois. La porte fut forcée à l'aide d'un tournevis et de nombreux meubles furent fracassés. Les dégâts s'élevaient à 1000 fr., mais on ne connaît pas le montant du vol. Finalement, c'est une station d'essence, 76, route de Soleure, qui a été « visitée ». Les voleurs n'ont rien trouvé à l'intérieur.

Cela la police il doit probablement s'agir d'une seule bande coupable de tous les cambriolages qui, notons-le encore, ont été perpétrés pour la plupart dans le quartier de Mâche.

### Tôles froissées

(c) Hier vers 13 h 15, deux voitures sont entrées en collision, rue Dufour. Les dégâts sont estimés à 5000 francs. Vers 15 h 30, deux automobiles sont également entrées en collision rue du Marché-Neuf. Dégâts évalués à 2500 francs environ.

### Un don appréciable

(c) A l'occasion de l'assemblée constitutive du syndicat intercommunal des classes spéciales pour les écoles primaires de Bienne et de Seeland, les autorités paroissiales de Buerklen (commune affiliée) ont offert un don de 10.000 fr. à la nouvelle association. Cette somme pourra être utilisée pour les propositions qui auront été acceptées par le syndicat.

## VAUD

### Traversée d'Yverdon : près de cinq millions de francs pour créer une ceinture intérieure avec onde verte

On sait combien est difficile la traversée d'Yverdon par la route cantonale - Lausanne - frontière neuchâteloise. Les mesures prises par les autorités locales pour rendre cette traversée plus « fluide », selon l'expression technique à la mode, doivent être complétées rapidement, tant les problèmes resurgissent à l'horizon à mesure qu'on les résout... Il s'agit maintenant de créer une petite ceinture intérieure, avec onde ver-

te. Cela n'ira pas sans de nombreux travaux, on s'en doute, estimés à plus de douze millions de francs.

La commune d'Yverdon ne peut évidemment pas couvrir la dépense entièrement (d'autant plus que la traversée principale est cantonale). C'est pourquoi le Conseil d'Etat propose de lui verser dès cette année 700.000 fr. par an à titre de subside et ceci jusqu'en 1980. Au total, 4.754.000 fr., le solde devant être versé en 1981. La dépense sera prélevée sur le budget du département des travaux publics.

### CHEVROUX † Henri Cuany

(c) A Chevroux, est décédé, à l'âge de 88 ans, M. Henri Cuany. Pêcheur de profession dans son jeune âge, le défunt avait abandonné ce métier pour s'en aller travailler au bureau du registre foncier à Payerne. A l'âge de la retraite, il avait regagné son village. Excellent musicien, il avait dirigé l'ancien chœur d'hommes de Chevroux (remplacé, aujourd'hui, par un chœur mixte) et faisait partie de la Société cantonale des chanteurs vaudois depuis 1907. Doué pour la peinture, M. Cuany a pratiqué son art jusqu'à la fin de sa vie. Il fut aussi, durant bien des années, boursier communal et s'occupait encore, à la veille de sa mort, de l'Office communal du travail. Il était l'un des doyens du village.

### ● A l'avant-dernière page : LE CHOMAGE (PARTIEL) A SAINTE-CROIX

### ECOTEAUX Mort du doyen

(c) Les derniers honneurs ont été rendus, à Ecoteaux, à M. Arnold Bérout-Chaubert, décédé à l'âge de 91 ans. Le défunt était le doyen du village.

# JURA - JURA

## A deux mois du second plébiscite jurassien

### Lettre ouverte « de la dernière chance » au gouvernement et au peuple bernois

De notre correspondant :

Après avoir connu une certaine accalmie durant les fêtes de fin d'année, le Jura est à nouveau secoué par les passions qu'éveille, dans le sud, le second plébiscite du 16 mars. Outre la perspective de voir le Jura voler en éclats, celle d'assister à un rebondissement du problème jurassien cause du souci à un cercle de plus en plus large d'habitants du Jura, au nord comme au sud. La « lettre ouverte au gouvernement et au peuple bernois » diffusée hier par trois notables de Delémont témoigne de ces préoccupations. M. Edmond Gueniat, ancien directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, le préfet Henri Parrat, et M. Etienne Philippe, ancien conseiller national, viennent en effet d'exposer très clairement le problème aux autorités cantonales et au peuple bernois. Leur lettre vaut la peine d'être citée (« in extenso »). En voici la teneur. (Les intertitres sont de la rédaction).

« Monsieur le président, Messieurs les conseillers d'Etat, chers Confédérés,

« Vu la situation très troublée dans laquelle se débat une partie du Jura, il nous paraît indispensable et utile de nous adresser à l'autorité exécutrice du canton. Nous considérons cette démarche comme un devoir civique et patriotique. Elle émane de citoyens qui ont participé activement à la vie de leur pays et sont convaincus que l'avenir de celui-ci, heureux ou malheureux, se jouera dans les temps prochains. Nous la faisons aussi en tant que citoyens suisses, persuadés que les prochains votes, tels qu'ils sont conçus, ne résoudront pas le grave problème que cause le Jura, ce qui risque de troubler longtemps encore la vie politique confédérale.

« Nous posons en principe que l'additif constitutionnel est contraire à la notion de l'Etat fondé sur le droit parce qu'il permet la partition d'un pays dont l'unité est reconnue par la Constitution. Si nous disposions en Suisse d'une Cour constitutionnelle, un tel additif n'aurait jamais vu le jour et, par conséquent, n'aurait pu être sanctionné par les Chambres fédérales. Pour que l'éclatement dont le Jura est actuellement menacé puisse être considéré comme légal, on aurait dû supprimer préalablement dans la Constitution l'article reconnaissant le peuple jurassien comme étant une entité distincte de celle de l'ancien canton. On ne saurait, en effet, reconnaître un peuple, pour ensuite en soustraire une partie et se l'attribuer.

### L'UNITÉ DU JURA N'EST PLUS A PROUVER

« D'autre part, on nous a fait croire que l'additif avait été conçu dans l'idée que le canton de Berne accorderait au Jura une autonomie politique large et authentique permettant à la fois de préserver l'unité de notre patrie tout en favorisant un rapprochement entre jurassiens. Or, cet espoir légitime a été cruellement balayé par le Grand conseil bernois qui, en même temps, nous dupait par des projets de régionalisation bien hypothétiques.

« Du point de vue historique, l'unité du Jura n'est plus à prouver, en dépit de juridictions différentes appliquées dans la principauté de Bâle. La souveraineté du prince-évêque a toujours été reconnue sur le territoire formant actuellement nos sept districts. Cette unité politique et territoriale existait sans conteste lorsqu'en 1815, le canton de Berne s'agrandit du Jura.

« Quant à l'unité géographique, peu de cantons la possèdent : ni Soleure, ni Neuchâtel, ni Vaud, pour ne citer que quelques exemples. Comme tant d'autres pays ou cantons, nous n'avons pas échappé à la géologie, substrat de nos futurs Etats, à laquelle nous devons le compartimentage de notre pays. Pour obvier à cette situation les jurassiens se retrouvent dans un grand nombre d'associations politiques, économiques, culturelles, artistiques, militaires, sportives, etc. jusqu'à ces tout derniers temps, nos concitoyens, malgré certaines différences dans leurs mentalités, s'y sont toujours sentis à l'aise pour y œuvrer dans l'intérêt du pays tout entier. Un éclatement du pays romprait indubitablement cette unité, que l'on pourrait toutefois maintenir, sous des formes à définir, dans deux demi-cantons.

LA RELIGION N'A RIEN A FAIRE AVEC LES PROBLÈMES POLITIQUES

« Rappelons que sous l'ancien régime oligarchique, Berne fut la principale

### DELEMONT

### Ouverture d'une garderie d'enfants

(c) Prochainement une garderie d'enfants sera ouverte à Delémont. C'est à l'initiative d'un groupe de jeunes mères que l'on doit cette nouvelle institution qui fonctionnera, au début, le vendredi après-midi. La suite, et pour autant que des mères se portent volontaires, la garderie pourra être ouverte un second après-midi. Il s'agit de résoudre le problème que pose la garde de petits enfants lorsque leurs mères doivent aller chez le coiffeur, le médecin, le dentiste, ou plus simplement faire des courses.

Deux salles ont été mises provisoirement à disposition par la paroisse catholique, à l'annexe de la cure. Une trentaine de mamans bénévoles, parmi lesquelles plusieurs institutrices et jardinières d'enfants, assureront la surveillance des enfants à tour de rôle par groupes de quatre. La responsable de ce nouveau service est Mme J. Chèvre.

### Augmentation de la population

(c) Au 31 décembre, on a recensé à Delémont 11.892 habitants, soit 108 de plus qu'une année auparavant à la même date. Cette augmentation provient essentiellement des étrangers, puisque ces derniers sont en augmentation de 114.

puissance militaire de l'ancienne Confédération, ce qui lui permit, notamment, de pousser ses avant-postes dans le sud du Jura et de s'y faire sentir au détriment d'un Etat pacifique. Il faut constater, d'ailleurs, que cette politique, au cours des siècles, fut loin d'avoir été toujours utile au Jura. Du moins a-t-elle permis à l'ancienne Confédération d'être protégée sur sa partie nord-ouest. Si, à la suite de cette manœuvre et de la Réforme, les populations du sud ont trouvé un appui dans la défense de la nouvelle religion, nous devons reconnaître honnêtement, aujourd'hui, que la situation d' alors a complètement changé. Actuellement, en effet, les religions chrétiennes font montre non seulement d'un large esprit de tolérance et de respect mutuel, mais encore d'une recherche de collaboration dont l'efficacité est patente. Les pratiquants sincères n'utilisent plus la religion à des fins politiques et sont d'accord pour affirmer qu'ils trouvent la meilleure défense de leur foi dans la religion elle-même, et non dans la protection de l'Etat.

### SEUL EN SUISSE A NE PAS JOUIR DE LA STABILITÉ POLITIQUE

« Constatons une fois encore que le Jura est seul en Suisse, malgré les huit siècles de souveraineté qu'il a derrière lui, à ne pas avoir trouvé sa stabilité politique. Ce n'est certes pas sa faute. Car, nous osons affirmer qu'il n'y a pas un seul jurassien digne de cette qualité qui puisse renoncer, au tréfonds de lui-même, à la possibilité de s'affirmer en choisissant la liberté telle que la procure un canton. Il serait donc très heureux que le canton de Berne, après un siècle et demi de vie commune où trop souvent la mésestime a perturbé les relations entre nos deux peuples, comprenne enfin que, dans son propre intérêt, il doit encourager la population du sud à choisir elle aussi la liberté et donc à se hisser au rang d'un canton. La création d'un Etat englobant la partie nord du Jura étant irréversible, ce geste grandirait Berne et serait de bon augure pour les futures relations entre l'ancien canton et le ou les cantons jurassiens.

« Monsieur le président, messieurs les conseillers d'Etat, chers Confédérés, permettez-nous d'ajouter, à ces considé-

lations quelque peu sèches, les réflexions suivantes :

« Nous connaissons et aimons notre pays et le considérons comme un tout. Notre seule ambition est de le défendre et de vouloir son bien.

« Nous constatons que la situation dans le sud du Jura est explosive et devient intenable pour une grande partie de ses habitants, la passion y ayant pris le pas sur la raison et la réflexion. Le déroulement inquiétant des événements auxquels nous assistons était contenu en germe dans l'additif constitutionnel. Que ceux qui l'ont conçu s'efforcent de trouver, pendant qu'il est encore temps, l'antidote contre ses effets dangereux.

« Un chemin conduisant à la paix doit être trouvé sans retard. Nous estimons, Monsieur le président et Messieurs les membres du gouvernement, que vous ne perdriez pas une parcelle de votre autorité ni de votre prestige, en vous y employant à fond. Ce serait là un acte de haute politique, qui ajouterait à la valeur de notre démocratie et du fédéralisme. Sinon vous encurrez devant l'histoire et à jamais, la douloureuse responsabilité de ne pas avoir pu ni voulu conserver intact le pays qui vous avait été confié en 1815.

« La politique menée jusqu'à ce jour dans le canton se ressent encore des séquelles de l'Ancien régime. En y renonçant définitivement, le peuple bernois montrerait au reste de la Suisse qu'il sait faire preuve d'une grande sagesse plutôt que d'abuser d'une situation qui, paradoxalement, le conduit à supprimer les heureux effets de ce qu'il avait lui-même proclamé, à savoir l'unité du peuple jurassien.

« Veuillez agréer Monsieur le président... »

Cette lettre ouverte, que d'innombrables personnalités jurassiennes du Sud du Jura aussi bien que du Nord auraient pu signer, note donc la signature de MM. Edmond Gueniat, Henri Parrat et Etienne Philippe. A remarquer que si le premier est membre du parti libéral-radical, le second est socialiste et le troisième chrétien-social. Il est intéressant de noter aussi que si M. Etienne Philippe est affilié au Rassemblement jurassien, MM. Parrat et Gueniat n'ont jamais appartenu à ce mouvement, mais bien plutôt à la « Troisième force ».

## Assemblée extraordinaire de Jura-Sud autonome à La Neuveville

Vendredi dernier, le mouvement du district de La Neuveville Jura-sud autonome a siégé en assemblée à La Neuveville. La salle prévue à cet effet s'est révélée trop petite et les participants ont dû « déménager ».

Tout d'abord, M. J.-D. Pellaton, président, a retracé, dans ses grandes lignes, l'activité de Jura-sud autonome depuis sa fondation, il y a un peu plus de deux mois. Puis M. D. Burkhalter s'est expliqué sur l'initiative demandant la création d'un demi-canton du Jura-sud, et sur les raisons qui ont amené son comité à fusionner avec Jura-sud autonome.

Troisième orateur, M. J. Hirt, a brossé, avec clarté, un tableau complet de la situation. Il a, d'abord, analysé la portée du scrutin du 16 mars (et les diverses possibilités de vote). Puis il a cherché à définir la nature des rapports

qui unissent le Jura-sud et Bienne. Enfin il a attiré l'attention de l'assemblée sur les avantages que représente pour le Jura-sud la solution du demi-canton. Pour terminer, le président a recommandé aux membres de participer à l'assemblée constitutive — à l'échelon des trois districts du sud — de Jura-sud autonome.

### Horaire des chemins de fer

(sp) Le nouvel horaire des chemins de fer, valable du 1er juin 1975 au 31 mai 1977, est déposé dans les préfectures jusqu'au 21 janvier, où les demandes de modifications doivent être adressées par écrit.

### GRELLINGUE

### Collision : deux blessés

(c) Hier, vers 7 h, deux voitures sont entrées violemment en collision à Grellingue. Les deux conducteurs ont été blessés et ont dû être hospitalisés. Les dégâts s'élevaient à 9000 francs.

### CORNOL

### Hausse des impôts

(c) L'assemblée communale du budget a accepté docilement une augmentation de la quotité d'impôt qui passera de 2 à 2,3. Le budget comportera pourtant encore un petit excédent de dépenses de 4100 francs, puisqu'il compte 792.600 francs de recettes et 796.700 fr. de dépenses.

### PORRENTROY

### Nouveau juge au tribunal

(c) M. Georges Jolissaint, de Réclère, a été nommé juge au tribunal de Porrentruy en remplacement de M. Valli, de Saint-Ursanne, atteint par la limite d'âge.

### La fanfare de La Heutte achète de nouveaux uniformes

La fanfare de La Heutte a siégé, récemment, sous la présidence de M. Adrien Racine. M. René Guenat présenta les comptes qui bouclent par un léger excédent. Les fonds, à disposition, permettront d'acheter de nouveaux uniformes. Le rapport du président fait constater la fructueuse activité de la société en 1974. Ensuite, l'assemblée passa au tableau d'honneur : pour n'avoir jamais manqué, M. Arnold Tuck ainsi que MM. Ernest Roist, pour une absence, Ernest Fluck pour deux absences et Kurt Troesch pour trois absences, regurent un gobelet. MM. Thierry Grossenbacher et André Probst furent admis provisoirement dans la société. Le concert annuel fut fixé en mars et en mai, la société participera au festival d'Orvin. Le comité fut alors réélu en bloc sauf M. Roger Gilomen démissionnaire.

La future activité du comité de soutien fait l'objet d'une discussion, d'où on conclut à son maintien.

M. Troesch, nouveau maire de La Heutte, apporta le salut de la municipalité. L'assemblée fut ensuite levée avant qu'un souper ne fût servi à la Croix Fédérale.

### L'incendiaire de Tavannes identifié

(c) La police cantonale a réussi à identifier celui qui, dans la nuit de lundi à mardi, avait provoqué des débuts d'incendie en allumant des souvenements qui étaient perdus en bordure des maisons ou dans des buanderies. Il s'agit d'un jeune homme de 23 ans habitant la vallée de Tavannes et qui aurait pu être sous le coup de l'alcool.

### Laufonnais : collecte des signatures pour le second plébiscite

La collecte de signatures pour le deuxième tour du plébiscite concernant le maintien du district de Laufon dans le canton de Berne a commencé dans le district jurassien alémanique. Pour aboutir, l'initiative doit recueillir les signatures d'un cinquième des quelque 7500 citoyens du district. Les partis du Laufonnais veulent déposer les listes de signatures à l'hôtel de ville de Berne une semaine avant le 2 mars, échéance du délai.

Le texte de l'initiative est ainsi libellé : « Voulez-vous que le district de Laufon — sous réserve de la possibilité de s'annexer à un canton voisin — reste dans le canton de Berne ? ». Si l'initiative aboutit, c'est donc cette question qui sera posée, cette année encore, au corps électoral du laufonnais.

### MOUTIER

### Noces de fer

(c) M. et Mme Arthur Schwab, de Moutier, viennent de célébrer le 65<sup>ème</sup> anniversaire de leur mariage. De plus, Mme Olga Schwab-Schild a fête lundi son 90<sup>ème</sup> anniversaire, alors que son époux est âgé de 88 ans. Ils comptent huit enfants, 16 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

### Avec le chœur d'hommes

(c) L'assemblée générale du chœur d'hommes de Moutier a siégé sous la présidence de M. Jean Barras. Le succès des fêtes du centenaire célébré l'an passé, a été rappelé. M. Francis Erard a été nommé membre d'honneur, tandis que le comité a été réélu. Deux nouveaux membres y sont entrés, MM. Rudolf Schaefer et André Eichenberger.

# de Bons caisse

➔ **7 1/2 %**  
durée 3 et 4 ans

➔ **7 3/4 %**  
durée 5 et 6 ans

Service de dépôt Coop  
Neuchâtel Treille 4  
Téléphone 24 02 02

coop

coop

## LES BONNES AFFAIRES DE JANVIER!

Gaines, gaines-culottes

à partir de **12.-**

Corselets à partir de **49.-**

Chemises de nuit, dusters, combinaisons.

Beau choix pour tailles fortes

**20% et 30%** de rabais

**Profitez!!!**

Magasin spécialisé

# Claudine

Chavannes 6 - Neuchâtel - C. Vautravers

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MENUISERIE **DECOPPET et Cie**  
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

### Personnes

2me et 3me âge,

### Artisan

sérieux, entreprend entretiens intérieurs et extérieurs, petites réparations, etc. Prix très avantageux, demi-tarif. Tout le canton. Auto.

Tél. 46 13 94, de 7 à 9 heures.

**GODET VINS**  
Auvornier

A vendre

### jument

demi-sang arabe, 6 1/2 ans, conviendrait à dame. Tél. (038) 53 16 24.

Congélateur armoire et bahut

Prix sans concurrence. Tél. (024) 24 29 08.

### FAN

### Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Pour 1975  
**16 %**  
de réduction  
sur les primes d'assurance  
R.C. de votre voiture  
si vous possédez une  
**2CV** ou une **3CV**  
CITROËN

Garages **Apollo** S.A.  
Henri Favre  
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

### TAILLEUR EXPRESS

Transformations et réparations de tous vêtements dames et messieurs dans le plus bref délai. Confection sur mesure Messieurs  
Chavannes 4 Neuchâtel

### plastiglas SA

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch  
S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en  
**VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES**  
Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.  
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

**toujours à prix records...**

**count down**

**superdiscount**

**HIT WEEKEND**

POTAGES MAGGI  
petits pois d'or au lard  
asperges

moins cher de 65 %  
sachets au lieu de —.95 seulement

**-.35**

PÂTES AUX ŒUFS FRAIS «WENGER»  
cornettes, spaghetti, spirales, butterfly, nouilles

moins cher de 50 %  
500 g n. au lieu de 3.35 seulement

**1.65**

PURÉE DE TOMATES THOMY

tube de 200 g n. au lieu de 1.60 seulement

**1.-**

PURÉE DE TOMATES «ST. GALLER»

boîte de 880 g n. seulement

**1.20**

100 g = —.136

INCAROM

verre de 650 g n. au lieu de 11.35 seulement

**7.35**

100 g = 1.336

SHAMTU SHAMPOO  
4 sortes, pour les cheveux

100 g n. au lieu de 2.40 seulement

**1.40**

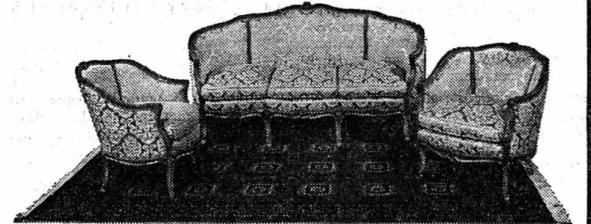
DR WEIBEL BALSAM CRÈME  
la crème universelle douce pour elle et pour lui

moins cher de 50 %  
boîte de 125 gn. au lieu de 4.90 seulement

**2.45**

PESEUX, Centre Commercial CAP 2000, rue Jâmes-Paris / LA NEUVEVILLE, Grand-Rue 9

### LE SALON DE VOS RÊVES



Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style «Les XV», en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.  
Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.  
**ATTENTION:** notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, ouverte tous les jours sauf le dimanche de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. 17-12307



**GOBET**  
Meubles de style S.A.  
1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :  
Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Je m'intéresse à : \_\_\_\_\_

## Problèmes d'argent? Solution ORCA!

Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA. Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Je désire un prêt de Fr. \_\_\_\_\_ remboursable en \_\_\_\_\_ mensualités. Salaire mensuel: Fr. \_\_\_\_\_  
Autres revenus: Fr. \_\_\_\_\_ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)  
Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_  
Loyer mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ 15  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance (jour, mois, année): \_\_\_\_\_  
Profession: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_ Nationalité: \_\_\_\_\_  
No et rue: \_\_\_\_\_  
No postal et lieu: \_\_\_\_\_  
Depuis quand: \_\_\_\_\_  
Avez-vous d'autres crédits en cours? \_\_\_\_\_ (Répondre par OUI ou NON)  
Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Banque **ORCA SA** rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31  
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11  
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.-	3500.-	4500.-	6500.-	8000.-
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.-	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.-
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20 000.-.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

**ORCA**

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Création d'un comité pour la sauvegarde des droits du peuple et des cantons

BERNE, (ATS) — Vendredi s'est constitué à Berne un comité suisse pour la sauvegarde des droits du peuple et des cantons...

moment opportun les mesures requises par une politique conjoncturelle efficace, sans modifier fondamentalement notre organisation politique et économique...

générale dont l'entrée en vigueur ne souffre aucun retard peuvent être mis en vigueur immédiatement par une décision à la majorité de tous les membres...

Finances fédérales: des mesures hétéroclites

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois: «La situation de la Suisse, pour difficile qu'elle soit, est la moins critique des pays industrialisés...»

de du milliard. Cela est d'autant plus remarquable qu'un tel étonnement eût été déclaré impossible avant le 8 décembre...

(réduction de leurs parts aux recettes fédérales, diminution de la participation de la Confédération à diverses charges)...

Les Arts et métiers contre l'article conjoncturel

BERNE (ATS) — La Chambre suisse des arts et métiers réunie sous la présidence du conseiller national Rudolf Ester (Aarwangen) s'est occupée en particulier du nouvel article conjoncturel sur lequel le peuple et les cantons devront se prononcer le 2 mars prochain.

crédits et de disponibilités monétaires pratiquée par le Conseil fédéral et la Banque nationale. La politique économique des autorités fédérales cause de grands dommages à l'économie sans être à même d'influencer le renchérissement en quelque manière que ce soit.

de l'effectif du personnel de la Confédération ces dernières années et la trop généreuse compensation du renchérissement qui lui a été accordée jusqu'à présent...

SUITE Mesures pour améliorer les finances de l'Etat

L'exercice ne doit durer qu'un an, le temps pour démontrer que l'on s'est efforcé en haut lieu de comprimer les dépenses certes, mais aussi là où il ne le fallait pas.

car le refus du 8 décembre d'impôts nouveaux n'a pas détourné le Conseil fédéral de son intention de trouver de nouvelles recettes et ses arguments ne manquent pas.

Tout le monde a donc vécu dans l'euphorie de budgets basés sur des recettes indéfiniment croissantes.

Les fonctionnaires supérieurs de la Confédération mécontents

BERNE, (ATS) — Dans un communiqué diffusé mercredi, l'Association des fonctionnaires supérieurs de la confédération s'oppose aux nouvelles dispositions du Conseil fédéral proposant de ne plus compenser intégralement le renchérissement dans les classes de traitements supérieures...

Assainissement des finances Concernant l'assainissement des finances fédérales, les arts et métiers considèrent le vote du 8 décembre 1974 comme un ordre donné aux autorités fédérales de procéder à d'énergiques économies.

BERNE (ATS) — Le Conseil fédéral a tenu mercredi sa séance hebdomadaire. Il s'est avant tout penché sur les mesures visant à améliorer les finances fédérales.

Les finances à l'ordre du jour de la séance du Conseil fédéral

Les contributions prévues pendant les années 1975-76 pour l'encouragement de recherches et d'études en matière de travaux routiers: il s'agit notamment de 2 millions en 1975 et 2,2 millions en 1976 pour les recherches de construction routière proprement dite.

L'exercice qui devra être maintenu et affiné au cours des années prochaines, a souligné M. Chevallaz, a des côtés positifs. Il permet de tailler quelques branches gourmandes, de revoir certains engagements et leur justification.

A LA COMMISSION DU NATIONAL Les 11 arrêtés du Conseil fédéral pour l'amélioration des finances fédérales dont le parlement a été saisi font présentement l'objet de vives discussions au sein de la commission des finances élargie du Conseil national.

SUISSE ALEMANNIQUE

Zurich: euthanasie dans un hôpital?

ZURICH (ATS) — Dans la section du médecin-chef Urs-Peter Haemmerli de la clinique médicale de l'hôpital Triemli, à Zurich, les malades chroniques dont la situation est désespérée sont occasionnellement privés de nourriture et on ne leur donne plus que de l'eau.

n'est d'ailleurs pas utilisée dans les autres sections de l'hôpital. Mme Pestalozzi a par ailleurs soumis l'affaire au ministère public qui a aussitôt ouvert une enquête, le médecin-chef pouvant être accusé de meurtre.

Berne justifie la politique d'exploitation des PTT

BERNE, (ATS) — Dans sa réponse à une question du conseiller national Jaeger (BS) le Conseil fédéral a expliqué et justifié la conception du service des messageries des CFF et la politique d'exploitation des PTT.

tion de l'exploitation lors de l'examen périodique de sa planification d'entreprise. Il va sans dire que les frais et l'utilité font alors également l'objet de comparaisons.

Banquier suisse recherché pour escroquerie extradé de Thaïlande

BANGKOK (AP) — Encadré par trois policiers suisses, le banquier René Lins a finalement embarqué mardi soir à bord d'un avion de la Swissair pour être ramené en Suisse, où il est recherché pour escroquerie.

des actions de la banque «Atlas» de Zurich, dont il était le directeur, et les documents qu'il produisit indiquaient qu'il possédait encore huit millions de francs à la banque.

VAUD

Cyclomotoriste grièvement blessé à La Conversion

(c) Mardi, vers 23 h 15, M. Paul Briffod, 41 ans, domicilié à Lausanne, qui circulait à cyclomoteur sur la route se trouvant au-dessus de la gare de La Conversion, a fait une chute.

Collisions en chaîne dans le brouillard: un mort, un blessé

WINTERTHOUR (ATS) — En raison d'un épais brouillard, dix-neuf véhicules sont entrés en collision mardi en début de soirée sur un pont de la route nationale 1. Au cours de cet accident, un conducteur a été éjecté par dessus le pont et grièvement blessé.

Argovie: la lutte contre l'implantation d'une fabrique de vitamines C

FRICK (AG) (ATS) — Le comité d'action du Fricktal qui s'était formé pour préserver l'air de la région, dont la pureté est menacée par la chaudière à vapeur que l'on projette de mettre en service dans la future fabrique de vitamines C de Roche SA à Sisseln (AG) a décidé de poursuivre sa lutte.

LA VIE HORLOGÈRE

Visiteurs américains au centre de la Fédération horlogère à Lausanne

(c) Pour la troisième année consécutive, l'Université américaine de Dallas a choisi la capitale vaudoise pour étape suisse d'un voyage d'étude en Europe.

Première hivernale à la Haute-Cime dans le massif des Dents-du-Midi

De notre correspondant: Les alpinistes valaisans se souviennent comment, il y a deux ans, une cordée engagée dans une première hivernale à la Haute-Cime dans le massif des Dents-du-Midi, fut sauvée de justesse par un hélicoptère et échappa ainsi à la mort.

la Haute-Cime a été vaincue en hiver. L'escalade s'est faite par l'arête nord-ouest et par la paroi nord. — Il nous a fallu plus de huit heures pour terminer la marche d'approche, nous ont expliqué à leur retour les trois alpinistes.

# Prix MIGROS!

**Multipack**

**MIGROS data** Non ouvert, se conserve parfaitement environ 3 jours, après MIGROS-data. Tenir au frais!

A partir d'un achat de **2 litres**

Maintenant particulièrement avantageux!

**Lait pasteurisé** **-.25**

homogénéisé

de réduction par litre

**Offre spéciale**

Paquet de 280 g

**Petits filets de poisson**

coupés en bâtonnets, panés et surgelés.  
A base de dorsch. Absolument sans arêtes.

**2.-**

(100 g = -.71,4)  
au lieu de 2.60

**Offre spéciale**

**MIGROS data**

Notre garantie de fraîcheur

le kilo maintenant

**Poulets Optigal**  
**du pays** frais ou surgelés

**4.50**

au lieu de 5.90 (frais)  
au lieu de 5.60 (surgelés)

**Offre spéciale**

Boîte de 500 g

**Califora Instant**

Boisson cacaotée  
contenant 4 différentes vitamines,  
du sucre de raisin  
et de la lécithine.

**2.50**

au lieu de 3.-

**Offre spéciale**

**Oranges Jaffa**

Douces, juteuses,  
gorgées de soleil.

Sac portatif d'env. 2,5 kg

Filet

**1.08**

le kg

**1.10**

le kg

hockey sur glace

Le championnat de première ligue ne perd en rien de son intérêt

Groupe 4: derby neuchâtelois samedi soir

L'événement de la douzième journée, dans le groupe 4, est incontestablement la victoire du Locle sur Charrat. Par ce succès acquis à la force du poignet, les hommes de Berger ont fait un bon pas vers le salut, puisqu'ils comptent, désormais, 2 points d'avance sur les Valaisans qui ont joué un match de plus qu'eux. Mais le moment n'est pas venu pour les Neuchâtelois de dormir sur leurs lauriers, car il reste encore assez de temps aux Charratais pour redresser la situation. Le Locle doit donc s'efforcer de glaner à tout prix des points ici et là.

Le bonheur d'Yverdon

Autres faits saillants de la dernière journée, les défaits de Serrières à Yverdon et de Saint-Imier à Saas Grund. Ces résultats sont importants dans l'optique de la lutte pour la deuxième place. Il font le bonheur d'Yverdon, qui, tout en « lâchant » Serrières, a rejoint Saint-Imier au rang conduisant aux finales. Comptant trois points de retard sur ses deux concurrents, l'équipe de président Botteron n'est certes pas encore éliminée de la course au tour final, mais elle doit, maintenant, compter avec d'autres pour atteindre la deuxième place. Quant à Saint-Imier et Yverdon, ils vont se livrer un duel à distance, étant donné qu'ils se sont déjà rencontrés deux fois. Il y a encore place pour la sensation et, dans ce domaine, Serrières a encore un rôle à jouer puisqu'il doit accueillir Saint-Imier (le 11 février).

SION EN DANGER
Sion a obtenu une victoire difficile sur la patinoire du Sentier (6-4). Cela provient-il de l'absence de Voide (blessé) ou le chef de file, pratiquement sûr de l'emporter, aurait-il décidé de « lever le pied »? Les prochaines rencontres nous en diront plus.

À ce titre, le match Saint-Imier - Sion (samedi) sera très instructif. Sur la piste des rives de la Suze, les Valaisans n'auront, de toute manière, pas la partie facile, très rares étant ceux qui quittent Saint-Imier avec quelque pécule en poche. En tout cas, le résultat n'est pas fixé d'avance. A Villars, face à Monthey, Yverdon ne sera pas à la noce non plus. Les jeunes de Lienhard n'auront pas trop de tout leur enthousiasme pour s'imposer devant un adversaire luttant avec une belle énergie.



EN PARTIE. — Saas Grund, dont on reconnaît ici le gardien Zengaffinen et le défenseur H.-R. Anthamatten, tient en partie le destin du Locle entre ses mains.

GROUPES NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN DE II<sup>e</sup> LIGUE

Vallorbe gagne le match au sommet

Groupe 10. — Vallorbe élimine les uns après les autres tous ses rivaux de la course au titre. Lundi, sur la patinoire du Locle, les Vaudois se sont rapprochés encore de leur objectif en battant leur dauphin, Corcelles Montmolin. Face à ce favori, les Neuchâtelois ont vendu chèrement leur peau. Au terme de la première période, les Vallorbiens menaient deux buts à rien. Huguenin battit à son tour le gardien adverse. La ligne d'attaque de Vallorbe, composée de Chevallier, Muller et Latty, marqua ensuite son troisième but du match. Kunz réduisit la marque avant la fin du deuxième tiers-temps encore. Comme les portiers s'en tiraient à leur avantage tout au long de la dernière période, Corcelles Montmolin échoua de justesse dans sa tentative de subtiliser au moins une unité au chef de file. Avec des moyens limités par rapport à leurs hôtes, ils se sont bien battus jusqu'au coup de sifflet final. Peu sûrs de leur affaire, les Vaudois démontrèrent, surtout leurs avants, des signes évidents d'énervement. Il faudrait maintenant une série de contre-performances vraiment extraordinaires pour que le champion sortant ne conserve pas son bien.

À l'autre extrémité de l'échelle, une partie importante, peut-être même décisive, s'est déroulée à Saint-Imier. Les deux « candidats » à la relégation, Savagnier et Les Joux-Derrière étaient à la lutte. Ces mal lotis, incapables de se départager lors du match aller, se sont à nouveau livrés à une bataille des plus serrées. La confrontation a mal débuté pour les patineurs du Val-de-Ruz, qui perdait quatre buts à zéro à la mi-match. En dix minutes, sans se décourager, ils placèrent ensuite trois fois le palet hors de portée du gardien chaux-fonnier. Ils concédèrent, alors que tous les espoirs leur étaient permis, un but stupide dès le début de la troisième reprise. L'affaire était entendue. Le « forcing » de Savagnier fut vain, tant les défenseurs du Haut jouèrent avec discipline et volonté.

Sur une glace naturelle qui laissait à désirer, le HC Les Ponts-de-Martel a, sans panache, conquis deux unités aux dépens de Marin. Ce succès n'ajoute rien au prestige des vainqueurs qui visent toujours, faute de mieux, la place de dauphin actuellement détenue par les hommes du président Glauser.

Résultat complémentaires au 14 janvier:

Les Ponts-de-Martel-Marin 3-2; Les Joux-Derrière - Savagnier 6-5; Corcelles Montmolin - Vallorbe 2-3

CLASSEMENT:

Table with 6 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against, Goals Difference. Lists teams like Vallorbe, Corcelles Montmolin, Les Pts-de-M., Marin, Joux-Derrière, Savagnier.

Prochains matches: Marin-Les Joux-Derrière jeudi à Yverdon; Vallorbe-Les Ponts-de-Martel samedi au Sentier; Corcelles Montmolin-Marin lundi au Locle.

Le Fuet perd ses illusions

Groupe 9. — Finaliste l'hiver passé, Le Fuet ne récidivera pas cette saison. Opposé aux hockeyeurs de Court, il s'est incliné pour la troisième fois de ce championnat, abandonnant, du même coup, ses dernières illusions.

Comme Sonceboz, vaincu par Crémînes, aligne lui aussi les performances en dents de scie, la victoire finale n'échappera plus au HC Ajoie, qui a pourtant été longtemps accroché par un Court en nette reprise.

C'est encore la bouteille à l'encre en ce qui concerne la relégation. Des « candidats » à la culbute, seul Saignelégier a été à la disette en ce début d'année. Les Francs-Montagnards, qui affronteront encore les deux formations qu'ils ont en ligne de mire, n'ont toutefois pas encore dit leur dernier mot...

Résultats complémentaires au 14 janvier: Le Fuet-Saignelégier 7-5; Court-Ajoie 4-6; Sonceboz-Crémînes 1-6; Court-Le Fuet 6-5.

CLASSEMENT

Table with 6 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against, Goals Difference. Lists teams like Ajoie, Le Fuet, Sonceboz, Corgemont, Court, Crémînes, Saignelégier.

Prochain match: Ajoie-Saignelégier samedi à 20 h 30. — Court-Sonceboz et Le Fuet-Crémînes se sont joués hier soir. LIET

DERBY À MONRUZ

Vallée de Joux, en déplacement à Montana, devra également trimer dur pour faire valoir ses droits. Mais Charrat, qui attend Saas Grund, pourrait bien profiter de l'apathie qui frappe les Haut-Valaisans lors de leur voyage pour récolter un, voire deux points. Cette perspective donne au derby neuchâtelois (Serrières - Le Locle) de samedi une importance toute particulière. L'enjeu de ce duel fratricide ne doit surtout pas être sous-estimé: en cas de victoire, Le Locle se trouverait dans une situation certes inconfortable, mais pas trop mauvaise tout de même; battu, il verrait à nouveau se dresser devant lui le spectre de la relégation. Pour sa part, Serrières, qui peut encore espérer terminer à la deuxième place, ne sera pas disposé à faire des cadeaux. Diable de situation dont les Neuchâtelois, à quelque niveau que ce soit, ont l'air de ne pas pouvoir se passer!

La situation

Derniers matches: Saint-Imier - Le Locle 10-5; Yverdon - Serrières 7-3; Saas Grund - Saint-Imier 3-2; Le Locle - Charrat 8-3; Vallée de Joux - Sion 4-6; Montana Crans - Monthey 4-3.

Classement

Table with 6 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against, Goals Difference. Lists teams like Sion, St-Imier, Yverdon, Serrières, Saas Grund, Montana-Cr., Vallée de Joux, Monthey, Le Locle, Charrat.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- 1. Bologne (rang 9) - Naples (4): saison passée 2:2, 0:2. — Si la solide défense des Milanais ne cède pas sous les offensives locales, le partage des points pourrait être le résultat logique de cette rencontre. 1 X X
2. Cagliari (15.) - Ascoli (16.): nouveau. — Depuis que Riva a réintégré les rangs de Cagliari, les Sardes ont renoué avec le succès. 1 1 1
3. Internazionale (7.) - Turin (6.): saison passée 3:0, 2:2. — Sur leur terrain, les Milanais partent légèrement favoris; cependant, un match nul n'est pas exclu. X X 1
4. Juventus Turin (1.) - Fiorentina (8.): saison passée 3:1, 0:2. — Juventus tentera de consolider sa position de « leader » par une victoire sur Fiorentina. 1 1 X
5. Lazio Roma (2.) - Milan (3.): saison passée 1:0, 0:0. — Si la solide défense des Milanais ne cède pas sous les offensives locales, le partage des points pourrait être le résultat logique de cette rencontre. 1 X X
6. Sampdoria (14.) - Cesena (10.): saison passée 1:1, 1:2. — Ces deux équipes luttent contre la relégation, ce qui laisse prévoir une partie équilibrée. 2 X 1
7. Ternana (11.) - Rome (5.): nouveau. — Les Romains présentent un étonnant bilan, qui comporte aussi des succès sur terrain adverse. X 2 2
8. Varese (13.) - Vicence (12.): nouveau. — La préférence sera donnée au pronostic « X ». X X 1
9. Birmingham City (17.) - Everton (2.): saison passée 0:2, 1:4. — Le résultat de cette

Réunion des arbitres des ligues supérieures à Sugiez

Trente-six arbitres et onze inspecteurs des ligues supérieures (ligue nationale et première ligue) se sont réunis à Sugiez, en cours central pour les arbitres romands et tessinois.

Placé sous la direction de l'ancien arbitre international Rudolph Scheurer (Bettlach), ce cours a laissé une large place à la discussion. Le responsable des arbitres des ligues supérieures s'est déclaré prêt à intensifier les contacts entre les arbitres et la presse sportive.

Les arbitres allemands se réuniront à Zurich, le 25 janvier.

Dix experts vous proposent

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Bologne-Naples, Cagliari-Ascoli, Internazionale-Turin, etc.

Italie

Table with 3 columns: Rank, Home, Away. Lists teams like Juventus, Lazio, Milan, etc.

Angleterre

Table with 3 columns: Rank, Home, Away. Lists teams like Ipswich, Everton, Middlesb., etc.

Groupe 3: inquiétude pour Tramelan

La douzième journée de championnat du groupe 3 n'a tourné pas été favorable à Tramelan, qui, malgré une bonne prestation face à Rotblau (3-2), se voit maintenant à l'avant-dernière place du classement, devant Steffisbourg, avec un point seulement d'avance sur la lanterne rouge. Pourtant, Tramelan a bien failli créer une surprise face au chef de file, Rotblau, qui a eu beaucoup de peine à s'imposer ce qui devrait tout de même être de bon augure pour les prochaines rencontres des Jurassiens. La seule équipe ayant réalisé une bonne affaire est Grindelwald, qui, en battant Wasen (4-3), a abandonné la dernière place du classement et est remontée de deux rangs, laissant derrière eux Tramelan et Steffisbourg. Ce dernier n'a pratiquement pas existé face à Thoune (7-0). C'est dire qu'après cette nouvelle journée, les choses deviennent très sérieuses pour Tramelan.

lan, Steffisbourg et Grindelwald et, à la tête du classement, pour Thoune, Rotblau et Berthoud. Rien n'est donc joué et les prochaines rencontres revêtiront une importance capitale. Berthoud, grâce à sa nouvelle victoire sur Etoile-Thoune, reste en bonne position et peut encore prétendre participer aux finales, puisqu'elles sont réservées aux deux premiers classés. Moutier, qui s'est bien repris face à Wiki, espère un faux pas des équipes le précédant, mais l'espoir est bien mince.

Le prochain week-end verra les deux équipes romandes, Tramelan et Moutier, se livrer une belle bataille. Les rencontres entre ces deux formations ont toujours été très ouvertes, quand bien même Moutier s'est montré le plus souvent supérieur. Les Prévôtis ne peuvent se permettre le moindre faux pas s'ils entendent rester dans la course aux

l'heure de vérité sonnera pour les deux équipes de tête, Rotblau et Thoune, qui seront opposées à la Weyermanhaus de Berne. Thoune est l'équipe la mieux placée pour détrôner Rotblau dont la dernière prestation, face à Tramelan, n'a pas convaincu; Thoune est bien mieux armé pour prendre le commandement du groupe. Reste encore la rencontre mettant aux prises Wasen et Berthoud, laquelle ne devrait pas donner trop de soucis au dernier nommé.

Si les choses deviennent passionnantes, disons-le franchement, elles sont tout de même inquiétantes pour Tramelan, qui se trouve actuellement très mal placé.

boxe

IL RENCONTRERA WEPNER TITRE EN JEU LE 24 MARS À CLEVELAND

Ali ne prend pas de risques

Mohamed Ali défendra son titre de champion du monde des poids lourds contre Chuck Wepner le 24 mars à Cleveland, a annoncé Herbert Muhamed, « manager » du champion du monde.

FACILEMENT BLESSÉ

Ali recevra une bourse de 1,5 million de dollars pour ce combat. Il était initialement prévu qu'il rencontre Ron Lyle, « challenger » N° 3 mondial, pour la somme de 2,2 millions de dollars mais le promoteur Don King et Ali ont surpris en préférant Wepner. Ce dernier,

JUSTIFICATION

Ali a récemment justifié cette défense de titre facile en indiquant que Wepner portait le titre de champion d'Amérique du Nord des poids lourds. « C'est moi le champion et ce titre m'appartient », avait-il dit. En outre, son « manager » a déclaré qu'il était juste de donner à un boxeur blanc une chance de conquérir la couronne mondiale après toute une série de championnats du monde entre boxeurs noirs.

LES MEILLEURS BOXEURS DES 20 DERNIÈRES ANNÉES

Le quotidien milanais « La Gazzetta dello Sport » a publié un classement des meilleurs boxeurs de ces 20 dernières années. Le voici: Monde: 1. Mohamed Ali. 2. Ray « Sugar » Robinson. 3. Rocky Marciano. 4. Archie Moore. 5. Floyd Patterson. 6. Bob Foster. 7. Joe Frazier. 8. Emile Griffith. 9. José Napoles. 10. Nino Benvenuti. Puis: 13. Carlos Monzon. Europe: 1. Nino Benvenuti. 2. Ingemar Johansson. 3. Charles Humez. 4. Henry Cooper. 5. Duilio Loi. 6. Ray Famechon. 7. Alphonse Halimi. 8. Laszlo Papp. 9. Bruno Arcari. 10. Dave Charnley. Puis: 18. Jean-Claude Bouttier.

TITRE EUROPÉEN: Nouvelle chance pour Chervet

Le Bernois Fritz Chervet a été désigné par l'E.B.U. comme « challenger » officiel au titre européen des poids mouches. Le contrat de son combat contre l'Italien Franco Udella devra être signé avant le 13 mars. Passé cette date, l'organisation sera mise aux enchères.

LES COMPTEURS

Phil Esposito (Boston) 38 buts, 39 passes, 77 pts; Bobby Orr (Boston) 23 buts, 54 passes, 74 pts; Guy Lafleur (Montréal) 29 buts, 33 passes, 62 pts; Gilbert Perreault (Buffalo) 26 buts, 33 passes, 59 pts; Bobby Clarke (Philadelphie) 13 buts, 43 passes, 56 pts; Pete Mahovich (Montréal) 17 buts, 37 passes, 54 pts.

LES COMPTEURS

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Vancouver, Chicago, St. Louis, etc.

LES COMPTEURS

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Buffalo, Boston, Toronto, etc.

LES COMPTEURS

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Montréal, Los Angeles, Pittsburgh, etc.

LES COMPTEURS

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Philadelphia, New York, Atlanta, etc.

A la TV romande

Le service des sports de la TV romande annonce les retransmissions suivantes pour la semaine du 15 au 20 janvier 1975:

Jeudi 16 janvier. — 12 h 15, ski alpin, coupe du monde, slalom spécial dames (1re manche), en différé de Schruens; 12 h 55, ski alpin, coupe du monde, slalom spécial dames (2me manche) Vendredi 17 janvier. — 18 h 30, avant-première sportive: football en salle. Samedi 18 janvier. — 11 h 55, ski, coupe du monde, descente messieurs, en Eurovision de Kitzbuehl. Dimanche 19 janvier. — 10 h 25, ski, coupe du monde, slalom spécial messieurs (1re manche), en Eurovision de Kitzbuehl; 12 h 55, ski, coupe du monde, slalom spécial messieurs (2me manche); 14 h 25, saut à skis, en direct du Locle; 19 h 05, les actualités sportives: résultats et reflets filmés. Lundi 20 janvier. — 21 h 45: sous la loupe: ski alpin, slalom spécial.

La coupe suisse

Voici l'ordre des rencontres des 8mes de finale de la coupe suisse: Vendredi 17 janvier: Neuchâtel-Sports - Vevey (20 h 30); Viganello - Molino Nuovo Lugano (20 h 45).

Samedi 18 janvier: Martigny - Stade Français (17 h 30); Federale Lugano - Olympia (17 h 00); Murillo - Fribourg Uralpic (16 h 00); Pully - Pregassona (17 h 30); Nyon - Champel (17 h 30); vainqueur du match Bâle - Berne contre Marly (17 h 30) en un lieu qui reste à fixer.

motocyclisme

Les pilotes italiens revendiquent

Les pilotes italiens revendiquent

Les pilotes italiens désirent une augmentation de leurs primes de départ pour toutes les épreuves de la saison en cours. Le problème a été examiné à Bologne, au cours d'une réunion groupant des représentants des organisateurs, des pilotes et de la fédération. Il a été à l'étude de la commission technique, le 25 janvier.

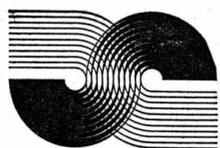
Les pilotes italiens revendiquent

La commission devra se prononcer sur les problèmes encore en suspens et examiner les accords conclus. La base de la prime de départ sera de 100.000 litres environ 4000 francs suisses. Pour la prime de seconde participation, les pilotes demandent une augmentation de 50.000 litres, plus 20.000 pour ceux qui proviennent d'une localité distante de plus de 400 kilomètres. Les organisateurs offrent 30.000 et 10.000 litres. Les pilotes sont décidés à se mettre en grève si ces derniers n'accèdent pas à leur requête.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



radio-suisse sa télécommunications  
sécurité aérienne

SÉCURITÉ AÉRIENNE GENÈVE-COINTRIN

Vous intéressez-vous à être formée en tant que

## télégraphiste - téléxiste

à l'aéroport de Genève ?

Nous cherchons quelques apprenties pour le 1er mai 1975. Il s'agit d'une formation approfondie, d'une activité variée et bien rémunérée avec toutes les prestations sociales dans notre centre des communications aéronautiques.

L'apprentissage dure une année. Si vous êtes âgée de 16 à 22 ans, de nationalité suisse, si vous avez certaines connaissances des langues anglaise et allemande acquises dans une école secondaire, veuillez demander d'autres renseignements ou une formule d'inscription à

RADIO-SUISSE S.A.

Division d'exploitation  
Case postale  
3000 Berne 14  
Tél. (031) 65 91 11, demander M. Gmür.

## Schmid machines CH - 2612 Cormoret

Fabrique de machines à décalquer et à sérigraphier automatiques, matériel de sérigraphie et de décalquer, cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

## COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL POUR LE SERVICE EXTERNE

Nous cherchons un homme de forte personnalité ayant le goût du contact humain, désirant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique et collaborer étroitement avec le directeur de vente, pour la vente de nos machines en Suisse et à l'étranger.

Connaissances des langues, de l'électricité et la mécanique souhaitées mais non indispensables.

Prière d'adresser offres écrites au bureau de l'entreprise, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact téléphonique-ment au (039) 44 11 81. En dehors des heures de bureau (039) 44 19 56, M. Dubois.

Chaque offre sera traitée avec une entière discrétion.

Nous cherchons pour date à convenir

### bonne sommelière

connaissant les deux services. Semaine de 5 jours ou éventuellement

### extra

Faire offres au  
Restaurant LE JURA,  
Trelle 7, 2000 Neuchâtel,  
tél. (038) 25 14 10.

CONTI - Machines à café cherche

### agents libres ou représentants

pour la vente de ses machines dans les cantons du Valais, de Fribourg et de Neuchâtel.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, à Mamoca, S.A., 57, rue du Grand-Pré, 1202 Genève.

## La Bâloise Compagnie d'Assurances

Nous cherchons, pour notre agence générale de Neuchâtel,

## un employé de bureau

Poste avec responsabilités qu'il faut assumer avec initiative et discrétion.

Bon salaire (13me mois). Situation stable.

Caisse de retraite. Semaine de 5 jours. Horaire flexible.

Veuillez faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à notre siège :  
Gare 1 - Neuchâtel - Tél. 24 62 22.

Magasin de la place de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

### vendeur ou vendeuse

Faire offres sous chiffres OE 3508 au bureau du journal.

Administration de la Ville cherche à engager

### employé (e) de bureau

qualifié (e), aimant les contacts humains et désireux (euse) de s'initier aux méthodes modernes de gestion.

Adresser offres sous chiffres 28-20044 à Publicitas, Neuchâtel.

Clerc & Lœw - 2003 Neuchâtel  
Transports-Vins

cherche pour début mars ou date à convenir

### chauffeur-livreur

avec permis auto, connaissant la région.

— Horaire régulier  
— Semaine de 5 jours.

Tél. (038) 31 32 32 ou 31 65 65.

Je cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

### sommelière

ainsi qu'une

### employée de maison

pour les chambres et le buffet.  
Tél. (038) 33 30 31.

La Maison de Santé de Préfargier, Clinique psychiatrique, 2074 Marin, cherche

### chef lingère- repassseuse

ayant de bonnes notions de couture. Logement ou chambre personnels à disposition. Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Faire offres par écrit ou téléphoner à l'administrateur. Tél. (038) 33 51 51.

### Nous cherchons encore quelques collaborateurs (trices)

pour la vente directe à notre clientèle privée. Rayon fixe. La commission sur nos produits courants vous garantit un revenu au-dessus de la moyenne. Possibilité d'obtenir un poste de chef. Les personnes âgées ou handicapées sont priées de se présenter également.

Tél. (01) 52 77 01.

Chalet restaurant de Grange-Neuve sur Baulmes, cherche

### sommelière

du 1er mai au 30 septembre. Salaire fixe assuré.

S'adresser à :  
Famille Daniel Bandi,  
2123 Saint-Sulpice.  
Tél. (038) 61 35 77.

Bar à café engagerait tout de suite,

### dame ou demoiselle

pour le buffet et l'office. Fermé le dimanche et le lundi matin, ainsi que tous les soirs.

Tél. (038) 31 56 01.

Les hôpitaux du Val-de-Travers de Fleurier et de Couvet, cherchent à engager :

### un (e) laborantin (e) diplômé (e)

pour entrée immédiate ou date à convenir. Poste à responsabilité et rétribué selon le barème cantonal. Pension et logement à disposition selon désir. Avantages sociaux.

Adresser offres à l'hôpital de Fleurier, rue de l'Hôpital 31, 2114 Fleurier.

Bureau de la place cherche une

### secrétaire dactylographe

compétente techniquement, capable d'organiser son travail et de prendre des responsabilités. Entrée en service : 15 février. Traitement à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffre CW 3560 au bureau du journal.

## FAN - L'EXPRESS

### Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

### Délai de réception de la publicité :

#### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

#### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures : dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

#### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

#### Tarif de publicité

ANNONCES : 66 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35. Naissances, mortuaires 1.20 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A. « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

#### Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
96.—	50.—	26.—	10.50

#### ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

#### Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

PIZZERIA  
Hôtel Lac et Gare, 1426 Concise  
cherche

### sommelier (ère) fille de cuisine

Entrée immédiate ou date à convenir. Nourris, logés. Débutants acceptés.  
Tél. (024) 73 14 84.

Bar à café glacier L'Arc-en-Ciel  
Yverdon, rue des Remparts 12  
cherche

### une barmaid

présentant bien, sérieuse, sachant prendre des responsabilités. Congé le dimanche.  
Tél. (024) 21 24 89,  
privé 24 18 07.

Pension pour dames âgées  
cherche

### employée de maison qualifiée

Etrangère acceptée. Bon traitement, nourrie, logée.  
Adresser offres à la pension  
Les Lilas, 2055 Saint-Martin.  
Tél. (038) 53 34 31.

Restaurant La Prairie à Neuchâtel  
cherche pour entrée immédiate

### aide de cuisine

homme ou femme.  
Tél. (038) 25 57 57.

La Pouponnière neuchâteloise,  
Ecole de puériculture,  
2416 Les Brenets, cherche du

### personnel de maison

Horaire : 7 h 30 à 13 h 30 ; 16 h à 19 h 15.

S'adresser à la directrice,  
Mlle Gruter,  
Tél. (039) 32 10 26.

### personnel féminin

ayant travaillé dans l'horlogerie.  
Travail en atelier.  
Tél. 25 45 71.

On cherche

### une ouvrière

connaissant la couture, à la demi-journée, pour divers travaux d'atelier.

Tél. 25 54 78.

## Banque Populaire Suisse

cherche

# SECRÉTAIRE- TÉLÉPHONISTE

NOUS DESIRONS : formation commerciale, pratique de travail de bureau, langue maternelle française

NOUS OFFRONS : un salaire en rapport avec les exigences, avantages sociaux d'une grande banque, travail varié au sein d'une équipe jeune

Les candidates intéressées voudront bien adresser leurs offres écrites ou téléphoner à la Direction de la Banque Populaire Suisse, 2000 Neuchâtel - M. Meylan - Tél. (038) 24 77 66.

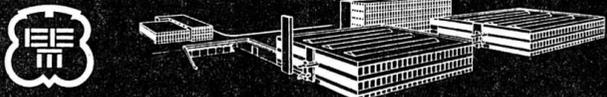
Un faire-part  
de naissance  
original  
répandra partout  
votre joie.  
Vite et bien servis,  
vous le serez  
par l'ICN



ICN

Imprimerie Centrale S.A.  
Neuchâtel

Adressez-vous à la réception de ce journal



Pour notre direction de production, nous cherchons une

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

capable, ayant une bonne formation commerciale, diligente, dotée d'une bonne compréhension technique et possédant si possible quelques années d'expérience dans l'industrie.

En plus du français, notre future candidate devra être à même de correspondre en allemand et en anglais. Nous saurons apprécier à sa juste valeur une collaboratrice qui répond aux qualités requises, et nous nous ferons un plaisir de lui expliquer de vive voix tous les avantages que nous réservons à notre nouvelle secrétaire.

Nous vous remercions d'adresser vos offres, accompagnées des annexes habituelles à notre bureau du personnel, 2074 MARIN (NE).  
Tél. (038) 33 44 33.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA  
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY  
SWISSONIC

ski

# Descente coupe du monde à Schruns : deux Suissesses dans le tiercé

## C'est l'année des filles !



PARFAITE. — La descente accomplie par Bernadette Zurbriggen mérite pleinement ce qualificatif. (Téléphoto AP)

### La descente du Lauberhorn a démontré avec éclat les progrès réalisés ces dernières années sur des skis Klammer: une minute 43 centièmes de moins que le vainqueur de 65!

Rien ne montre mieux l'évolution du ski alpin que la descente du Lauberhorn de samedi. Elle n'avait plus eu lieu sur sa longueur totale d'environ 4200 mètres depuis 1969. En 70, elle avait dû être raccourcie en raison du temps et des mauvaises conditions d'enneigement. En 71, elle avait été transférée à St-Moritz; en 73, à Grindelwald; en 74, également raccourcie avec départ à la Tête de Chien; en 75, on y avait renoncé et le Lauberhorn s'était réduit à un slalom spécial gagné par Augert.

En 69, Schranz avait gagné en 3'01"60, améliorant ainsi d'une seconde son record de 66 (3'02"76), qui avait résisté à l'attaque de Killy en 67 (3'06"76).

Samedi, Klammer a fait tomber le record de Schranz de 26 secondes d'un coup et tous les coureurs classés ont été plus rapides que l'ancien grand champion autrichien. Peut-on se représenter qu'avec sa vitesse de 1969, Schranz aurait été dernier du classement de la course de 1975 ?

#### UNE BONNE MINUTE !

Autre comparaison : Stefan Sodat, le vainqueur de 1965, a mis une minute et 43 centièmes de plus que Klammer, le vainqueur de 1975. Une minute ! Dans le ski alpin, où tout se mesure au centième de seconde, une minute, c'est une éternité. La progression suscitée au cours des dernières années par l'amélioration des pistes, du matériel, de la condition athlétique et technique des skieurs est vraiment extraordinaire.

En cinq ans, on a fait cent fois de plus qu'au cours des 25 années précédentes. Depuis 1970, le ski alpin a changé de visage. Il s'est débarrassé définitivement et à jamais des liens de l'amateurisme. Dans son organisation interne et dans son environnement technique, il a même dépassé l'automobilisme.

Le Lauberhorn a résisté longtemps. L'échéance, il a dû se soumettre aux exigences de l'heure. Il n'a pas perdu son caractère de piste naturelle, mais il a dû faire des concessions au « Cirque blanc ». A son avantage, semble-t-il.

Et Klammer est le prototype de ce monde nouveau. Vingt ans après son patron, Toni Sailer, il ouvre une ère qui fera date dans l'histoire. A la suite de sa victoire de samedi, on est obligé de le considérer comme un super-Collombin. Il allie à des qualités techniques exceptionnelles, une résistance physique stupéfiante. Le Lauberhorn compte un kilomètre de plus que toutes les autres pistes. C'est en quelque sorte, l'examen athlétique suprême.

Klammer a subi cet examen sans éprouver la moindre difficulté et sans donner aucun signe de fatigue. Si Collombin a l'intention de lui lancer un défi, il faut absolument qu'il se souvienne de la leçon et qu'il en tire les conséquences maintenant déjà.

L'année prochaine, ça ira encore plus vite et, sous l'impulsion de Klammer, toute l'élite mondiale aura avancé d'un cran. Collombin gagnait une seconde et demie sur la première moitié de la course et il en vivait jusqu'à l'arrivée. Il lui restait toujours quelques centièmes pour pouvoir lever les bras au ciel.

#### IL FAUDRA QU'IL S'Y METTE

Il fléchissait parce qu'il tablait essentiellement sur ses richesses naturelles. Elles étaient suffisantes, ainsi que l'ont prouvé ses victoires. Il n'avait pas besoin de les cultiver.

Pour résister à Klammer et s'il ne veut pas connaître le même sort que Russi, il faudra qu'il s'y mette. Sa technique, son audace, son dynamisme ne lui serviront à rien s'ils ne s'appuient sur une résistance physique pour trois minutes à 100 à l'heure.

Lorsqu'il reviendra, Collombin aura le désavantage de n'avoir pas participé, en course, à l'évolution actuelle et de se trouver face à un athlète mûri par l'expérience et dont les exploits sont subitement supérieurs aux siens. Il faudra que Roland Collombin devienne lui-même un super-Collombin. Ou alors, il faudra qu'il attende que Klammer se fatigue de gagner pour que ça soit à nouveau son tour.

Guy CURDY

C'est l'année des filles ! Le ski suisse a souvent dû avoir recours à son équipe féminine pour subsister. Dans les années cinquante, il lui est même arrivé de n'avoir qu'elle : une équipe fondée sur la robuste Ida Schoepfer, de Madeleine Berthod, de Frieda Daenzer... Plus tard, il y a eu Thérèse Obrecht, Fernande Bochatay. Les victoires des filles sont moins ronflantes que celles des hommes. En période d'austérité, on les accueille avec empressement.

#### ABOUTISSEMENT

Ce succès de Bernadette Zurbriggen — avec Marie-Thérèse Nadig en appui à la troisième place — est l'aboutissement d'un long travail de patience, minutieusement accompli par Schweingruber et ses assistants. Après la retraite de Fernande Bochatay et de Thérèse Obrecht, il a dû partir de zéro : il n'y avait pratiquement plus rien sur quoi tabler.

La sélection suisse n'est pas comparable à l'Armada autrichienne, mais depuis les exploits de Sapporo, elle est parvenue à la victoire dans les trois spécialités du ski alpin. En février 73, Bernadette Zurbriggen a gagné un géant de coupe du monde à Anchorage (Alaska),

récemment, Lise-Marie Morerod a battu toute l'élite mondiale en slalom à Garmisch. Et maintenant, Bernadette Zurbriggen s'impose en descente à la suite d'une performance d'une pureté technique exemplaire.

#### EFFICACITÉ

La piste de Schruns lui va comme un gant : elle n'est pas trop difficile et elle exige plus de finesse que de puissance et d'audace. Bernadette Zurbriggen peut y faire valoir ses qualités techniques. Hier, elle a vraiment skié à la manière de Russi, elle a passé les courbes de la fin de parcours comme sur des rails, laissant glisser ses skis en douceur. En cette circonstance, la beauté du style était synonyme d'efficacité. Il est parfois agréable de retrouver les stylistes sur la marche supérieure du podium. A Val d'Isère, lors de la première course de la saison, Bernadette Zurbriggen s'était classée deuxième derrière Wiltrud Drexel. Or, Val d'Isère est aussi une piste qui met en valeur la subtilité de pilotage.

A Cortina, elle est tombée, à Saalbach, elle a terminé au 37<sup>e</sup> rang, avec 4'51 de retard sur Cindy Nelson, à

Grindelwald, elle n'a perdu que 1'17 sur Annemarie Proell (4<sup>me</sup>).

Cette fois, elle a gagné avec un écart qui a presque les proportions des victoires de Klammer : 1'30, c'est beaucoup pour un temps de course d'environ une minute et demie.

#### DANS LA FACILITÉ

Quand ça ne marche pas parfaitement, on s'en prend souvent aux entraîneurs et on les accuse très vite d'avoir raté le partage. En la circonstance, les Suissesses avaient des skis très rapides : les performances de l'ensemble de l'équipe le prouvent.

Marie-Thérèse Nadig, la skieuse prodige de Sapporo, attend toujours sa première victoire dans une épreuve de coupe du monde. Elle n'est pas loin : 2<sup>e</sup> à Saalbach, 3<sup>e</sup> à Grindelwald, 3<sup>e</sup> à Schruns. Le destin semble lui faire payer tout ce qu'il lui a donné à Sapporo. Elle est devenue double championne olympique dans la facilité et maintenant, elle doit acquiescer chèrement des places d'honneur. Cependant, elle finira bien par connaître le succès. En tout cas, elle n'a jamais été meilleure que maintenant.

Guy CURDY

### SUITE Zurbriggen comme Annemarie Moser-Proell

Bernadette Zurbriggen a donné au ski suisse sa deuxième victoire dans une descente de coupe du monde. La première avait été obtenue en 1970 à Val Gardena par Anneroesli Zryd (il s'agissait de la descente des champions du monde, qui comptait alors pour la coupe du monde). Elle-même avait déjà remporté une épreuve de coupe du monde, mais en slalom géant, en 1973 à Anchorage. Pour cette descente de Schruns, elle avait chaussé des skis longs (2 m 23), de la même marque que ceux de sa seconde, Ingrid Schmid-Gfoelner. Elle fut la plus rapide du début à la fin. Les virages de la mi-parcours lui ont posé quelques problèmes mais elle les a tout de même mieux négociés que Marie-Thérèse Nadig et Annemarie Moser-Proell, qui durent toutes deux recourir à des pas de patineurs pour retrouver leur pleine vitesse. A l'arrivée, Marie-Thérèse Nadig estimait avoir perdu une demi-seconde dans ces virages, qui lui ont donc coûté la deuxième place.

#### EXPLIQUÉ

Une autre des Suissesses en lice a réussi un exploit : la Grisonne Marianne Roemmel qui, bien que partie en 55<sup>e</sup> position, s'est hissée à la quinzième place. Une quatrième Suissesse a terminé parmi les vingt premières : Marianne Jaeger (No 30). En revanche, la Valaisanne

Germaine Michelet n'a pas terminé. Elle a été victime d'une violente chute en vue de l'arrivée. Déséquilibrée sur une brosse, elle a croisé ses skis et elle a roulé sur plusieurs mètres. Ses fixations de sécurité ont heureusement joué de sorte qu'elle a pu se relever avec plus de peur que de mal.

Alors qu'elle n'avait pas seize ans, Bernadette Zurbriggen avait pris la septième place de la descente des Jeux olympiques de Sapporo, gagnée par Marie-Thérèse Nadig. Elle avait ensuite confirmé son indiscutable talent en gagnant le slalom géant de coupe du monde d'Anchorage en 1973. Immédiatement après ce premier grand succès, elle avait cependant fait une chute au Japon, se démettant l'épaule. Cette blessure constituait un sérieux handicap pendant longtemps. L'automne dernier encore, elle s'était luxé cette même épaule à l'entraînement, en jouant au volleyball. Sa rentrée à Val-d'Isère avait cependant été excellente puisqu'elle y avait pris la deuxième place derrière Wiltrud Drexel. La semaine dernière, à Grindelwald, elle avait terminé quatrième.

#### MOTIVATION

Elle attribue ce succès à ses kis et à une motivation particulière due au fait qu'au moment où elle prit le départ, Annemarie Moser-Proell était déjà bat-

### Hahnenkamm : Collombin s'entraîne

Le Davosien Walter Vesti a obtenu le meilleur temps de la première descente d'entraînement en vue de celle du Hahnenkamm à Kitzbühel. Il a devancé l'Autrichien Franz Klammer de plus d'une seconde. Comme le faisait cependant remarquer l'entraîneur des Autrichiens, il s'agissait là d'une première prise de contact. Les temps enregistrés ne peuvent donc constituer un élément suffisamment sérieux pour établir d'ores et déjà un pronostic.

Plus que la performance de Vesti, c'est la rentrée de Roland Collombin qui a été l'événement majeur de la journée chez les Suisses. Le Valaisan ne s'est inscrit que mardi et c'est mardi soir seulement qu'il a été autorisé à participer à l'entraînement. Il a été crédité de 2'25"84 et il a déclaré après avoir franchi la ligne d'arrivée : « L'essentiel pour moi était de me retrouver dans le coup. Il ne m'est pas possible de dire si je pourrai participer à la course samedi. Je pense qu'une période de repos m'est encore nécessaire ». Le « record » de Collombin (2'03"29) n'a pas été approché au cours de cet entraînement, dont voici les meilleurs temps :

Walter Vesti (S) 2'10"26, Franz Klammer (Aut) 2'11"62, Walter Tresch (S) 2'12"30, Dave Murray (Ca) 2'12"44, Michael Veith (RFA) 2'12"49, Erik Haker (No) 2'12"60, Dave Irwin (Ca) 2'12"96, Peter Feyersinger (Aut) 2'13"05, René Berthod (S) 2'13"65, Ernst Winkler (Aut) 2'13"74, Bernhard Russi (S) 2'13"73.

Le deuxième entraînement chronométré a été annulé en raison du radoucissement de la température.

### Semaine internationale de saut de la FSS Le Canadien... Kaeyhkoé au Locle

Emanant du service de presse de la « Semaine de saut de la Fédération suisse » la nouvelle est tombée hier soir : Tauno Kaeyhkoé, le vainqueur absolu de la tournée en 1971 et 1973 sera au départ à la tête de la délégation canadienne. Sixième au tremplin de 70 mètres à Falun, le Finlandais était en désaccord avec sa Fédération depuis les championnats du monde. Il est vrai que certains écarts en dehors des pistes n'avaient pas fait... l'unanimité !

#### LE CANADIEN... KAEYHKOÉ

Emigré au Canada l'été passé, l'enfant terrible finnois vient d'acquiescer la nationalité canadienne et peut, de ce fait, défendre les couleurs de l'équipe à la feuille d'érable. Dès lors, une question se pose : quelle est la forme actuelle du Canadien ? En pleine possession de ses moyens, en raison de ses références, il peut mettre à profit le proverbe « les derniers seront les premiers... » et inscrire une troisième fois son nom sur les tablettes, une prouesse qu'aucun sauteur n'a réalisée à ce jour.

De plus, le Canada alignera encore un autre Finlandais émigré et naturalisé, Kari Pukkanen. A noter que l'équipe d'outre-mer est entraînée par Ranta Pentti, un Finnois également émigré. Le retour à la surface de Kaeyhkoé met fin au « mystère » qui plana sur sa disparition de la scène internationale. Il fut même dit et écrit qu'il était devenu entraîneur des Canadiens, sa présence au Brassus étant même annoncée le week-end passé.

En acceptant ces deux inscriptions tardives, les organisateurs de la « Semaine de saut de la F.S.S. », dont le concours d'ouverture aura lieu au Locle dimanche, ont également annoncé qu'ils renonceraient à la présence d'une équipe tchécoslovaque à la suite de l'inscription de trois sauteurs absolument inconnus sur le plan international. Il est vrai que la Tchécoslovaquie traverse une crise dans ce domaine, seul Kodejska rivalisant avec l'élite mondiale. Depuis la retraite de Raska (médaillé d'argent au grand tremplin à Vysoké Tatry) seul Hoehn rappelle la veille gardée.

nue dans la composition de l'équipe d'Allemagne de l'Est, Bernd Eckstein (22 ans) remplacera Seiffert. Champion d'Europe juniors en 1970, Eckstein fut cinquième au tremplin de 70 mètres à Falun à un point du Suisse Steiner, précédant Kaeyhkoé de six dixièmes. C'est dire qu'il sera à l'aise dimanche après-midi à la Combe-Girard.

#### INTERET

Indéniablement, les inscriptions de dernière heure — celle d'un fort Autrichien est en principe encore attendue — de Kaeyhkoé et d'Eckstein confèrent à cette tournée un intérêt supplémentaire. A noter encore que le Japon doit désigner deux coéquipiers à Kasaya (vainqueur d'un concours dimanche passé à Sapporo devant le Finlandais Rautionaho) et Sawada. Or, ils seront connus samedi à leur arrivée dans les Montagnes neuchâteloises.

P. H. B.

### SPORTS dernière

**SKI**  
● Le Suédois Ingemar Stenmark, vainqueur dimanche à Wengen, a remporté le slalom parallèle de Saint-Johann, qui réunissait la plupart des meilleurs spécialistes du moment. Il a devancé de peu le Polonais Jan Bachleda. La formule du slalom parallèle avait été modifiée. C'est ainsi que l'épreuve ne s'est pas courue par élimination.

**TENNIS**  
● Jimmy Connors, No 1 du tennis américain et mondial en 1974, ne défendra pas les couleurs des Etats-Unis dans la coupe Davis. Il a fait savoir à M. Stan Malless, président de la Fédération américaine de tennis et à Dennis Ralston, capitaine non-joueur de l'équipe de coupe Davis, qu'il ne désirait pas jouer « pour des raisons personnelles ».

**BILLARD**  
● Pour la 4<sup>me</sup> fois après 1968, 1969 et 1970, l'Allemand de l'Ouest Dieter Muller a remporté le championnat d'Europe au cadre 471, à Beverwijk. Il a détrôné le Hollandais Hans Vullink, champion du monde.

**JUDO**  
● Pour le match international Espagne-Suisse qui aura lieu le 18 janvier à Séville, la Fédération suisse a retenu les judokas suivants : léger, Werner Breitenmoser (Lausanne); welter, Pierre Massard (Lausanne); moyen, Marco Trippi (Lausanne); mi-lourd, Reto Hatz (Zurich); lourd, Pierre Paris (Lausanne).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

### cyclisme

### Tour d'Espagne 19 étapes pour 3133 kilomètres

Les organisateurs du Tour d'Espagne ont rendu public l'itinéraire provisoire de leur épreuve qui aura, en 1975, une longueur de 3133 km. Cet itinéraire est découpé en dix-neuf étapes et un prologue :

22 avril prologue à Fuengirola (4,4 km contre la montre individuellement). 23 avril : première étape : Marbella-Marbella (78 km). 24 avril : deuxième étape : Fuengirola - Grenade (198 km). 25 avril : troisième étape : Grenade - Almería (179 km). 26 avril : quatrième étape : Almería - Aguilas (195 km). 27 avril : cinquième étape : Aguilas - Murcia (136 km). 28 avril : sixième étape : Murcia - Benidorm (192 km). 29 avril : septième étape : Benidorm - Benidorm contre la montre sur 17 km. 30 avril : huitième étape : Benidorm -

Puebla de Farnals (257 km). 1<sup>er</sup> mai : neuvième étape : Puebla de Farnals - Vinaroz (159 km). 2<sup>e</sup> mai : dixième étape : Vinaroz - Cambrils (171 km). 3<sup>e</sup> mai : onzième étape : Cambrils - Barcelone en deux secteurs (189 km). 4<sup>e</sup> mai : douzième étape : Palma de Majorque - Palma de Majorque (181 km). 5<sup>e</sup> mai : treizième étape : Barcelone - Tremp (189 km). 6<sup>e</sup> mai : quatorzième étape : Tremp - El Formigal (233 km). 7<sup>e</sup> mai : quinzième étape : Jaca - Irache (163 km). 8<sup>e</sup> mai : seizième étape : Irache - Durango (150 km). 9<sup>e</sup> mai : dix-septième étape : Durango - Bilbao (116 km). 10<sup>e</sup> mai : dix-huitième étape : Bilbao - Miranda de Ebro (186 km). 11<sup>e</sup> mai : dix-neuvième étape : Miranda de Ebro - Beasain - San Sebastian en deux secteurs (154 km).

### automobilisme

C'est sous un ciel gris et bas devant la grande allée du casino balayée par un vent violent, qu'a été donné mercredi (9 h 55) le départ aux premiers concurrents du 43<sup>e</sup> rallye international de Monte-Carlo.

Puis devaient suivre dans l'ordre : à 10 h 29 les équipages de Stockholm, à 12 h 57 ceux d'Agadir, à 14 h 35 les voitures empruntant l'itinéraire d'Athènes tandis que celles de Varsovie devaient fermer la marche à partir de 19 h 19.

Ce rallye qui avait connu une éclipse en 1974 par suite de la crise mondiale d'énergie, semblait cette année encore, sur le plan de la participation, accuser les conséquences des difficultés économiques que rencontre actuellement le monde occidental : sur 119 engagés, moins de cent équipages devaient en effet se retrouver au départ ce qui est l'un des chiffres les plus bas de ces 15 dernières années. Moins d'amateurs donc mais des pilotes d'usines de première ordre...

### Monte-Carlo

Une fois encore la tradition a été respectée puisque rien que pour le départ de Monte-Carlo deux mini-drames ont été enregistrés. Tout d'abord la mésaventure survenue au pilote italien Ballestrieri qui coula une bielle à quelques mètres de la ligne de départ. Ensuite, ce fut le spectacle insolite, de la jeune co-équipière de Jan-Claude Andruet « biche » en larmes sur la ligne du départ. D'un commun accord, semblait-il, l'équipage avait décidé de se séparer pour « incompatibilité d'humeur » Andruet avait pourtant inscrit son nom en tête du palmarès du rallye en 1973.

« Biche » qui officiellement était malade, a donc été remplacée par Yves Jouanny, fils d'un restaurateur d'entraînés, avec qui Andruet avait eu l'occasion de faire déjà quelques reconnaissances. Andruet, l'un des favoris de cette course sur « Lancia Stratos » connaît peut-être des moments difficiles...

### football

### Kovacs critique la « squadra »

Stefan Kovacs, ancien entraîneur d'Ajax Amsterdam et actuel directeur technique de l'équipe de France, n'est pas d'accord avec la ligne tactique adoptée par l'équipe d'Italie après son élimination de la coupe du monde. C'est ce qu'il a déclaré au cours de la première journée du colloque mondial des entraîneurs qui s'est ouvert au centre de Coverciano, près de Florence. « J'ai vu le match Hollande - Italie et je ne suis pas d'accord avec la ligne tactique adoptée par l'équipe d'Italie. Pour moi, obliger les arrières à opérer sur un espace de 60 mètres est une grosse faute, surtout parce que les intentions de ces joueurs sont facilement devinées par l'adversaire et deviennent donc inefficaces et risquées. L'équipe idéale se divise, pour moi, en deux blocs : l'un défensif et l'autre, qui va du milieu du terrain à la surface de répa-

### Programme modifié

Les organisateurs yougoslaves des courses de Maribor (slalom géant féminin le 19 janvier) et de Kranjska Gora (slalom géant masculin le 21 janvier), épreuves comptant pour la première période de la coupe du monde, ont été contraints de procéder à leur annulation en raison de l'enneigement insuffisant. Un nouveau programme a été mis sur pied. Il est le suivant : 19 janvier : slalom géant féminin à Jahorina près de Sarajevo (Yougoslavie). 21 janvier : slalom géant masculin à Fulpmes (Autriche).

La station de Jahorina organisera en outre le 18 janvier une descente féminine de coupe d'Europe programmée de longue date. La veille, de plus, elle organisera une autre descente féminine de coupe d'Europe qui aurait dû avoir lieu à Sportinija.

### Il n'a pas si tort...

### Kovacs critique la « squadra »

ration adverse. Les arrières ne doivent pas avoir plus de 30 mètres d'autonomie. Les sprints trop longs épuisent même les champions.

En ce qui concerne la composition de la « Squadra Azzurra », Kovacs a insisté sur le fait qu'il n'aurait jamais éliminé des joueurs comme Sandro Mazzola et Gianni Rivera. « J'aurais procédé à une rénovation en partant de ces deux joueurs. Mazzola est un joueur « cérébral », comme Cruyff. En Allemagne, il a été sans nul doute le meilleur des Italiens. »

Le « patron » du football français a ajouté que le jeune Antognoni, le talentueux meneur de jeu de Fiorentina, est sans nul doute le joueur qui a le plus d'avenir. « Il n'a pas encore l'expérience suffisante mais les qualités ne lui manquent pas. »

LA CITÉ LA CITÉ

**LA CITÉ SOLDE**

COLLANT fin, fantaisie au lieu de 2.80 **1.-**

COLLANT fin, la pièce au lieu de 2.80 **1.50**

COLLANT nylon stretch 2 pièces au lieu de 5.50 **3.-**

COLLANT de soutien au lieu de 13.90 **7.-**

COLLANT SPORT au lieu de 5.50 **2.-**

COLLANT FIN au lieu de 6.50 **3.-**

**La Cité**

Autorisation officielle du 15 janvier au 4 février

## LES MEILLEURS SAUTEURS DU MONDE AU LOCLE

Dimanche 19 janvier



13 h 45 Présentation des équipes (16 nations)

14 h : Début du concours de la

### XIII<sup>e</sup> SEMAINE INTERNATIONALE DE SAUT DE LA F.S.S.

16 h 30 : Descente des drapeaux

Présentation des vainqueurs

Le concours a lieu par n'importe quel temps.

Grand parc à proximité.

**AVY VOYAGES**

OFFRE EXCEPTIONNELLE WEEK-END À

# PARIS

dès Fr. **195** PAR AVION  
Départs chaque vendredi jusqu'au 21 mars inclus

Programme Week-end « Spécial »  
Départ vendredi soir, vol par Caravelle, hôtel 2 étoiles (ou 4 étoiles contre supplément), journées de samedi et de dimanche libres, retour à Genève dimanche soir.

Programme Week-end « Tout compris »  
Départ vendredi soir, vol par Caravelle, hôtel 4 étoiles. Samedi matin : visite complète de Paris en car, après-midi libre ; dimanche déjeuner dans un grand restaurant des Champs-Élysées ; après-midi, balade en bateau sur la Seine. Retour à Genève dimanche soir.

*Nous avons la passion des voyages réussis!*

AVY Voyages votre centrale de réservation à  
NEUCHÂTEL rue des Moulins 9 24 46 86  
Yverdon rue du Casino 7 024/21 34 21  
Genève, Meyrin, Lausanne, Orbe, Sainte-Croix, Vevey

ATELIER DE MÉCANIQUE

entreprendrait :

**ETAMPES EN TOUS GENRES**

ainsi que travaux de

**MÉCANIQUE DE PRÉCISION**

Ecrire sous chiffres R 920015 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

**GODET VINS**  
Auvernier

**DEMANDES À ACHETER**

Nous achetons ou acceptons en paiement

**vieux or**

bijoux et couronnes dentales, quel que soit leur état.

Toutes les bagues (aussi des brillantines) et toutes les montres (même abîmées).

Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfli, 6004 Lucerne.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Employée de bureau**

23 ans, 3 ans école professionnelle commerciale, 2 ans de pratique, cherche place en ville pour le 1<sup>er</sup> avril 1975.

Faire offres sous chiffres IX 3488 au bureau du journal.

**Jeune droguiste 21 ans**

cherche pour mai 1975 place dans droguerie de Neuchâtel, pour perfectionner ses connaissances de la langue française.

S'adresser à Mlle Pfund, Otmarstrasse 2, 9323 Steinach (SG).

Pour cause de réduction de travail, nous cherchons à placer dans le canton de Neuchâtel

## DEUX OUVRIERS

vivement recommandés.

Veillez prendre contact avec M. Golay, de notre succursale, à Travers.

STOPPANI S.A., 2015 TRAVERS.  
Tél. (038) 63 19 77.

**OFFRES D'EMPLOIS**

NUDING, Matériaux de Construction S.A., crée son département

## CARRELAGES

dans ses nouveaux locaux de Corcelles et offre à

## collaborateur vendeur

sérieux et capable, si possible au courant de la branche, un poste à responsabilité.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, ou se présenter, sur rendez-vous, au bureau, fbg de l'Hôpital 19, Neuchâtel. Tél. 25 77 77.

Société capillaire Internationale s'implantant en Suisse cherche jeune

## représentant dynamique

Nous garantissons situation stable et d'avenir avec possibilité de promotion, dans société en pleine expansion.

Adressez vos offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies des certificats, à PROFAR S.A., Clos de la Fonderie 11, 1227 Carouge.

**Hôtel du Soleil**  
NEUCHÂTEL

engage

**femme de chambre lingère**

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

S'adresser à la direction, tél. (038) 25 25 30.

**Dessinateur**

expérimenté cherche place dans l'architecture, éventuellement décoration, publicité ou branches commerciales, libre le 1<sup>er</sup> février.

Faire offres écrites à 1601-569 au bureau du journal.

**Employée de bureau**

20 ans, possédant maturité économique cherche emploi jusqu'à fin septembre.

Ecrire à Jacqueline Villeneuve, 2735 Bévilard, ou tél. (032) 92 16 86.

Pour son Super-Centre de Portes-Rouges, Coop Neuchâtel engagerait :

- vendeuse rayon textile
- vendeuse rayon photo
- caissière
- boucher

Prestations sociales d'une grande entreprise. Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel, téléphone (038) 25 37 21.

Emprunt en francs suisses Vorarlberger Kraftwerke Aktiengesellschaft, Bregenz

**Emprunt 8 3/4 % 1975-87 de fr.s. 50000 000.-**

Prix d'émission : 100,50 %

Durée : 12 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

**16 au 21 janvier 1975, à midi**

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes :

**Taux d'intérêt :** 8 3/4 % p.a. ; coupons annuels au 31 janvier.

**Coupages :** Il ne sera délivré que des obligations de Fr. s. 5000.- nom.

**Remboursement :** Amortissement à partir de 1985 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100 %. Possibilité de remboursement anticipé avec prime dégressive dès 1981, pour raisons fiscales dès 1977.

**Service de l'emprunt :** En francs suisses libres sans aucune restriction.

**Garantie :** a) Cautionnement solidaire du Land Vorarlberg ; b) Clause négative de gage.

**Impôts et taxes :** Intérêts et capital sont payables sans aucune déduction de taxes ou d'impôts présents ou futurs.

**Cotation :** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu S.A.	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et Gérance	Groupement des Banquiers Privés Zurichois
	Union des Banques Cantoniales Suisses	

A vendre du

**fumier bovin**

environ 20 m3, livré sur place.  
Tél. (038) 46 11 87.

A vendre

**machine héliographique**

pour tirage de plans jusqu'à 110 cm de large et accessoires. Prix intéressant.  
Tél. (039) 26 07 48, de 12 h 30 à 13 h 30.

Cette semaine :

**Grande baisse**

Huitres belon  
Huitres portugaises  
Fr. 1.- la pièce

**Lehnerr frères**

GROS ET DÉTAIL  
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire : le lundi

**Prêts**

immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

Depuis 1912  
une seule adresse :  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

**X**



La chronique des livres de P.-L. BOREL

# La guerre intérieure

par Jean Fayard

La guerre intérieure, 1) de Jean Fayard, est une chronique des années 1918 à 1944. C'est l'histoire d'une famille parisienne, les Dumont-Bouvreuil, dont le père bénéficie au début d'un lustre extraordinaire. Quelle que fut la densité du feu, cet officier de la Grande Guerre gardait toujours son sang-froid; jamais, même sous les pires bombardements, il ne baissait la tête. « Quand on mesure un mètre soixante-quatre, disait ce petit homme, on n'a pas le droit de perdre un centimètre. »

Alors que Turenne lui-même avouait avoir tremblé, le capitaine Dumont-Bouvreuil, de son surnom le « Pitaine », ignorait la peur physique. C'était le type même du héros universellement respecté.

Comment ce héros avait-il peu à peu perdu son prestige? Le plus simplement du monde. Comme le ténor qui perd sa voix, comme le séducteur qui perd son charme, après quelques années de paix, le Pitaine était redevenu un petit bourgeois correct et médiocre. Car les vertus qui font le bon soldat ne sont nullement celles qui font un bon chef d'entreprise. Au fond, ce héros n'avait pas de personnalité, et il l'avait montré en acceptant d'épouser une jeune fille de très bonne famille, certes, mais qui, abandonnée par un premier fiancé, avait sauté sur cette occasion. Il était d'ailleurs trop petit pour cette grande et belle jeune fille; c'était ridicule. Elle l'aima bien, mais sans passion.

Sans le savoir peut-être, les deux fils nés de cette union vont travailler à prendre leur revanche sur leur père; moins intègres, ils seront plus actifs et plus débrouillards. Louis, le fils aîné, participe aux manifestations d'extrême-droite; durant la guerre, il va collaborer avec les Allemands, et en 1944 il sera sauvé de justesse, son cadet l'ayant fait entrer dans l'armée de l'air américaine. Louis est un cerveau brûlé, un de ces Français à la tête aussi fière que vide, et qui met l'honneur là où il n'est pas.

Gilbert, le cadet, est infiniment plus intéressant. Nous le voyons faire ses classes, se former, séjourner en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Il est intelligent, curieux de tout et tout de suite averti. En amour, il est immédiatement compris. Tout jeune encore, il est allé un matin chez une dame qui, grâce à un quiproquo, l'a fort bien reçu, et le jeune homme en a tiré la leçon: toutes les femmes sont là pour se donner, et l'homme est là pour en profiter. On regrette que tout au cours du livre il n'y ait jamais plus que cela; l'amour, pour Gilbert, n'est qu'une question d'épiderme.

En politique aussi il a compris, mais avec un bien plus réelle hauteur de jugement. Jeune journaliste, il a l'occasion de voir Hitler et Mussolini, et il sait ce qu'il faut penser d'eux. Du premier, il n'aime ni la voix haut perchée, ni ses façons hystériques, ni son amour de la haine, ni ce qui lui tient lieu de moustaches, ni ce qui lui tient lieu d'idées. Du second, il constate à Rome qu'on le loue quand un agent de la police secrète est à proximité, et qu'ensuite on daube sur le despote épais qui pourrait bien conduire le monde au casse-pipe par simple vanité.

Le tableau de la France sous l'occupation n'est pas moins intéressant. Gilbert se met de la Résistance, un peu par patriotisme, beaucoup par goût de l'aventure. Il apprend qu'il n'est pas facile d'être malin et de faire du bon travail; il apprend également qu'on ne dépouille pas d'un jour à l'autre toute humanité et qu'on ne tue pas au commandement; c'est tout à son honneur. Il arrive que le récit de ses entreprises et de ses tribulations nous saisisse aux entrailles.

Dans cette France occupée, certains s'accommodaient fort bien de la présence des Allemands. « Je n'ai pas l'impression que cela me concerne », disait un grand écrivain. Un autre disait: « Ils me dérangent moins que les communistes de 1936. » En somme, les Français gardaient le doux espoir d'être tolérés dans la cuisine et la couture. Et si les jolies filles avaient la possibilité de passer dans le camp des gagnants, une riche bourgeoisie pouvait dire: « Le plus charmant de nos vainqueurs » en recevant un général vert. On voit ce qui fait la valeur de ce roman: une véracité sans détour, qui peut même ici et là paraître scandaleuse. Jean Fayard ne déguise jamais la vérité; laide, déshonorante ou ridicule, elle s'impose à lui. Aussi la saluera-t-on avec joie, lorsqu'on apprend, par exemple, que la cousine Nette recevait chez elle, dans sa villa près de Paris, non des Allemands, mais de « braves Américains », sans d'ailleurs qu'elle ait jamais été la maîtresse d'aucun d'entre eux. « Je faisais comme une dompteuse avec ses lions. »

Etre lucide, courageux, et si possible supérieur, savoir distinguer ce qui peut encore être sauvé dans les situations les plus embrouillées et en apparence les plus déshonorantes, telle est la morale de cette chronique ironique et douloureuse, qui dans son réalisme bien français comporte une réelle part de grandeur. Si « Pitaine » fut un héros, après tout, Gilbert n'est pas loin d'en être un lui aussi. Car il y a grandeur et grandeur. Et celle qui s'accommode des bassesses du réel n'est pas nécessairement la moins héroïque.

P. L. B.

## NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE



Les deux rabbins

Jérusalem, ville sainte. Histoire en bref. Par le professeur Michael Avi-Yonah. (Weber éditeur.) Dans ce remarquable petit volume, on suit l'histoire de Jérusalem au cours des âges, de la période israélite à l'époque moderne, par les périodes perse, grecque, romaine, byzantine, musulmane et ottomane, sans oublier le Royaume des Croisés. Ensuite viennent 130 photographies en noir et en couleurs, qui nous montrent la cité ceinte de ses murailles moyenâgeuses, la sauvagerie citadelle, l'esplanade du Temple avec la splendide mosquée qui s'y dresse aujourd'hui, les monuments, les ruines, les différents quartiers de la ville avec leur population bigarrée, le Mur des Lamentations, la Via Dolorosa, l'église du Saint-Sépulchre. Centre de trois religions qui touchent la moitié du genre humain, Jérusalem apparaît comme une ville aujourd'hui plus vivante que jamais, comme si ses malheurs n'avaient fait qu'approfondir et renouveler sa vitalité.

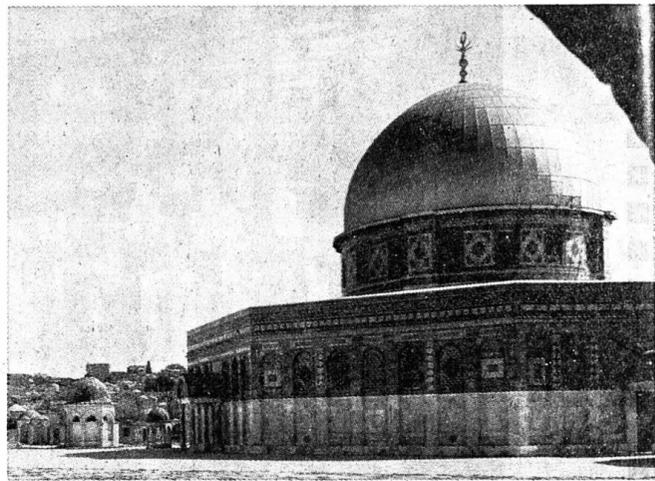
Vahé Godel. COUPES SOMBRES. La mandragore qui chante (La Baconnière.) L'eau et le vent du soir, le couvre-feu et la

table desservie, l'invisible fleuve et l'or des rivières, c'est la lumière autant que l'ombre qui caractérise cette plaquette de poèmes, qui, balancés entre l'être et le néant, sont comme un appel à la communion et à l'estase.

Julien Dunilac. L'Un. (L'Age d'homme.) Images extasiées, nostalgie de l'univers, jeux poétiques d'une naïveté raffinée, dans ces poèmes brefs, lumineux, condensés, Julien Dunilac se présente comme un explorateur en quête du centre cosmique où se situe l'unité première:

Sur le tranchant de la lame  
la glace brûle  
les jours au bout des doigts  
Casser l'image  
qui annihile le fruit  
La pierre est une  
ta peau frontière  
te fait île de jour  
Tu ne connais pas ta force  
orage qui me foudroie

Philippe Mottu. LE SERPENT DANS L'ORDINATEUR. Essai sur le comporte-



Le Dôme du Rocher

ment de l'homme mis au défi par la modernité. (La Baconnière.) Notre époque marquant le clivage entre deux âges, avec toute l'instabilité qui en découle, bien des hommes refusent de voir la réalité en face. Il est donc d'autant plus urgent de comprendre ce qui se passe dans le monde actuel, afin d'en dégager la signification profonde pour l'avenir de la vie spirituelle.

Eric Røthlisberger. L'ONU. POURQUOI PAS? (La Baconnière.) Ce volume ne prétend pas répondre à la question de savoir si la Suisse doit ou non adhérer à l'ONU. Il se borne à présenter la question sous une forme directe et accessible, en dégagant les différents aspects et en leur conférant de justes proportions. ONU ou non, ce qui importe, c'est que la réflexion soit stimulée, c'est-à-dire que nous y voyions un peu plus clair.

Manoel Joaquim de Carvalho JR. LA DYNAMIQUE ONTOLOGIQUE DE L'ESPRIT. Genèse de la pensée. Traduit du portugais par Marcel Salats. (La Baconnière.) Connaître, pour un homme, c'est cristalliser,

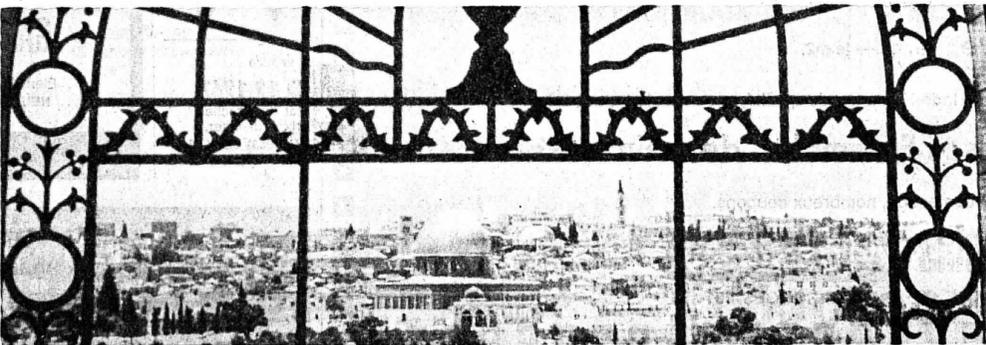
dans un présent éternel, son passé, son futur et son essence profonde. La pensée est viscéralement créatrice; elle porte en elle la marque de l'être, l'image de nos abîmes. Et le monde, qu'est-ce sinon un orchestre où s'unissent des sons représentant la matière, l'existence, la chair et l'esprit incarné?

Michel Lancelot. LE JEUNE LION DORT AVEC SES DENTS. Génies et faussaires de la contre-culture. (Albin Michel.) La contre-culture est née en Europe entre 1910 et 1930 avec le dadaïsme, le surréalisme, et sur le plan scientifique, avec Einstein et Freud. Pour l'auteur, elle est née avec son père qui vouait aux gens cultivés le plus parfait mépris; la culture enseignée n'étant pour lui qu'une mystification, il fourrait dans le même sac Blum, Staline, Hitler, Pie XII, Daladier, Pétain, Roosevelt, Churchill et de Gaulle. Un livre plein de venin et d'idées, car pour défendre la contre-culture, il faut commencer par se faire une solide culture.

Roger Fournier. MOI MON CORPS MON AME MONTREAL ETC. Roman (Albin Michel.) Montréal, le Québec des années 70, l'assassinat de Pierre Laporte, la répression policière. Que Lucie attende un enfant, que son amant la laisse tomber, et toute la machine se mettra en marche pour broyer et tuer. En écrivant l'histoire d'une fille intelligente et belle qui peu à peu fait naufrage, l'auteur est entré dans la peau de la femme d'aujourd'hui, piégée par sa faiblesse, sa lucidité et ses rêves.

Musée neuchâtelois. Octobre - décembre 1974. N° 4. Un très intéressant numéro qui comprend: Les ouvriers en indiennes au XVIIIe siècle, par Pierre Caspard, Auguste Bachelin dans la cité, par Alfred Schneeg, Les biens de cure d'une paroisse des montagnes, par François Faessler, Chronique des sociétés savantes 1972-1973, par Eric Berthoud, Errata, par Paul Vuille, Chronique par André Bandelier, Jacques Ramseyer et Jean-Pierre Jelmini, et le rapport sur le prix d'histoire Auguste Bachelin 1974, par Louis-Edouard Roulet.

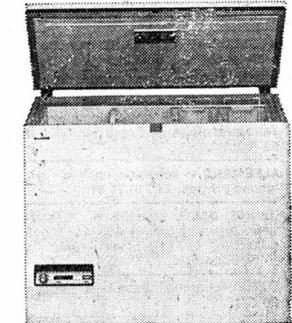
P.L.B.



Panorama de la ville sainte

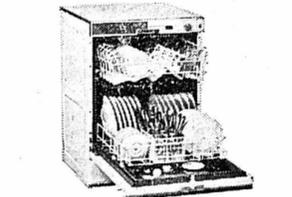
# VENTE AU RABAIS JUSQU'À 70%

## DES PRIX FRACASSANTS



**Congélateur 250 l**  
éclairage intérieur, poignée avec serrure. Garantie 5 ans sur moteur.  
Notre prix **599.-**

**Congélateurs bahuts**  
modèle superluxe 400 l, 3 lampes témoins, compartiment de congélation rapide, poignée avec serrure, éclairage intérieur. Valeur 1098.-  
Soldé **768.-**



**Lave-vaisselle**  
12 couverts, standard, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, prérinçage et programme universel, cuve inox. Valeur 1490.-  
Soldé **890.-**

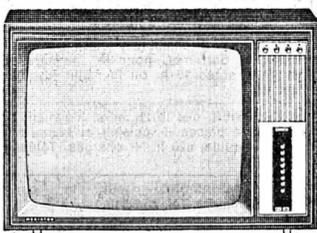


**Frigo-table 140 l**  
éclairage intérieur, bac à légumes, fermeture magnétique totale.  
Soldé **279.-**

**Frigo 210 l deux étoiles**  
éclairage intérieur, dégivrage automatique, casiers à beurre, fromage, bouteilles.  
Soldé **399.-**

**Frigo 220 l trois étoiles**  
double porte, dégivrage 100% automatique, deux portes à fermeture magnétique. Valeur 828.-  
Soldé **630.-**

**Lave-vaisselle SIEMENS**  
à pouvoir lavant total et bio-actif - cuve inox 12 programmes. Valeur 2295.-  
Soldé **1548.-**

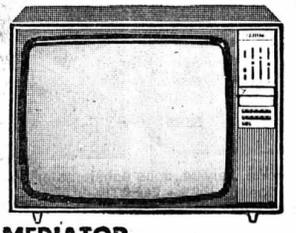


**TV couleur**  
Suisse-France, sélecteur à 6 touches, écran 66 cm, soyer mat. Valeur 3890.-  
Soldé **1990.-**

**Grundig Triumph**  
Pa-Secam  
TV moderne, récepteur Suisse-France ébénisterie de luxe. Valeur 3990.-  
Soldé **2490.-**

**PAL**  
Valeur 3150.-  
Soldé **2650.-**  
Autres modèles grand écran 66 cm. **1790.-**

**FORMIDABLE CHOIX**  
TV noir-blanc, à partir de **495.-**  
couleur à partir de **1190.-**  
location à partir de 25 fr. par mois.



**MEDIATOR**  
12 programmes HP frontal, grand écran. Valeur 1390.-  
Soldé **890.-**

**TV Grundig**  
Suisse-France, écran 61 cm, sélecteur automatique, boîtier grand luxe. Valeur 1448.-  
Soldé **790.-**

**Schaub**  
Suisse-France, écran 61 cm mémomatique, 8 présélections, boîtier noyer. Valeur 1448.-  
Soldé **990.-**

**TV portable Sharp**  
Suisse-France. Téléviseur pour la réception de toutes les normes européennes. Ecran de 31 cm, dimensions réseau. Valeur 795.-  
Soldé **495.-**  
**Magnifique meuble Philips**  
TV couleur Suisse-France, sélecteur électronique, présélection automatique à mémoire. Valeur 4450.-  
Soldé **3500.-**



**Chaîne stéréo Biennophone**  
avec radio 2 x 4 W. Valeur 695.-  
Soldé **490.-**

**Enregistreur à cassettes**  
de haute puissance avec micro-piles, secteur incorporé.  
Soldé **99.-**

**Enregistreurs Hi-Fi**  
**Electrophones Radios**  
sacrifiés avec gros rabais

**BOSCH**  
avec séchoir incorporé  
lave, sèche, 5,5 kg de linge, 100% automatique, 2 niveaux d'eau, 16 programmes, minuterie d'enclenchement 1 h à 12 h d'avance. Valeur 2898.-  
Soldé **2198.-**  
(Vente autorisée)



**Machine à laver**  
grand tambour-inox, entièrement automatique, 5 kg. Valeur 890.-  
Soldé **490.-**



**Cuisinière électrique NEFF**  
Modèle grand luxe, 4 plaques. Valeur 1258.-  
Soldé **945.-**  
3 plaques dont 1 rapide avec sécurité, thermostat de température du four. Valeur 448.-  
Soldé **336.-**

Malgré les soldes, tous les appareils neufs sont garantis. Grandes facilités de paiement. Service après-vente assuré. Durant les soldes, nos prix s'entendent: départ magasin. Petite participation pour livraison.

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
**Au Confort Ménagier**  
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



# Masserey SOLDES

## à l'emporter ou livrés gratuitement

- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.— à Fr. 200.— pour chambre, cuisines, corridor, entrées, balcons, salle de bains, bateaux, voitures et caravanes.
- Tapis de fond: 60 rouleaux sur supports mobiles dès Fr. 19.50 le m<sup>2</sup>, 100 % nylon, 3000 m<sup>2</sup> en stock, prêt-à-poser, et plusieurs fins de rouleaux
- 250 milieux RYA 100 % laine, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm, dès Fr. 290.— la pièce.
- 100 tours de lit laine, dès Fr. 155.—
- Plastique-feutre Fr. 13.— le m<sup>2</sup>.
- Tapis d'Orient: Indo-Hamadane de qualité, avec rabais tout spécial.
- Jetés de divans - Ensembles de bain - Peaux.
- Rideaux: tissus ou confection, nombreux coupons.

### soldes aux magasins **Masserey** Rabais importants sur prix 1974

PORTES-ROUGES 131-133

Dans le cadre de Red-Fish

## ÉCOLE DE NATATION

en piscines couvertes et chauffées

Cours pour débutants : maximum 2 élèves 8 leçons Fr. 42.—  
 Cours de perfectionnement : 4 à 6 élèves 10 leçons Fr. 36.—

Renseignements et inscriptions : Tél. 24 74 81.

## Auberge de Montezillon

Tél. (038) 31 48 98 - Fermeture hebdomadaire le lundi

JEUDI 16 Janvier : POT-AU-FEU

Vendredi 17 Janvier : PIEDS DE PORC AU MADÈRE

Samedi 18 Janvier : SOUPER TRIPES

(3 sortes) Fr. 10.— Soirée aux chandelles

IL EST PRUDENT DE RÉSERVER SA TABLE Virginia et D. Muller chef de cuisine

## ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Facilité avec le lave-vaisselle

Facilité avec l'aspirateur

La qualité s'acquiert chez le spécialiste

Miele Electrolux Miele

CRESSIER chambre meublée, indépendante; tranquillité. Tél. 47 12 29, dès 12 heures.

A FONTAINEMELON, appartement 3 1/2 pièces, avec confort. Tél. 53 10 52.

LOGEMENT 3 chambres, cuisine, salle de bains, à Serrières, pour le 24 mars. Tél. 31 35 30, après 18 h. ou le matin jusqu'à 12 heures.

A CRESSIER, dès le 25 mars, logement confortable 4 pièces + cuisine et bains, situation tranquille, 520 fr. + charges. Téléphone 47 18 33.

JOLIE CHAMBRE, tout le confort, immédiatement. Tél. 25 68 15.

A LA COUDRE, studio meublé, confort. Tél. 33 59 87.

A CRESSIER, dès le 28 février, logement confortable 3 pièces + cuisine et bains, situation tranquille, 400 fr. + charges. Téléphone 41 18 33.

BOUDRY, studio meublé, cuisinette, douche, 280 fr. charges comprises. Dès 1er février. Tél. 21 11 71, interne 329.

PRES DU CENTRE, dans maisonnette, un 2 pièces, cuisine, salle de bains, entièrement meublé, 500 fr. charges comprises. Tél. (038) 24 08 42.

IMMÉDIATEMENT, studio 2 pièces, centre ville, confort, vue. Tél. 25 12 74, heures de bureau.

CHAMBRE MEUBLEE, INDEPENDANTE, quartier rue Mattie, à demoiselle, possibilité de cuisson. Libre dès le 1er février. Location: 200 fr. Téléphoner au 24 40 88.

A CHEZ-LE-BART, un appartement de 3 1/2 pièces: confort, jardin, dégagement, dans maison familiale, loyer mensuel 474 fr. charges comprises, libre immédiatement ou pour date à convenir. Tél. (038) 65 10 84.

A CORCELLES, studio tout confort moderne, 240 fr. + charges. Tél. 31 38 96.

URGENT. Appartement trois pièces, chauffage central. Tél. 41 34 15.

CERNIER, dès le 1er mars 1975, studio tout confort, bloc cuisine, salle de bains. Tél. 53 24 20, 12-13 heures.

MONTMOLLIN, studio, situation tranquille, 230 fr. Tél. 57 14 15 ou 31 59 89.

BRUSON (VS) dans chalet, un studio et un appartement (6 lits), téléski sur place. Téléphone 31 23 24.

CORCELLES, chambre indépendante confort, possibilité de cuisiner, vue. Tél. 31 23 24.

CRESSIER, grand studio non meublé, cuisine agencée. Tél. 31 23 24.

GARAGE, Ecluse 62, dès 24 mars, 71 fr. Tél. 25 27 57.

GARAGE, dès février, chemin de Trois-Portes, 65 fr. Tél. 51 23 76.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante (gare de Neuchâtel), douche, pour le 1er février. Tél. 25 96 91.

En comptant prix, qualité, service, sous achetez mieux auprès de votre agent MIELE - ELECTROLUX - Charles Waag, successeur :

## Walter Steiger

Technicien diplômé

OUVERTURE DE L'EXPOSITION : de 9 h à 11 h 45 - de 17 h à 18 h 30 mercredi et samedi après-midi fermé ou sur rendez-vous.

PIERRE-A-MAZEL 4-6 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 29 14

## RENAULT 4

modèle 1968, expertisée.

Garage du Chasseron  
Le Bey, 1400 Yverdon.

Tél. (024) 24 22 88.

## A vendre : Valiant V200

expertisée ; une Valiant non expertisée. Tél. 42 18 14.

## Audi 80 GL

modèle 1974, 23.000 km, garantie, état de neuf. Prix à discuter; crédit possible. Tél. (038) 41 19 87, dès 18 heures au (037) 26 25 42, heures des repas.

## GARAGE WASER NEUCHÂTEL

### Cabriolet sport très soigné Triumph TR 6

Modèle 1972, 34.000 km, de première main. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 8.900.—. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

## A vendre

ID 19 1967 état de marche ; prix à discuter. Tél. (038) 42 36 04, heures repas.

## VW 1200

moteur 63.000 km. Prix : Fr. 700.—. Tél. 63 11 18.

## A vendre Mini 1000

expertisée, 1972, 22.000 km. Tél. 24 66 19.

- CITROËN AMI 8 BREAK 1973 Fr. 6200.—
- CITROËN 2 CV 4 1972 Fr. 4200.—
- SIMCA 1100 GLS 1974 Fr. 8700.—
- SIMCA 1100 S 1974 Fr. 8400.—
- SIMCA 1000 RALLYE 2 1973 Fr. 7400.—
- SIMCA 1100 GL 1968 Fr. 2500.—
- SIMCA 1301 S 1970 Fr. 4800.—
- SIMCA 1301 S 1974 Fr. 9100.—
- SUNBEAM 1500 BREAK 1973 Fr. 7500.—

Garage Claude Hotz, FLEURIER. Tél. 61 29 22.

## OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 304	7 CV 1971 tomate	63.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1971 blanche	49.000 km
PEUGEOT 504 1800	10 CV 1969 blanche	82.000 km
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1970 verte	55.000 km
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1971 bleue	78.000 km
PEUGEOT 504 GL	11 CV 1973 beige	11.000 km
PEUGEOT 504 COUPE	11 CV 1973 gris/métallisé	66.000 km
DAF 44	5 CV 1967 grise	51.000 km
DAF 44 BREAK	5 CV 1970 grise	45.000 km
VW 1500 VARIANT	8 CV 1969 beige	80.000 km
FIAT 124 SPECIAL	7 CV 1969 rouge	42.000 km
FIAT 124 COUPE	8 CV 1971 verte	57.000 km
ALFA 1600 SUPER	9 CV 1972 beige	43.000 km
LANCIA FULVIA 1,3 S	7 CV 1970 blanche	54.000 km
CITROËN AMI 8	4 CV 1970 beige	75.000 km
CITROËN AMI 8	4 CV 1971 bleue	62.000 km
CITROËN AMI 8 BREAK	4 CV 1973 beige	27.000 km
CITROËN GS 1200 CLUB	7 CV 1973 beige	28.000 km
RENAULT 16	8 CV 1967 grise	60.000 km
AUSTIN 1300	7 CV 1969 blanche	75.000 km
JAGUAR XJ6 4,2 L	23 CV 1971 rouge	78.000 km
MAZDA RX3 COUPE	11 CV 1972 verte	17.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

## M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

## A louer

QUARTIER HOPITAL POURTALES, belle grande chambre à 2 lits avec balcon, plus 1 chambre à 1 lit, grande cuisine, jolie salle de bains avec douche, le tout indépendant. Chauffage et eau chaude généraux. Tél. 25 31 30, de 11 à 14 heures et dès 17 heures.

IMMÉDIATEMENT place de parc, chambre meublée, appartement 2 chambres-cuisine, simple. Tél. 46 10 71.

CRESSIER chambre meublée, indépendante; tranquillité. Tél. 47 12 29, dès 12 heures.

A FONTAINEMELON, appartement 3 1/2 pièces, avec confort. Tél. 53 10 52.

LOGEMENT 3 chambres, cuisine, salle de bains, à Serrières, pour le 24 mars. Tél. 31 35 30, après 18 h. ou le matin jusqu'à 12 heures.

A CRESSIER, dès le 25 mars, logement confortable 4 pièces + cuisine et bains, situation tranquille, 520 fr. + charges. Téléphone 47 18 33.

JOLIE CHAMBRE, tout le confort, immédiatement. Tél. 25 68 15.

A LA COUDRE, studio meublé, confort. Tél. 33 59 87.

A CRESSIER, dès le 28 février, logement confortable 3 pièces + cuisine et bains, situation tranquille, 400 fr. + charges. Téléphone 41 18 33.

BOUDRY, studio meublé, cuisinette, douche, 280 fr. charges comprises. Dès 1er février. Tél. 21 11 71, interne 329.

PRES DU CENTRE, dans maisonnette, un 2 pièces, cuisine, salle de bains, entièrement meublé, 500 fr. charges comprises. Tél. (038) 24 08 42.

IMMÉDIATEMENT, studio 2 pièces, centre ville, confort, vue. Tél. 25 12 74, heures de bureau.

CHAMBRE MEUBLEE, INDEPENDANTE, quartier rue Mattie, à demoiselle, possibilité de cuisson. Libre dès le 1er février. Location: 200 fr. Téléphoner au 24 40 88.

A CHEZ-LE-BART, un appartement de 3 1/2 pièces: confort, jardin, dégagement, dans maison familiale, loyer mensuel 474 fr. charges comprises, libre immédiatement ou pour date à convenir. Tél. (038) 65 10 84.

A CORCELLES, studio tout confort moderne, 240 fr. + charges. Tél. 31 38 96.

URGENT. Appartement trois pièces, chauffage central. Tél. 41 34 15.

CERNIER, dès le 1er mars 1975, studio tout confort, bloc cuisine, salle de bains. Tél. 53 24 20, 12-13 heures.

MONTMOLLIN, studio, situation tranquille, 230 fr. Tél. 57 14 15 ou 31 59 89.

BRUSON (VS) dans chalet, un studio et un appartement (6 lits), téléski sur place. Téléphone 31 23 24.

CORCELLES, chambre indépendante confort, possibilité de cuisiner, vue. Tél. 31 23 24.

CRESSIER, grand studio non meublé, cuisine agencée. Tél. 31 23 24.

GARAGE, Ecluse 62, dès 24 mars, 71 fr. Tél. 25 27 57.

GARAGE, dès février, chemin de Trois-Portes, 65 fr. Tél. 51 23 76.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante (gare de Neuchâtel), douche, pour le 1er février. Tél. 25 96 91.

APPARTEMENT A VERBIER, tout confort, près du centre, mois ou semaine, 5 chambres, 8-9 lits, 3 salles de bains, terrasse, vue. Prix raisonnable. Mme Hostettler. Tél. (038) 42 16 35.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, Port-d'Hauterive, pour le 24 février 1975. Téléphoner après 19 heures au 33 40 27.

A CORCELLES, chambre meublée, indépendante, à proximité du tram et de la gare. Tél. 31 15 87.

MARIN, rue des Indiennes, chambres meublées à 1 ou 2 lits, eau chaude et froide, salle de bains ou douches communes, sans cuisinette, 180 ou 240 fr. par mois. Tél. (038) 33 51 51, interne 41.

STUDIO, confort, cuisinette agencée, Gouttes-d'Or 70, libre 24 janvier. Tél. 25 05 42, dès 18 h 30.

VAL-DE-RUZ appartement 1 1/2 pièce, cuisinette, douche, cave, parking, loyer modéré. Tél. 24 01 51.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

## Demandes à louer

GARAGE pour minimum 2 voitures aux environs de Boudry. Tél. 42 13 08, le soir.

COUPLE cherche 2 pièces au centre, si possible cuisine agencée. Tél. 31 67 42, après 19 heures.

COUPLE ayant deux enfants, cherche appartement 4-5 pièces, avec ou sans confort, à Neuchâtel ou environs pour le 24 mars. Téléphone 31 16 31.

DEMOISELLE cherche chambre indépendante, tranquille offrant possibilité de cuisiner ou studio. Tél. 25 64 15, repas.

GARAGE pour Ford Transit. Tél. 24 61 20.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, au centre. Tél. (037) 77 11 51.

LOCAL minimum 20 m<sup>2</sup>, à Neuchâtel ou environs. Tél. (038) 45 10 55.

## A vendre

BELLE ARMOIRE ancienne Louis XIII plus 1 armoire à 1 porte et 1 jolie table en chêne non anciennes. Revendeurs s'abstenir. Adresser offres écrites à KG 3593 au bureau du journal.

4 PNEUS MICHELIN X 145 x 13, clous et jantes, état neuf; 4 idem été, roulé 5000 km + 1 neuf. Tél. 25 39 40.

1 MANTEAU LONG, daim retourné, taille 50-52, état neuf. Tél. 25 39 40.

UN LOT de 8000 timbres suisses + 1000 Pro Juventute; Pro Patria à laver, le lot 160 francs. Tél. 31 74 91, heures des repas.

6 MONTRES DE POCHE anciennes, une à répétition, une à clés, etc.; 2 montres bracelets dame, or 18 carats 750, complètement en or, neuves, au plus offrant. Tél. 31 74 91, heures des repas.

2 TRAIN MARKLIN HO env. 130 rails, 4 paires aiguillages, 2 croisements à jonctions doubles, 3 signaux, matériel de commande, 15 maisonsnettes Falier et divers petit matériel. Tél. 25 96 63, heures de bureau.

SOLLIERS DE SKI Raichle, No 41, parfait état, 75 fr. Tél. 33 20 42.

CITERNE A MAZOUT, 1000 litres; d'occasion. Tél. 33 19 82.

CANICHE, 15 mois, belle femelle noire, 320 francs. Tél. (037) 43 20 05.

TRES BAS PRIX, citerne, 1000 litres, plus fournaux pour 4 pièces et 2 pièces; antennes TV + amplificateur. Tél. 53 38 72.

1 TOUR SCHAUBLIN 102 complet sur établi lista à 1 layette, 1 tour dito de production sur socle. Tél. 25 42 13.

OCCASION, en bon état, chambre à coucher (coach), entourage, bureau complet; prix intéressant. Tél. 31 31 26, heures des repas.

MANQUE DE PLACE, machine à coudre électrique Bernina 117, révisée, dans meuble, 47-93 cm, 250 fr. Tél. (038) 25 63 18.

CUSINIERE A GAZ 4 feux, excellent four, 200 fr. Tél. (038) 42 14 44.

SALON 3 pièces, lit et lit gigogne avec matelas. Tél. (038) 31 24 51, le matin; après 18 heures.

LAVABO en grès et épureur légèrement crème. Tél. 25 13 07.

FOURNEAUX A MAZOUT et catelles, balustrade et rampes en fer. Tél. 42 18 04.

HANGAR, 6 x 11 m, planches, poutres, portes, tuiles. Tél. 42 18 04.

BEAU VAISSELER ANCIEN, chêne massif. Tél. (038) 53 38 91.

BERGER ALLEMAND mâle de 15 mois, avec pedigree. Tél. 41 33 87, dès 18 heures.

URGENT, canaris avec volière; une machine à laver 5 kg; un frigo 225 litres. Tél. 55 26 43.

URGENT mobilier complet à vendre, Fahys 31, Madame Jaquet.

4 CHAISES LOUIS XVI, Trianon, velours or; 1 armoire à glace Louis XV; 6 chaises Louis XIII paille. Tél. 24 01 51.

## Demandes à acheter

SKIS pour enfant, environ 140 cm. Tél. 36 15 48.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS. Tél. (038) 42 23 25, le soir.

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée non pour vendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

## Offres d'emplois

PEINTRE EN BATIMENT qui dispose de quelques heures par mois est recherché par particulier pour travaux réguliers d'entretien dans immeubles localisés. Adresser offres écrites à GD 3590 au bureau du journal.

FEMME DE MENAGE une matinée par semaine. Tél. 25 96 63, heures de bureau.

NOUS CHERCHONS, UNE COIFFEUSE de première force pour diriger un salon de coiffure dames. Bon salaire et participation au bénéfice. Tél. (038) 33 48 42, de 14 à 17 heures ou écrire à case 15, 2072 Saint-Blaise.

FEMME DE MENAGE de confiance est recherchée par couple sans enfants, chaque jour de 9 h à 14 h, dimanche excepté. Entrée 1er février. Tél. 24 28 00.

FEMME DE MENAGE pour quelques heures par semaine. Pour renseignements, s'adresser à Milles Borel-Vuillemin Colombier. Téléphone 41 25 89.

ALLEMAND, conversation et grammaire; leçons privées. Tél. 31 71 51.

ON CHERCHE gouvernante pour dame âgée. Tél. 31 76 53.

ON CHERCHE IMMEDIATEMENT femme de ménage, 3 matins par semaine, fbg. Hôpital. Tél. 25 01 61, rapas.

## Demandes d'emplois

JEUNE SUISSE ALLEMAND avec diplôme de secrétaire cherche travail à Neuchâtel ou environs avec nouvelle sphère d'activité. Eventuellement place de chauffeur catégorie A. Karl Frei, Schulstrasse 73, 8105 Regensdorf.

MAGASIN-LIVREUR expérimenté, 25 ans, libre immédiatement ou à convenir. Téléphone 24 20 45.

JEUNE VENDEUR sport ou confection, 4 ans de pratique, cherche place en ville pour entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à DZ 3586 au bureau du journal.

CHAUFFEUR DE CAMIONNETTE cherche travail le matin. Adresser offres écrites à FC 3589 au bureau du journal.

ETUDIANT donne des leçons particulières en anglais et allemand. Adresser offres écrites à FB 3588 au bureau du journal.

REGLEUSE-DECORTEUSE cherche travail, de préférence à domicile ou demi-journée. Adresser offres à JF 3592 au bureau du journal.

DEMI-JOURNEES dans kiosque ou magasin. Adresser offres écrites à HE 3591 au bureau du journal.

ALLEMAND, conversation et grammaire; leçons privées. Tél. 31 71 51.

JEUNE DAME cherche du travail pour 10 semaines; aime bien les gens âgés, possède le diplôme d'aide médicale. Téléphone (038) 33 55 80.

DAME cherche travail à domicile. Tél. 24 77 19.

JEUNE HOMME, 18 ans, cherche travail pour 2 mois. Tél. 24 30 60, jusqu'à 14 heures.

JEUNE ETHIOPIENNE, 19 ans, cherche travail 3 après-midi par semaine, baby-sitting, dactylographie, classement, ménage. Tél. 25 01 68, 14-18 heures.

CROCHET ET MACRAME de décoration, leçons et exécutions de travaux. Tél. 42 17 89.

ETUDIANTE cherche travail pour 3 mois, disponible immédiatement. Tél. 25 79 50.

A CORTAILLOD, dame garderait enfant de 2-5 ans, pendant la semaine. Tél. 42 32 75.

## Divers

J'ECHANGE au pair pièces en argent de 50 c., 1 fr. et 2 fr. Tél. 24 26 95 (repas).

DAME physique et caractère agréable désire rencontrer un compagnon sincère de bonne éducation, de 65 à 70 ans. Réponse détaillée, si possible avec photo qui sera retournée, à adresser sous chiffres EA 3587 au bureau du journal.

COUPLE sérieux, cherche jardin, à Serrières, ou environs; même avec location. Téléphone 25 50 37.

DAME MARIÉE, 36 ans, cherche amie intelligente, ouverte et gaie pour rompre solitude. Ecrire à BP 3495 au bureau du journal.

**Machines à laver**

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec rabais élevé. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de 400 francs.  
Réparations toutes marques.

**Magic Neuchâtel**

Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77, rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne, 20 ans d'expérience.

**DÉMÉNAGEMENT**

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Pesoux.  
Transports dans toute l'Europe.

**WEEK-EN A SKIS AUX MOSSES**

Abonnement toutes remontées mécaniques, demi-pension, chambres confortables : Fr. 45.— tout compris pour les deux jours. Hôtel Belvédère, 1831 L'Étivaz (à 4 km 5 des Mosses). Tél. (029) 4 62 73 et 4 73 98.

**JEUNESSE DES DISTRICTS DE MOUTIER, COURTELARY, LA NEUVEVILLE**

**TOI QUI NE VEUX PAS DE L'ÉCLATEMENT DU PAYS JURASSIEN,**

**TOI QUI REFUSES L'INJUSTICE ET CROIS A LA VÉRITÉ DU CŒUR,**

**TOI QUI SOUHAITES CONSTRUIRE L'AVENIR PLUTÔT QUE DE LE SUBIR,**

**REJOINS LE MOUVEMENT JEUNESSE SUD**

QUI, LANCÉ IL Y A QUELQUES SEMAINES, CONNAÎT UN ÉCLATANT SUCCÈS !...

ENSEMBLE, NOUS VOULONS SAUVEGARDER L'INTÉGRITÉ DU JURA SUD UNI A LA DESTINÉE JURASSIENNE !...

A RETOURNER AU PLUS TÔT A : JEUNESSE SUD, CASE POSTALE 42, 2710 TAVANNES

— NOM, PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 — PROFESSION : \_\_\_\_\_  
 — JOUR, MOIS, ANNÉE DE NAIS. : \_\_\_\_\_  
 — ADRESSE (RUE, NO POSTAL, LOCALITÉ) : \_\_\_\_\_  
 — SIGNATURE : \_\_\_\_\_

« 50 ans au service d'une idée »

**Le service culturel migros**

à le plaisir de présenter après New-York, Vancouver, San-Francisco, Prague, Berlin, Londres, Paris, etc.,

le fantastique spectacle

**MUMMENSCHANZ**

« JEUX DE FOUS ET DE MASQUES »



avec Floriana Frassetto, André Bossard, Bernie Schürch

MIMES INSOLITES

NEUCHÂTEL - Salle de la Cité - Jeudi 23 janvier, à 20 h 30

Location : service culturel Migros

Places : Fr. 10.—

ATTENTION !!!

Réduction de 4 fr. sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants et apprentis.

SAMEDI 18 janvier 1975 — 20 h 15

**Temple du bas - Neuchâtel**

**COSI FAN TUTTE**

opéra comique en 2 actes de L. da Ponte musique de W.-A. MOZART (VERSION CONCERT)

P. PÉQUEGNAT, soprano  
M.-F. JAVET, mezzo-soprano  
D. BORST, soprano

O. DUFOUR, ténor  
PH. HUTTENLOCHER, baryton  
CH. OSSOLA, basse

Chœur de l'Ecole secondaire régionale  
Société d'orchestre de Bienne  
Direction : THEO LOOSLI

Location : HUG MUSIQUE S.A., NEUCHÂTEL, tél. 25 72 12  
Prix des places : Fr. 20.—, 18.—, 16.—, 14.—, 8.—  
Concert réalisé avec l'appui du CENTRE CULTUREL ITALIEN

**Crédit comptant**

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr. \_\_\_\_\_ remb. mensuel Fr. \_\_\_\_\_ (max. 24 mois)  
 But du crédit \_\_\_\_\_  
 Je désire conclure une assurance pour solde de dette\* \_\_\_\_\_  
 Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail\* \_\_\_\_\_ \*oui/non  
 Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 NP/Lieu \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
 A l'adresse ci-dessus depuis \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_  
 Domicile précédent \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
 Né le \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Etat civil \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants \_\_\_\_\_  
 Employeur \_\_\_\_\_ Depuis \_\_\_\_\_  
 Salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_ Revenus access. mensuels Fr. \_\_\_\_\_ (p. ex. revenu de l'épouse etc.)  
 Loyer mensuel Fr. \_\_\_\_\_ Dettes remboursables par acomptes Fr. \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Banque Rohner SA**

1211 Genève 1 9001 St-Gall Succursales à  
31, rue du Rhône Neugasse 26 Zurich, Lugano  
Tél. 022 28 07 55 Tél. 071 23 39 22 et Chiasso



**VENTE SPECIALE LA "PANTHER"**

DUNKELMANN, magasin de fourrures « La Panthère »

BIENNE, Nidaugasse 38 - BERNE, Marktgasse 16

Vente autorisée du 15 janvier au 4 février 1975

La mode la plus récente et la qualité la meilleure même pendant notre vente spéciale à des prix imbattables

Manteaux Jaquettes Capes Toques  
**de FOURRURE**  
au rez-de-chaussée

Peaux de daim Peaux de mouton pour dames et messieurs  
**PEAUX**  
au 1<sup>er</sup> étage

Lumber de fourrure à la mode dès **189.-**

Jaquettes en peau de lapin pour jeunes gens dès **239.-**

Manteaux de mouton suédois dès **385.-**

Manteaux en peau de veau dès **395.-**

Manteaux en peaux d'astrakan dès **695.-**

Manteaux d'astrakan dès **1590.-**

Manteaux en gorges de vison dès **1995.-**

Manteaux de vison dès **2800.-**

Cravates de vison dès **45.-**

Coiffes de fourrure dès **9.50**

Enorme choix de manteaux, jaquettes, lumber, ponchos, boléros de soirée, toques, capes, cravates, etc.

**Tout le monde porte de la fourrure et de la peau parce que c'est maintenant extrêmement... bon marché !**  
**PEAUX ET RESTES DE PEAUX AU CHOIX, DÈS 1 Fr.**

**DAMES**

Gilets et jupes dès **49.-**

Jaquettes et manteaux dès **198.-**

Costumes et ensembles-pantalons dès **259.-**

Véritable peau de mouton dès **298.-**

Manteaux avec doublure matelassée dès **298.-**

Grand choix unique dans toutes les tailles jusqu'à la grandeur 50.

**Remises uninorm**

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences! Notre référence: 20 000 constructions livrées! Demandez sans engagement une offre détaillée! Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13

**Un ensemble Louis XVI**

compréant : 2 fauteuils, 1 canapé, 1 bibliothèque, 1 table ronde. Prix : Fr. 4500.— Tissu à choisir.  
Chez J. Notter tapissier-décorateur, rues des Moulins 13. Tél. 25 17 48.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



**AVIS DE TIR**

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Mardi 14.1.75 0800 - 1630 Bevaix, carrière du Suif (grenades).

Jeudi 16.1.75 0800 - 1630 Bevaix, stand de tir fusil d'assaut et position lance-mines

a) Pour les tirs au fusil d'assaut : La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue - route de la Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vigne devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)

b) Pour les tirs au lance-mines : La Tuilerie exclue - Bout du Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblémines - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.

c) Pour les tirs avec grenades : Le Suif, pt 526 - Lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré Rond - zone NW Prise Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Remarques :

Les tirs avec lance-mines auront lieu en date du :

mardi 14.1.75, après-midi.

Chaque jour, il y aura interruption de tir, de 1145 à 1330

Armes :

Fusil d'assaut et grenades. Lance-mines, selon jour indiqué sous remarques.

Tirs art et Im : Elévation maximale de la trajectoire 1500 m s/mer

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.

2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. Projectiles non éclatés  
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.

— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 111.

— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formulaires nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tirs.

Poste de destruction des ratés.  
Place d'armes de Colombier, tél. (038) 41 33 91  
Demandes concernant les tirs jusqu'au 6.1.75, tél. (038) 41 33 91  
dès le 7.1.75 tél. (038) 41 33 91  
Lieu et date : 2013 Colombier, le 10.12.74  
Le commandement : ESO Inf 2, Colombier



## COLOMBIER

## EN ZIG-ZAG

# Bientôt, une nouvelle volée de sous-officiers

Quatre-vingt-onze hommes (59 fusiliers, 21 mitrailleurs et 11 canonniers-lance-mines) suivent, depuis le 6 janvier, l'école de sous-officiers d'infanterie 2, à la caserne de Colombier, qui durera quatre semaines.

Après leur promotion, ils seront appelés à encadrer les recrues. Le commandant de l'école de recrues, le colonel Jean Della Santa a des raisons à être satisfait: l'ambiance est excellente dans l'ensemble, comme l'avait éminent constaté le chef de l'instruction le commandant de corps Hirschy, cette année, on enregistre partout un nombre accru de volontaires pour grader.

## Une excellente ambiance

A Colombier donc, après quelques journées de rodage, les candidats sous-officiers, à l'exception de deux d'entre eux qui ont refusé, sans raison valable, de suivre l'école — et seront déferés devant la justice militaire — ne dissimulent pas la satisfaction de travailler sous la direction d'instructeurs de métier.

Que peut-on dire sur une telle école qui vise à mettre à la disposition de l'armée de milice les jeunes cadres dont elle a besoin?

Il s'agit, en quatre semaines, de former des sous-officiers capables d'engager un groupe au combat et de l'instruire dans toutes les disciplines. Les instructeurs ont pour mission de former des chefs indépendants, faisant preuve de personnalité et sachant s'imposer.

Bref, tout est mis en œuvre, tant aux plans théorique que physique et de la pure instruction militaire, pour permettre aux élèves d'acquiescer les sens de la camaraderie et des responsabilités ainsi que des connaissances techniques approfondies.

## Un programme varié

Le programme est varié: marches, organisation de bivouacs, techniques militaires modernes, gymnastique, tir précis, conduite au feu, etc.

Le colonel Della Santa dirige l'instruction et procède à de nombreuses inspections. Il élabore le programme hebdomadaire et le commente avec les cadres instructeurs. Les sujets proposés sont d'intérêt général: éducation et instruction, discipline, l'armée suisse et sa mission, le système militaire suisse, l'organisation militaire, l'image de l'ennemi éventuel, le rôle et les devoirs du chef, les expériences de guerre, etc.

Les chefs de classe organisent le travail, répartissent l'emploi du temps, fixent la tenue et l'équipement pour le travail. De même, ils organisent et dirigent le service d'entretien et de parcs

des armes, désignent le commandant, les hommes de garde et contrôlent l'activité de cette dernière.

## Des exigences élevées

Les exigences posées au cours des examens individuels sont élevées afin que les élèves soient conscients de ce que l'on attend d'eux. D'autant plus que les sous-officiers promus auront pour tâche d'encadrer les recrues. Par exemple, les tirs de perfectionnement servent de base à la formation de moniteurs de tir; en gymnastique, il s'agit aussi de former des moniteurs. L'instruction de combat apprend au futur sous-officier à engager son groupe dans un terrain d'infanterie: combats de localité, en forêt, à contre-pente, derrière un obstacle infranchissable aux chars, etc.

On accorde une importance particulière au développement de l'endurance, de l'esprit d'initiative, du sens des responsabilités.

Nous avons profité de notre visite à la caserne pour demander au colonel Della Santa sur quels critères se basent les officiers instructeurs pour sélectionner les recrues appelées à suivre plus tard une école de sous-officiers.

Le Règlement de service dit: «Chacun est tenu, dans la mesure de ses aptitudes, d'assumer le grade ou le poste pour lesquels ses supérieurs l'estiment qualifié. Il ne saurait sans raison majeure, se dérober à un avancement et aux responsabilités qu'il entraîne.»

Le règlement est aussi valable pour les officiers et pas seulement pour les recrues, fait que le large public ignore.

## L'armée de milice a besoin de cadres

Le point de vue du commandant de l'école est clair. Pour l'encadrement des régiments, il faut un certain pourcentage de sous-officiers correspondant au nombre d'hommes. Or, comme une partie des caporaux est appelée à accéder à des grades supérieurs, cela oblige à proposer un grand nombre de soldats pour les écoles de sous-officiers. D'autant plus que les besoins de l'armée dépassent le nombre de ceux qui se portent volontaires pour suivre ces écoles.

## Les critères de la sélection

Les officiers instructeurs ont donc pour tâche de sélectionner ces hommes. Ils se basent, en premier lieu, sur la personnalité, l'autorité naturelle, les qualités de

caractère. Ils donnent la préférence aux jeunes gens qui ont réussi des études professionnelles, ou qui poursuivent une formation supérieure. Puis, les candidats sélectionnés font l'objet d'une enquête administrative qui permet de constituer un dossier qu'ils seront appelés à signer à la fin de l'école de recrues.

Certes, en période de paix, tous les «candidats» proposés ne font pas preuve d'enthousiasme et souvent, leur attitude dépend parfois de leur situation familiale, de la vie politique et de la situation de chaque canton.

## Un devoir

Mais, comme le souligne le colonel Della Santa, le fait de grader est un devoir civique et constitue un «sacrifice» absolument indispensable tant que le peuple voudra maintenir son armée de milice.

## Des charges financières supportables

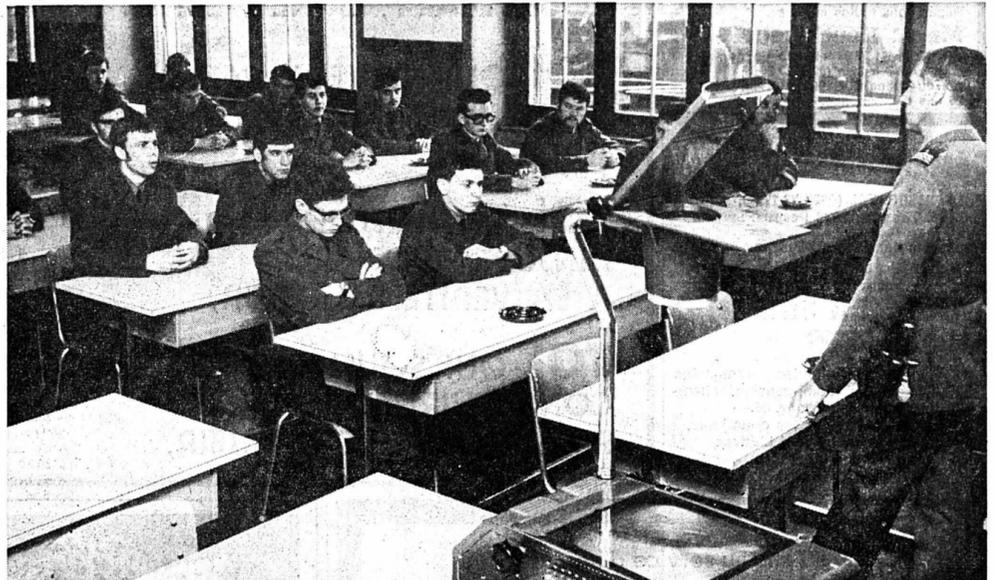
Que peut-on dire des charges financières exigées pour grader? Certaines entreprises paient jusqu'à 100% du salaire, d'autres 75% ou moins, mais il y a le cas des salariés qui ne touchent rien et aussi celui des étudiants. C'est là qu'interviennent les caisses de compensation. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1973, un étudiant ne percevait que 7 fr par jour, à titre de compensation. Aujourd'hui — et c'est transitoire — cette somme s'élève au minimum à 18 fr (le maximum alloué est 22 fr 50). A cela s'ajoute la solde, soit 6 fr environ par jour et certains frais d'instruction.

Mais à partir de 1976, si le projet est adopté, la somme versée devra presque compenser le salaire.

D'autre part, les œuvres sociales de l'armée, grâce au «Don national», sont en mesure de s'occuper des cas sociaux afin de venir en aide aux élèves qui en ont besoin pour une raison justifiée. Chaque cas est examiné individuellement et souvent l'aide accordée est loin d'être négligeable.

Comme on le constate, le fait de grader, suppose souvent un sacrifice financier indéniable, mais grâce aux mesures déjà prises ce sacrifice, commandé par le devoir civique, est supportable. Et en 1976, si le système de compensation prévu était adopté, le problème sera résolu à l'entière satisfaction des jeunes appelés à grader.

En attendant, à Colombier, une nouvelle volée de caporaux se prépare à assumer la relève des aînés et à apprendre, par l'expérience, le métier de chef. Jaime PINTO

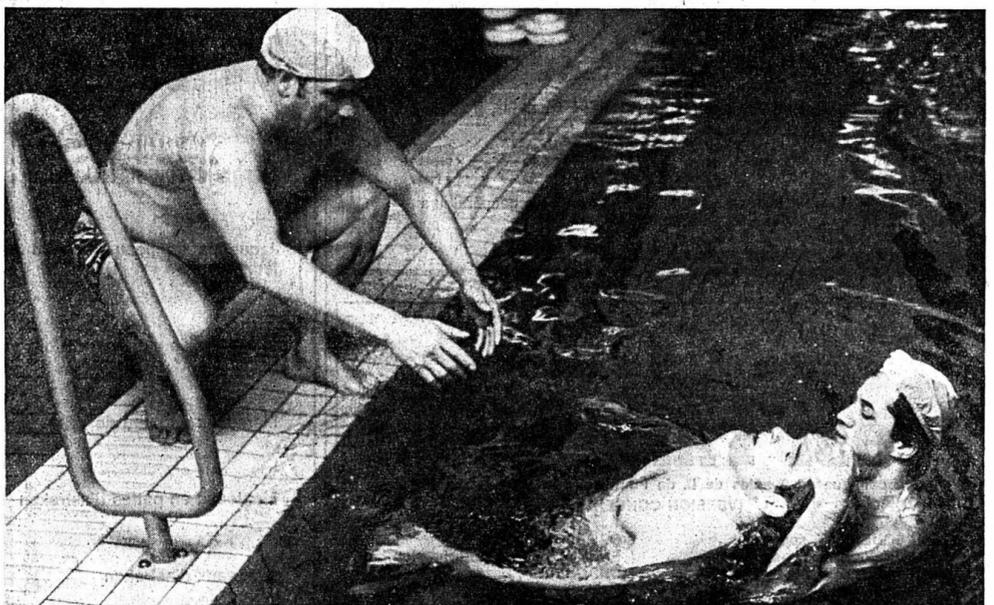


Le commandant de l'école, le colonel Jean Della Santa, donnant un cours de théorie. (Avipress J.-P. Baillod)



Les leçons de théorie sont généralement suivies de débats témoignant de l'intérêt porté par les hommes. (Avipress J.-P. Baillod)

Le cours de sauvetage à la piscine de Boudry: un agréable moment de détente également. (Avipress J.-P. Baillod)



Les élèves sous-officiers s'entraînent au tir de grenades anti-chars sur le terrain de Planeuse. (Avipress J.-P. Baillod)



Les exercices visent à former des cadres susceptibles de commander des hommes. (Avipress J.-P. Baillod)



**RABAIS**  
10 - 20 - 30 - 40 - 50%  
SELON ARTICLES EN MAGASIN

Rue de la Poste 1  
COLOMBIER  
Tél. (038) 41 21 93



Opération  
prix coûtant

**TV couleur**

Notre prix:  
**Fr. 1240.-**

**Les meilleures**



**Maison  
Marcel Robert**  
Vins - Eaux minérales - Spiritueux

**UNE GARANTIE TOTALE:**  
Tout vin qui ne correspond pas à votre goût est  
échangé gratuitement!

UN VILLAGE  
SYMPATHIQUE

**ACHETEZ  
À COLOMBIER**

DES MAGASINS  
ACCUEILLANTS

**adresses**



**Bijouterie  
du Château**  
M. et M<sup>me</sup> G. Jelsch

**Le plus beau des cadeaux  
- GRAND CHOIX -**



Tapissier - Décorateur

**RIDEAUX**  
Réparation de meubles

Le plus grand choix  
de tissus

Tél. 41 23 15

**Fred Kunz**



**ARCADES** 25 78 78 TOUS LES SOIRS A 20 H 30 - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI MERCREDI AUSSI A 15 H **16 ans**

**GRANDE PREMIERE NEUCHÂTELOISE**  
jeudi 16 janvier à 20h30

**ALAIN TANNER PRÉSENTE AU PUBLIC SON FILM**

**LE MILIEU DU MONDE**

OLIMPIA CARLISI / PHILIPPE LEOTARD / JULIET BERTO

UNE ŒUVRE FASCINANTE QUI A FAIT L'UNANIMITÉ DE LA CRITIQUE

**STUDIO** 25 30 00 TOUS LES SOIRS A 21 H - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI AUSSI A 15 H: **16 ans**

Vu le succès retentissant  
**PROLONGATION - 5me SEMAINE**  
LINO VENTURA - ISABELLE ADJANI - triomphent dans

**la gifle**  
un film de CLAUDE PINOTEAU

Le film qui a ravi déjà des milliers de Neuchâtelois !  
**HATEZ-VOUS !**  
**JEUNES, GARÇONS, FILLES, PARENTS, COUPLES, GENS AGÉS :**  
**tout le monde aime LA GIFLE !**

**SELECTION** 18 h 45

**JEUDI - VENDREDI**  
Le film de François Truffaut  
**JULES ET JIM**  
avec Jeanne Moreau, Oscar Werner, Henri Serre  
L'histoire émouvante d'un couple, d'une amitié  
**UNE ŒUVRE SENSIBLE, TENDRE ET SINCÈRE**

**LA « NOUVELLE SÉRIE »**  
comprend quelques films d'un intérêt tout particulier.  
Elle s'adresse à tous ceux qui ont « le goût du cinéma ».

**PALACE** 25 56 66

Un film de OTTO SCHENK tiré du roman  
**LA RONDE**  
de ARTHUR SCHNITZLER  
**LE BAISER**  
avec  
**HELMUT BERGER** (Louis II)  
**MARIA SCHNEIDER** (Dernier tango à Paris)  
**SYDNE ROME** (La race des seigneurs)  
c'est la lutte éternelle des sexes  
La rouerie féminine et l'égoïsme masculin

Tous les soirs à 20 h 30  
jeudi, samedi, dimanche, mercredi 15 h  
Parlé français **18 ans**

**APOLLO** 25 21 12

CHAUQUE JOUR **15 h + 20 h 30**  
**En grande première**  
**16 ans**

Un film de RENÉ CLÉMENT  
**LE DERNIER CHARLES BRONSON**  
bourré d'action...  
**MISTER MAJESTIK**  
(LA LOI, C'EST MOI!)  
avec AL LETTIERI - Linda CRISTAL, etc.  
Traqué et chassé, il devient lui-même chasseur sans pitié !

Chaque jour **17 h 45** l'inoubliable chef-d'œuvre de René Clément  
Pour la dernière fois à Neuchâtel  
**JEUX INTERDITS**  
Georges Poujouly - Brigitte Fossey **12 ans**

**REX**

Tél. 25 55 55 Tous les soirs 20 h 45  
Matinées : jeudi, samedi, dimanche, lundi 15 h  
de jeudi à samedi inclus

Le « KARATÉ » à l'état pur ! sans truquage aucun ! **16 ans**  
en français

**BIG BOSS**  
de dimanche à mercredi inclus

**LA FUREUR DE VAINCRE**  
Samedi, dimanche 17 h 30  
Mercredi 15 h

**LA PLUS GRANDE AVENTURE QUI AIT JAMAIS ÉTÉ DESSINÉE**

**ASTÉRIX ET CLEOPATRE**  
En couleurs | Enfants admis  
les personnages célèbres de GOSCINNY et UDERZO  
3<sup>me</sup> et dernière semaine  
ASTÉRIX - OBÉLIX  
IDÉFIX - PANORAMIX  
ASSURANTOURIX etc.

**bio**

Tous les soirs, 20 h 45. En couleur **18 ans**

Longtemps cameraman à la TV romande, Igaal Niddam a vu son premier long métrage récompensé par :

**LE GRAND PRIX DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE DINARD 1974**  
**LE PRIX DU MEILLEUR SCÉNARIO DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE DE SITGES (ESPAGNE)**  
**UN FILM SUISSE FORT BIEN ACCUEILLI PAR LA PRESSE PARISIENNE**

**LE MONDE :** « LE TROISIÈME CRI » allie intelligemment les attraits du suspense aux rigueurs de l'analyse psychologique.  
**IMPORTANT !!!** Jeudi soir, M. Igaal Niddam présentera lui-même son film aux spectateurs neuchâtelois.

Jeudi, vendredi, lundi, mardi et mercredi à 18 h 40 Samedi et dimanche à 14 h **UNE GRANDE REEDITION 16 ANS**

**CLARK GABLE** **THE MISFITS (LES INADAPTÉS)** **MONTGOMERY CLIFT**  
**MARILYN MONROE** UN FILM DE JOHN HUSTON v.o. sous-titrée fr.-all. **ELI WALLACH**

**VENDREDI-SAMEDI EN NOCTURNE A 23 H 15** En couleur | En français **20 ANS**  
samedi **16h** **LE TANGO DE LA PERVERSION** SENSUELLES - PERVERSES DANGEREUSES COMME LA MANTE RELIGIEUSE

**RESA**

recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés

**RESA RECOUVREMENTS SA**  
16, rue de l'Hôpital  
2001 Neuchâtel  
Tél. 038 25 27 49

**AMÉLIOREZ VOTRE VUE en vous adressant à**

**CLAIRVUE**

**NEUCHÂTEL**  
Maître opticien  
Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909  
Bassin 8, tél. (038) 240722

**Nos opticiens vous conseilleront**

**HOTEL-RESTAURANT LE CHALET**  
CORTAILLOD (NE)  
M. et Mme A. Quadranti

Tous les jours:  
**Filets de perches à discrétion Fr. 15.- par personne**  
Restauration Jusqu'à 22 h  
Salle pour banquets, réunions  
Tél. 42 14 38.

**Hôtel Restaurant Beaux Arts**  
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

commencez l'année prudemment !

**SPAGHETTI BOLOGNESE 5.-**  
SALADE VERTE

Lasagne verdi al forno, salade verte 8.-  
Foie de veau «berlinoise», pommes nature, haricots verts 10.-  
Et bien sûr, encore et toujours :  
LA FONDUE CHINOISE A GOGO à 13.-

Ballon de Valpolicella Fr. 1.30  
Beaujolois-Villages la bout. Fr. 13.-  
Cortaillo-d-rouge la bout. Fr. 15.-

**BON DE RÉDUCTION VALEUR Fr. 100.- sur l'achat d'un TV couleur**

**DÉMÉNAGEMENTS**  
TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE  
PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS  
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS  
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

**Antiquités Valangin EXPOSITION AU 1er ÉTAGE**

**MEUBLES DE FRANCHE-COMTÉ**  
5 armoires, 1 vaisselier, 1 pétrin, 1 bahut.

**MEUBLES DU PAYS** armoires vaudoise, neuchâteloise, 3 secrétaires Louis-Philippe, 4 commodes, 2 commodes-secrétaires, 3 tables à rallonges, 10 tables.

**MEUBLES RUSTIQUES** 9 vaisseliers, 2 bahuts, 3 armoires, 1 soufflet de forge, etc.

**RAYMOND MEIER ÉBÉNISTE 2042 VALANGIN**  
Tél. (038) 36 13 41 - Tél. (038) 36 14 67.  
Achat-Vente - Meubles sur mesure - Réparation de meubles anciens.

**Impôt sur le chiffre d'affaires Invitation à s'annoncer**

Afin de pouvoir examiner la question de l'assujettissement à l'impôt, nous invitons à s'annoncer par écrit, jusqu'au 15 janvier 1975, à l'Administration fédérale des contributions

No de téléphone :  
Impôt sur le chiffre d'affaires 031/61 75 59  
Effingerstrasse 27 031/61 76 66  
3003 Berne 031/61 76 75

Si vous aimez l'ambiance « Old England » et du jazz avec le pianiste

**MARCO JUNOD**

Le bar de l'hôtel des **Vieux-Toits à Hauterive** sera l'endroit idéal pour vos rendez-vous dès 17 heures.

**UNITEL** Membre UNITEL

**TÉLÉCOLOR**  
Rue Haute 6 - COLOMBIER  
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Heure de préférence : \_\_\_\_\_

**robert-tissot**  
prêt-à-porter ville et sport

Saint-Honoré 8 Tél. 25 33 31

**SOLDES CHIC PRIX CHOC!...**  
**RABAIS JUSQU'À 80 %**

**Hôtel Restaurant Beaux Arts**  
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

**STOP à la hausse des prix !**  
Demain, notre assiette du jour :  
Filets de perches au beurre  
Pommes vapeur - salade **7.50**

- En tant que grossiste au sens de l'impôt sur le chiffre d'affaires, quiconque exerce une activité indépendante pour laquelle le total des recettes a dépassé durant l'année 1974 la somme de 35 000 francs et qui
  - fabrique ou travaille des marchandises (fabrication, réparation, transformation, nettoyage etc.), ou
  - exécute des constructions ou des travaux sur des terrains ou des bâtiments (p. ex. artisan du bâtiment, entrepreneur de terrassements, nettoyeur de vitres et de bâtiments, ferrailleur), ou
  - fait le commerce de marchandises usagées (p. ex. automobiles, appareils de télévision, machines de tout genre, meubles, peintures, antiquités, monnaies), ou
  - livre des marchandises à des revendeurs ou des matières premières à des fabricants (ch. 1) ou à des entreprises de construction (ch. 2), ou
  - entreprind des travaux immobiliers à la tâche.
- En tant qu'acquéreur de produits naturels, quiconque a acquis, au cours d'un trimestre civil de l'année 1974, de fournisseurs qui ne sont pas grossistes au sens de l'impôt sur le chiffre d'affaires, pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes (p. ex. personnes privées et entreprises de la branche hôtelière qui achètent du vin directement auprès de vignerons).

JURA

Hôpital du district de Moutier: les contributions ne seront pas augmentées

De notre correspondant: Hier, s'est tenue à Moutier l'assemblée des délégués de l'hôpital du district présidée par M. Marcel Wahli...

district, de 18 fr. pour ceux de Moutier-Ville. Le comité de l'hôpital proposait ensuite une modification des statuts...

Protestation des préfets du Nord contre un dépôt d'ogives nucléaires françaises

Le projet des autorités militaires françaises de stocker des ogives nucléaires - fusées «Pluton» - au camp de Fougères, entre Belfort et Montbéliard...

gne, mais elles ne peuvent être stockées en pays étranger. Il fallait donc trouver un terrain militaire disposant d'un réseau routier praticable en toute saison...

VALAIS Fabrique en difficulté

(c) Depuis deux ans, une entreprise s'était établie dans la région séduisante, spécialisée dans la fabrication de conteneurs. Il s'agit là d'un procédé un peu révolutionnaire...

La fabrique valaisanne a été victime pendant les fêtes d'une rupture de contrats avec une maison allemande. De ce fait, les conteneurs n'ont pas pu être livrés en Allemagne et du même coup...

A Berne, à la chancellerie du canton, on indique que le Conseil d'Etat s'est penché sur la lettre des préfets jurassiens et qu'il a transmis le dossier aux autorités fédérales.

Le maximum est fait actuellement pour sauver l'entreprise et faire en sorte qu'elle demeure en Valais. D'aucuns craignent qu'elle soit absorbée par une maison allemande mais il ne semble pas que ce soit le cas...

VAUD Sur les 138 chômeurs partiels du canton de Vaud, 137 «travaillent» à Sainte-Croix

Sur 138 chômeurs partiels dénombrés le 25 décembre dernier dans le canton de Vaud, la seule commune de Sainte-Croix en comptait 137, mais trois chômeurs complets seulement sur un total de 146...

et les services de maison ne connaissent aucun cas de chômage complet. A Sainte-Croix, le chômage partiel touche deux catégories d'ouvriers: les accordeurs à domicile ou le personnel travaillant à temps partiel en fabrique...

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for dates (6 janvier 1975, 3 janvier, Fin 1973) and various market indices (Ind., Rend., max., min.).

Les rendements des obligations sous la loupe

Table showing average gross yields (RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS DE DÉBITEURS SUISSES) for various categories like Confédération, Cantons, etc.

NEUCHÂTEL

Coincé sous son tracteur

Au volant d'un tracteur accouplé d'une remorque, M. Marc Nebel, 20 ans, domicilié à Neuchâtel, effectuait hier vers 14 h 15, des travaux à l'abbaye de Fontaine-André...

Informations suisses

Baux à loyers

BERNE (ATS). - Durant la période des hausses massives des prix des produits pétroliers, le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices avait fixé que les baux à loyers comportant une clause d'indexation et prévoyant la facturation séparée des frais de chauffage ne devaient pas être majorés...

Genève: faux dans les titres

GENÈVE (ATS). - Sur plainte de son employeur, un Fribourgeois de 38 ans, chef de contrôle dans un établissement bancaire de la place de Genève, a été inculpé de faux dans les titres...

Gros incendie à Bâle

BALE (ATS). - Un incendie s'est déclaré mercredi soir dans un nouveau bâtiment en construction de l'industrie chimique bâloise Sandoz SA. Le bâtiment de 19 étages aurait dû abriter cette année encore la section de recherches médico-biologique...

AUTOUR DU MONDE

Ford: l'état de l'Union n'est pas bon

WASHINGTON (AFP). - Le président Ford a demandé mercredi au Congrès d'adopter rapidement le nouveau programme économique qu'il avait dévoilé au cours des deux journées précédentes...

«Je dois vous dire que l'état de l'Union n'est pas bon», a déclaré M. Ford dans son premier message sur l'état de l'Union prononcé devant les deux chambres du Congrès...

d'un million de barils par jour à la fin de 1975 et de deux millions à la fin 1977; fin de la vulnérabilité des Etats-Unis à un arrêt ou à une diminution des fournitures extérieures d'ici à 1985...

FRIBOURG

Couple de Romont grièvement blessé sur l'autoroute Genève-Lausanne

(c) Mercredi vers 16 h, entre les jonctions de Coppet et de Nyon, un pharmacien domicilié à Romont, M. Zouhayr Check Al-kar, 38 ans, se dirigeant vers Lausanne, a perdu la maîtrise de sa voiture dans un dépassement...

Groupe des 46-C.E.E. : négociations rompues

BRUXELLES (AP). - Les négociations entre le groupe des 46 (Afrique, Caraïbes, Pacifique - A.C.P.) et le Marché commun se sont soldées par un échec à la suite de désaccords sur des questions fondamentales...

Le duel du «FY-16» et du «Mirage»

BRUXELLES (AP). - L'industrie aéronautique française a invité une dernière fois mercredi les membres d'une commission composée de militaires belges, hollandais, norvégiens et danois à se prononcer en faveur du «Mirage FIM-53» plutôt que d'un chasseur américain ou suédois...

Traitements des fonctions publiques: revalorisation différée de six mois

(c) Lors de l'élaboration du budget du canton, le Grand conseil avait admis le principe d'une troisième étape de revalorisation des traitements des fonctions publiques. Les conditions créées, par le vote du 8 décembre, obligent le Conseil d'Etat à différer cette revalorisation de six mois, soit au 1er juillet...

Le groupe des 46-C.E.E. : négociations rompues

BRUXELLES (AP). - Les négociations entre le groupe des 46 (Afrique, Caraïbes, Pacifique - A.C.P.) et le Marché commun se sont soldées par un échec à la suite de désaccords sur des questions fondamentales...

Le duel du «FY-16» et du «Mirage»

BRUXELLES (AP). - L'industrie aéronautique française a invité une dernière fois mercredi les membres d'une commission composée de militaires belges, hollandais, norvégiens et danois à se prononcer en faveur du «Mirage FIM-53» plutôt que d'un chasseur américain ou suédois...

bulletin boursier

NEUCHÂTEL 14 janvier 15 janvier

Table with columns for bank names and their values on 14 and 15 January.

ZURICH (act. étrang.) 14 janvier 15 janvier

Table with columns for foreign stocks and their values on 14 and 15 January.

14 janvier 15 janvier

Table with columns for various stocks and their values on 14 and 15 January.

14 janvier 15 janvier

Table with columns for various stocks and their values on 14 and 15 January.

LAUSANNE

Table with columns for bank names and their values in Lausanne.

GENÈVE

Table with columns for bank names and their values in Geneva.

PARIS

Table with columns for bank names and their values in Paris.

Indice Dow Jones

Table showing Dow Jones index values for industrial, chemical, and service sectors.

BÂLE

Table with columns for bank names and their values in Basle.

ZURICH (act. suisses)

Table with columns for Swiss stocks and their values in Zurich.

LONDRES

Table with columns for bank names and their values in London.

Marché libre de l'or

Table showing gold market prices for various countries.

FRANCFORT

Table with columns for bank names and their values in Frankfurt.

MILAN

Table with columns for bank names and their values in Milan.

NEW-YORK

Table with columns for bank names and their values in New York.

Cours des devises

Table showing exchange rates for various countries.

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR

15.1.1975 or classe tarifaire 255/148 16.1.1975 argent base 390

# Kissinger espère que le « nîet » russe ne s'étendra pas à d'autres domaines

Le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, qui a annoncé mardi soir que les Etats-Unis et l'Union soviétique avaient décidé d'annuler l'accord commercial signé entre les deux pays en 1972, a déclaré que cette mesure ne devrait cependant pas remettre en cause l'amélioration des relations entre Moscou et Washington.

Le secrétaire d'Etat américain a toutefois souligné que « le gouvernement regrette le tour qu'ont pris les événements. Il considérait et continue de considérer des relations commerciales mutuellement avantageuses avec l'Union soviétique comme un élément important de l'amélioration globale des relations. Il continuera, naturellement, à s'engager sur toutes les voies possibles vers une telle amélioration, y compris par les efforts pour obtenir une législation qui

permettra des relations commerciales normales ».

Le secrétaire d'Etat a lui-même indiqué qu'il n'y a aucune raison de penser que Moscou cherchera à aggraver la tension dans d'autres domaines. « Notre politique de détente demeure en vigueur, a-t-il dit. Mais si la décision devait inaugurer une nouvelle période d'intensification de la tension, les Etats-Unis résisteraient alors avec une grande détermination et comme un peuple uni ».

Précisant que le Kremlin a informé Washington de ses objections par lettre vendredi dernier, ainsi qu'au cours de conversations qui ont eu lieu depuis lors, M. Kissinger a assuré que « toutes les communications que nous avons reçues du gouvernement soviétique semblent indiquer que l'orientation politique demeure inchangée ».

L'accord commercial de 1972 a servi de base aux efforts déployés par les deux pays pour normaliser leurs relations commerciales. Il prévoyait l'octroi d'importants crédits à l'URSS et le versement par Moscou de 722 millions de dollars pour régler ses dettes au préalable datant de la dernière guerre, en échange de la levée des restrictions commerciales américaines sur les échanges avec l'Union soviétique.

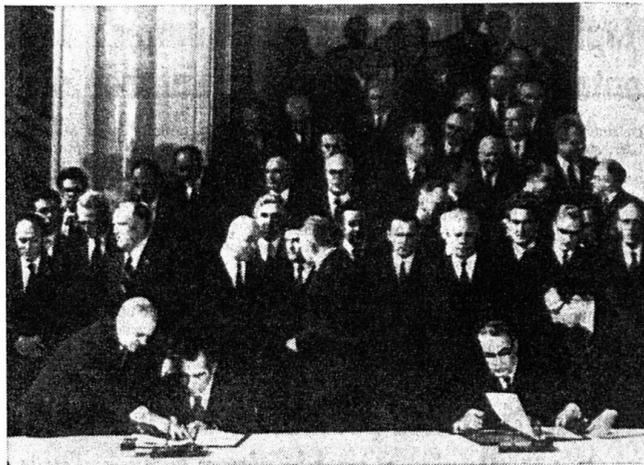
Toutefois en adoptant le « Trade Bill » et l'amendement Jackson, le Congrès a fixé à 300 millions de dollars le plafond des crédits accordés à l'URSS pour une période de quatre ans, montant largement inférieur à ce que le Kremlin attendait.

A Los Angeles d'autre part, un porte-parole de la compagnie « Occidental Petroleum » a assuré que les contrats,

d'une valeur de 20 milliards de dollars, passés avec l'Union soviétique, demeureraient en vigueur malgré la dénonciation de l'accord.

L'annonce de l'annulation par M. Kissinger viserait davantage le Congrès des Etats-Unis, en le rendant implicitement responsable des conséquences de son refus d'octroyer inconditionnellement à l'Union soviétique la clause de la nation la plus favorisée.

La cible véritable du secrétaire d'Etat pourrait donc être le « Trade Bill » lui-même, qui a été d'autre part violemment critiqué par de nombreux pays, en particulier en Amérique latine par le Mexique, le Venezuela, l'Equateur, le Pérou et la Colombie.



Nixon et Brejnev en mai 1972 : c'était le bon temps (Archives)

## Schlesinger et la menace nucléaire russe

WASHINGTON (Reuter). — Une attaque nucléaire soviétique contre des objectifs militaires américains ferait entre 200.000 et 5 millions de morts et une offensive générale sur les centres urbains industriels des Etats-Unis se traduirait par un bilan de 95 à 100 millions de victimes. Tels sont les chiffres avancés par le Pentagone et fournis au Congrès par M. Schlesinger, secrétaire d'Etat à la défense.

Pour M. Schlesinger, les risques d'at-

taques sélectives sur les objectifs militaires sont faibles mais plus importants que ceux relatifs à une offensive générale.

« Je conçois difficilement les circonstances qui conduiraient brusquement l'une des parties à attaquer les centres industriels de l'autre. Cela ne tient pas debout. A moins qu'un gouvernement ne devienne fou. »

M. Schlesinger estime néanmoins que l'Union soviétique pourrait en cas de

crise lancer des attaques sélectives dans l'espoir de ne pas provoquer une réaction américaine très violente qui pourrait tuer 100 millions de Soviétiques.

Le sénateur Muskie, président de la sous-commission a contesté l'interprétation de M. Schlesinger : « En acceptant la notion d'intervention nucléaire limitée, ne réduisons-nous pas l'hostilité à l'usage des armes nucléaires en le rendant plus probable ? »

M. Schlesinger a répondu : « Je pense que la possibilité a toujours été présente et reconnue comme telle pour quelqu'un qui dispose du commandement, du contrôle des facilités et d'un stock d'armes suffisant ».

Il a cité l'exemple d'une invasion soviétique en Europe occidentale, suivie par une mise en garde américaine menaçant de lancer des missiles si la progression n'était pas stoppée.

«... Pour continuer son avance, l'Union soviétique devrait alors balayer le plus possible des forces de représailles nucléaires américaines et dégrader le système de commandement et de contrôle des Etats-Unis. »

## SUITE Craintes des milieux d'affaires

Elle note en particulier : « Le secrétaire d'Etat américain a déclaré avoir répondu à une interpellation de la partie américaine, le gouvernement soviétique a avisé cette dernière qu'il ne pouvait pas admettre que les rapports commerciaux entre l'Union soviétique et les Etats-Unis soient régis par la loi américaine de commerce ». L'agence soviétique précise que M. Kissinger a ajouté que le gouvernement soviétique avait fait savoir « qu'il n'était nullement disposé à accepter le statut de commerce qui est discriminatoire et assorti de conditions politiques, et qu'il n'estimait, dès lors, pas possible de faire entrer en vigueur l'accord de commerce de 1972 ».

### CRAINTES

La dénonciation par le Kremlin de l'accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a confirmé les craintes des milieux d'affaires américains de Moscou, qui ne se sont pas déclarés surpris.

Les hommes d'affaires américains avaient prévu un ralentissement des échanges commerciaux soviéto-américains en 1975, la presse de Moscou ayant commencé de se montrer de plus en plus critique à l'égard de la nouvelle

législation des Etats-Unis sur le commerce, mais ils ne croient pas que cette rupture signifie nécessairement qu'ils devront quitter l'URSS.

« Ils pourraient nous renvoyer chez nous pour une période de refroidissement, mais je ne pense pas que cela se produira », a déclaré M. Connor, chef du conseil commercial soviéto-américain à Moscou. Selon lui, le Kremlin ne voyait pas comment il pouvait accepter une législation allant à l'encontre de l'accord commercial signé en 1972 par l'ancien président Nixon et M. Brejnev, qui stipule que la clause de la nation la plus favorisée doit être accordée aux deux pays « inconditionnellement ».

Les milieux d'affaires de Moscou n'interprètent généralement pas l'annulation de l'accord commercial comme signifiant sa mort définitive. Plusieurs hommes d'affaires américains ont exprimé l'espoir qu'une nouvelle législation ou d'autres moyens appropriés permettraient de l'appliquer à nouveau. Si le gouvernement des Etats-Unis déposait un nouveau projet de loi devant le Congrès, a souligné M. Connor, « nous pourrions sauver l'accord ».

Israël croit que de fortes pressions arabes sont partiellement responsables de la dénonciation par le Kremlin de l'accord commercial soviéto-américain de 1972, a-t-on affirmé mercredi à Jérusalem de sources haut placées.

## UN FAIT PAR JOUR

### C'est l'heure

Plus besoin d'attendre. C'est l'heure. Le rouge est mis. La décision du gouvernement soviétique prouve bien des choses. D'abord que le sommet de Vladivostok n'aura été qu'un trompe-l'œil. Et puis, que les assurances données par Kissinger au Congrès étaient vaines. Enfin, que si le règne de Brejnev n'est pas tout à fait terminé, nous en vivons les derniers échos.

Il y a, au Kremlin, des tacticiens avisés. Ce n'est pas par hasard, ou par désir de déplaire, si le Politburo a décidé de jeter par la fenêtre la vaisselle des accords commerciaux. Les stratèges voulaient que cette dénonciation ait lieu mardi. Seulement mardi. C'est-à-dire quelques heures avant que Ford prononce son premier discours sur l'état de l'Union. Voilà bien des passages à récrire.

Le 20 décembre, Ford avait reçu les journalistes et leur avait dit : « Nous vivons grâce à Dieu dans une période de diplomatie tranquille ». Y croyait-il vraiment ? Etait-il vraiment informé ? Avait-il sondé le cœur et les reins des dirigeants soviétiques ? Ou faut-il croire que le « Herald Tribune » avait une vision plus exacte des choses en écrivant à propos de Ford : « Même ceux qui lui veulent du bien sont troublés par sa vision limitée des affaires ». Mais Ford n'est pas totalement responsable. L'est-il d'ailleurs vraiment ? Ford n'est qu'une péripétie de la politique américaine. C'est Kissinger qui a été le guide, le phare, le labourer.

Sans Kissinger, bien des choses, bonnes en elles-mêmes, n'auraient pas eu lieu. Mais Kissinger a commis la même erreur d'appréciation que Brandt. « Dear » croyait en son étoile et se félicitait de « SA » politique de détente. Sur de son charme, avec un certain sens de la publicité, Kissinger, vraiment, était sincère. Il a pourtant commis la faute suprême. La faute à ne jamais commettre dans une discussion avec l'URSS. Le Kremlin ne voulait valser qu'à condition d'ouvrir le bal. Il ne voulait sourire qu'à condition que chacun rie de la même façon. Et en même temps, c'est pourquoi la politique de Kissinger vis-à-vis de l'URSS, qu'il avait été, au début, un succès du pragmatisme, a peu à peu, sombré dans l'illusion.

Le dernier couac risque de faire mal. Car s'il arrive à Kissinger de se retirer, que peut-il penser aujourd'hui de certaines de ses prophéties ? Et par exemple de sa déposition du 26 septembre devant le Sénat dont nous extrayons cette phrase : « Le niveau de nos relations avec l'URSS a atteint une qualité fantastique de franchise et de fréquence absolument sans précédent... ». Ce qui est sans précédent, c'est d'avoir fait croire à un peuple entier que l'URSS allait accepter le « Trade Bill » voté par le Congrès. Ce qui est sans précédent, c'est d'avoir estimé que le troc envisagé — commerce contre immigration juive — pouvait déboucher sur autre chose que sur un échec. Voici pourtant le temps du naufrage.

Nous avons sous les yeux les déclarations de Kissinger, son discours du 3 décembre : « priorité absolue à ce vote... ». « Abolir les ruineuses confrontations... ». « Normaliser l'ensemble des relations soviéto-américaines... ». Devant nous, aussi, la décision du sénateur Jackson de donner son accord au traité en raison des « assurances reçues par un échange de lettres avec le secrétaire d'Etat ». Tout s'écroule. C'est nîet. Nîet sur toute la ligne. Kissinger sans s'en rendre compte a dépassé le fameux « seuil ».

La preuve que Brejnev est blessé à mort ? Sa signature figure au bas du communiqué de Vladivostok où il était question de la « révision fondamentale des relations commerciales soviéto-américaines ». Kissinger et Brejnev ? Deux hommes qui sont allés un peu trop loin. La blessure de « dear » est encore moins apparente. Mais, quel échec ! Décidément, le pétrole attendra.

L. GRANGER

## L'Angola indépendant en novembre



Soares, ministre portugais des affaires étrangères, s'entretenant avec les chefs des mouvements angolais. (Téléphoto AP)

PENINA (Reuter). — L'Angola, le plus grand et le plus riche des territoires portugais d'Afrique, accédera à l'indépendance le 11 novembre prochain, en vertu de l'accord signé à Penina, a

annoncé le président portugais Francisco da Costa-Gomes.

S'adressant à la presse, le président Costa-Gomes a déclaré que l'accord auquel le Portugal avait abouti avec les trois mouvements angolais de libération « était bien meilleur que nous n'aurions pu l'imaginer. Les quatre parties ont réalisé un accord complet sur les points importants », a-t-il dit.

Le général Costa-Gomes a déclaré que la conférence a duré parce que les trois mouvements de libération n'étaient pas arrivés aux négociations en possession d'une plate-forme commune, malgré leurs conversations préalables à Mombassa, au Kenya.

« Ils n'avaient pas véritablement de plan commun, et ils ont dû se mettre d'accord à ce sujet ici », a-t-il déclaré.

En dehors de garanties pour les 250.000 colons blancs l'accord prévoit : — l'indépendance complète d'ici la fin de l'année. La date a été fixée au 11 novembre. L'accord prévoit également l'installation d'un haut-commissaire portugais, qui fera fonction de président provisoire en attendant la remise du pouvoir aux Africains et la création d'un gouvernement provisoire, avec partage du pouvoir entre les Africains.

## SUITE Espionnage

M. Biback a indiqué qu'au stade actuel de l'enquête, il a été établi que le groupe avait reçu 270.000 marks (100 marks environ 105 fr. 60) en paiement des informations reçues mais que le total payé par les services secrets étrangers pourrait être beaucoup plus élevé, une des personnes arrêtées ayant 86.000 marks dans sa poche quand elle a été appréhendée.

Le réseau opérait surtout à Francfort, Dusseldorf, Solingen, Krefeld et Stuttgart.

La filiale d'I.B.M. (International business machines) en Allemagne emploie 24.000 personnes et est la plus importante d'Europe.

Elle se spécialise dans le traitement de l'information par électronique et son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 4 milliard trois cents millions de marks.

Parallèlement aux efforts du secrétaire d'Etat américain, Kissinger, le secrétaire général des Nations unies était intervenu auprès des dirigeants syriens, égyptiens et israéliens à la fin du mois de novembre afin d'obtenir un nouveau délai pour parvenir à un règlement politique au Proche-Orient.

A plusieurs reprises au cours de ces dernières semaines, M. Waldheim a souligné que le temps s'écoulait sans que des progrès interviennent sur la voie d'une solution, que les Arabes et les Israéliens étaient prêts à reprendre les hostilités, et que le printemps apporterait un nouveau danger de guerre. Pour la première fois, mardi, il a avancé une date précise à ce sujet.

Certains diplomates interprètent cette mise en garde comme une initiative délibérée pour accroître les pressions sur les Etats-Unis afin qu'ils accélèrent leur diplomatie du « pas à pas », et peut-être sur Israël afin qu'il accorde les concessions territoriales réclamées par l'Egypte et la Syrie.

## Le Proche-Orient sur le sentier de la guerre?

NATIONS UNIES (AP). — Le 31 mai prochain, est une date critique à laquelle la guerre risque de reprendre au Proche-Orient, selon le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim.

Lorsqu'il a accepté en novembre dernier de proroger le mandat de la force de l'ONU stationnée sur le plateau du Golan jusqu'à la fin du mois de mai, le président Assad, chef de l'Etat syrien, « a fait très clairement ressortir que cela ne signifiait pas que la Syrie serait prête à accepter une nouvelle extension du mandat au-delà de six mois », a souligné M. Waldheim au cours d'une conférence de presse.

Plusieurs reprises au cours de ces dernières semaines, M. Waldheim a souligné que le temps s'écoulait sans que des progrès interviennent sur la voie d'une solution, que les Arabes et les Israéliens étaient prêts à reprendre les hostilités, et que le printemps apporterait un nouveau danger de guerre. Pour la première fois, mardi, il a avancé une date précise à ce sujet.

Certains diplomates interprètent cette mise en garde comme une initiative délibérée pour accroître les pressions sur les Etats-Unis afin qu'ils accélèrent leur diplomatie du « pas à pas », et peut-être sur Israël afin qu'il accorde les concessions territoriales réclamées par l'Egypte et la Syrie.

En assurant que le président Assad « a fait très clairement ressortir », que son pays n'était pas prêt à proroger une nouvelle fois le mandat des « Casques bleus », M. Waldheim semble avoir voulu dire que la prochaine initiative dépend d'Israël et de ses alliés, a fait remarquer un diplomate.

Le secrétaire général des Nations unies dans de multiples déclarations, n'a laissé aucun doute quant au fait que la force de l'ONU devrait quitter toute zone de front où sa présence ne serait pas acceptée par les adversaires.

Cette fois, M. Waldheim a annoncé

longtemps à l'avance ce qui pourrait se produire. « Si nous sommes incapables de parvenir à une relance soit par les négociations « pas à pas » de M. Kissinger et peut-être ultérieurement, par la conférence de Genève sur la paix, je crois que cette année la situation deviendra extrêmement grave », a-t-il dit.

Selon le quotidien caennais officieux « Al Ahrâm », le président Sadate, a souligné qu'une « nouvelle extension du mandat de l'ONU dépend de l'attitude d'Israël et qu'il est « nécessaire qu'Israël opère de nouveaux retraits sur les trois fronts arabes ».



Le roi Fayçal d'Arabie en voiture découverte ayant près de lui, à gauche, le président syrien. (Téléphoto AP)

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### EUROPE

**Libérations en Ulster**  
BELFAST (AFP). — A trente-six heures de la fin de la trêve décidée par l'IRA « provisoire » en Irlande du Nord, M. Rees, secrétaire britannique pour l'Ulster, a annoncé la libération de vingt-cinq détenus politiques.

Cinquante autres détenus recevront l'autorisation de se rendre dans leurs familles pendant trois jours.

**Gunter Guillaume : haute trahison**  
CARLSRUHE (AP). — L'espion communiste Gunter Guillaume, responsable de la démission l'an dernier du chancelier Willy Brandt, sera poursuivi par la justice ouest-allemande pour haute trahison.

**Wilson nationalise**  
LONDRES (AFP). — Le gouvernement britannique a annoncé la mise sous contrôle public des deux principales sociétés de construction aéronautique du pays, « British aircraft corporation » (compagnie d'œuvre de Concorde) et « Hawker-Siddeley ».

Cette mesure équivaut à la nationalisation de Hawker-Siddeley qui était attendue dans les milieux spécialisés.

**Vers une crise au Portugal ?**  
LISBONNE (AP). — L'éventualité d'une crise ministérielle continuait de planer mercredi à Lisbonne malgré les assurances d'unité données par les responsables des forces armées et une manifestation massive de soutien de la part des communistes.

Selon les milieux politiques, l'heure cruciale pourrait sonner jeudi, lorsque le gouvernement sera appelé à se prononcer sur une loi syndicale controversée, qui a conduit les éléments modérés de la coalition au seuil d'un départ.

### AMÉRIQUE

**Attentat à Paris**  
PARIS (AP). — Une bombe à décapité mercredi la statue de Saint-Louis, symbole de la justice, entre la Cour de cassation et la Chambre criminelle, au palais de justice de Paris.

Le groupe autonome libertaire des usagers du tribunal a revendiqué cet attentat en expliquant qu'il a voulu ainsi soutenir l'action des détenus des groupes d'action révolutionnaires internationalistes qui font la grève de la faim à la Santé pour réclamer le statut de détenus politiques. Ces détenus doivent être déferés devant la Cour de sûreté de l'Etat.

**Pétrole : fonds spécial du F.M.I.**  
WASHINGTON (Reuter). — Les principaux ministres des finances du Fonds monétaire international ont décidé mercredi l'établissement d'un fonds spécial au sein du F.M.I. légèrement supérieur à 6 milliards de dollars, pour aider les nations lourdement grevées par leurs factures pétrolières.

En outre, un accord entre dix des grandes nations industrielles portant création d'une « volant de sécurité » pour soulager certains règlements de leurs factures pétrolières sera annoncé aujourd'hui, a déclaré M. Fourcade, ministre français de l'économie.

### PROCHE-ORIENT

**Meir hospitalisée**  
TEL-AVIV (Reuter). — Mme Golda Meir a été admise à l'hôpital de Tel-Aviv pour y être opérée d'une cataracte, qui a conduit les éléments modérés de la coalition au seuil d'un départ.

## La maladie de Marchais va-t-elle peser sur le cours de la politique française?

PARIS (AP). — Le secrétaire-général du P.C. français, M. Marchais, est hospitalisé depuis mardi soir dans le service de réanimation cardio-vasculaire de l'hôpital Lariboisière à Paris à la suite d'un incident coronarien.

Il doit rester une dizaine de jours dans ce service et il ira ensuite se reposer dans un autre établissement.

Selon le Dr Slama, qui le soigne, l'évolution de la maladie est « tout à fait normale » mais « il est encore difficile de dire si Georges Marchais retrouvera des activités normales. Nous en saurons davantage sur son état dans deux ou trois jours et nous publierons à ce moment un bulletin de santé ».

Les incidents coronariens sont le plus souvent dus à un rétrécissement par des dépôts graisseux des artères irriguant le cœur. Il s'agit d'un terme général qui peut aussi bien couvrir une banale crise d'angine de poitrine qu'un infarctus du myocarde.

Le fait que M. Marchais ait été hospitalisé dans un des plus grands services de réanimation cardio-vasculaire d'Europe pourrait laisser penser qu'il a été frappé d'un infarctus ou de troubles du rythme cardiaque. Le laconisme du bulletin de santé publié ne permet cependant pas de le confirmer et les autres dirigeants du parti n'ont fourni aucun détail.

La nouvelle a été soigneusement tenue cachée pendant plusieurs heures et alors que « Le Figaro » l'annonçait en première page, « L'Humanité » n'en soufflait pas mot dans son édition de mercredi matin.

Le bureau politique a décidé d'assurer

collectivement le fonctionnement normal de la direction du parti pendant la durée de la maladie du secrétaire-général. Chaque membre du bureau a des tâches précises au sein de la direction et prendra une part des charges de M. Marchais pendant son absence.

« La succession n'est pas ouverte », a déclaré l'un de ses membres, M. Plissonnier, secrétaire du comité central.

Travailleur infatigable, M. Marchais ne dort que quelques heures par nuit. La campagne présidentielle, puis la querelle avec le parti socialiste, semblent

## Vers un remaniement à Paris

PARIS (Reuter). — Interrogé sur la possibilité d'un remaniement ministériel à la sortie du Conseil des ministres, M. Michel Poniatowski a déclaré : « J'ai reçu des dizaines de coups de téléphone de journalistes. C'est une histoire de journalistes. Il n'y a rien ». Et le ministre a insisté particulièrement sur le mot « rien ».

De son côté, le premier ministre, M. Chirac, a dit : « Toutes ces suggestions sont ridicules ».

Cependant, en dépit du démenti aux rumeurs d'imminent remaniement ministériel la presse parisienne consacre de longs articles à cette éventualité.

Selon ces rumeurs, plusieurs ministres étaient touchés par ce remaniement : M. Pierre Abelin, ministre (réformateur) de la coopération, M. Soufflet, ministre de la défense nationale (UDR), M. Sauvagnargues, ministre des

affaires étrangères, ainsi qu'un certain nombre de secrétaires d'Etat dont M. André Bord, responsable des anciens combattants, et Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux PTT.

On souligne, cependant, avec insistance dans certains milieux parisiens que la pierre d'achoppement du remaniement qui était de toute manière décidé, serait la présence de M. Messmer à la tête du ministère des armées et le retour de M. Servan-Schreiber qui, d'après certains milieux, aurait pu se voir offrir le ministère du plan empiétant ainsi sur les prérogatives de M. Fourcade l'actuel ministre des finances.

Il semble que le remaniement ne soit que retardé. M. Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le parlement, l'avait annoncé mardi dans les couloirs du Palais-Bourbon.